



MÉTÉO
Aujourd'hui: les stratus ne se dissipent qu'en partie durant la journée. Au-dessus, le temps sera assez ensoleillé.
Demain: Brouillard sur le Plateau ne se dissipant qu'en partie l'après-midi. Sinon ensoleillé et de nouveau plus chaud.

Lac des Brenets 749,44 m				Lever 7 h 35	Coucher 16 h 57
Lac de Neuchâtel 429,02 m	7°	4°	2000 m	13 h 10	22 h 15

Fête à souhaiter: Léopold

Neuchâtel: procès FAVAG

Le procès de ce que l'on a appelé l'affaire Favag, portant sur un transfert de technologie de pointe à destination de la Tchécoslovaquie malgré un embargo fédéral, s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Cette première journée a été consacrée à entendre la version des faits du principal accusé, un ex-cadre de Favag, alors chef du Service de vente et marketing de cette entreprise. (ats).



► 17

L'Impartial

OPINION

Il faut que Bush rie!

Le nouveau président des Etats-Unis n'est pas là pour jouer les «Bush-trous»!
Il entend mener à sa main les affaires politiques et économiques du pays, tout en respectant certaines options déterminées par son cow-boy de prédécesseur. Mais...
Mais le message n'a pas été reçu. Pas encore, du moins, dans les milieux financiers qui ne lui accordent pas leur confiance. Certes, après l'annonce de son élection, le dollar a réagi positivement. Mais cet optimisme s'est évaporé en moins de temps qu'il n'a fallu à Reagan pour enlever ses Santiags présidentielles. Et vendredi déjà, les marchés monétaires et boursiers faisaient grise mine: valeurs américaines en baisse, dollar anémique. L'appréhension était évidente.
La plus grosse erreur (déjà!) de George Bush, c'est de n'avoir pas su parler avec suffisamment de sûreté, de conviction à ces milieux économiques. Il savait pourtant que Reagan lui laissait une ardoise de dix zéros, avec le déficit de la balance commerciale. Et il n'a fait que tergiverser, laissant planer le doute sur son attitude en la matière.
En définitive, le nouveau locataire de la Maison Blanche n'a peut-être pas défini la politique économique qui sera sienne en 1989? Et si certains de ses proches affirment qu'il soutiendra le dollar, d'autres prétendent qu'il le laissera glisser dans des proportions égales ou supérieures à 20%.
La solution au problème budgétaire américain est délicate. Elle n'existe peut-être pas. En laissant le dollar s'effondrer, ce déficit pourrait paraître plus supportable, avec la logique progression des exportations US. Mais cela ne ferait que masquer les deux véritables problèmes des Etats-Unis: une consommation intérieure gargantuesque et une industrie qui a perdu de sa compétitivité. A long terme, cette option est perdante.
En matière économique, George Bush va devoir faire amende honorable, prêter une oreille attentive aux sollicitations allemandes et japonaises, éviter les interventions répétées des banques centrales étrangères pour soutenir sa monnaie, etc.
Et pour commencer, il serait souhaitable qu'il pousse l'organisation d'un G7 qui lui permettrait de faire connaître ses véritables intentions à ses principaux «partenaires» et rassurerait ses propres troupes.
Les Américains n'ont jamais pardonné à leur président une attitude de mollasson. En matière économique et politique. Ils n'aiment pas non plus voir sur son visage les marques d'un stress quelconque. Pour eux d'abord, il est important que Bush rie!

Jacques HOURIET

OLP: concession sans précédent Sur la voie de la paix avec Israël

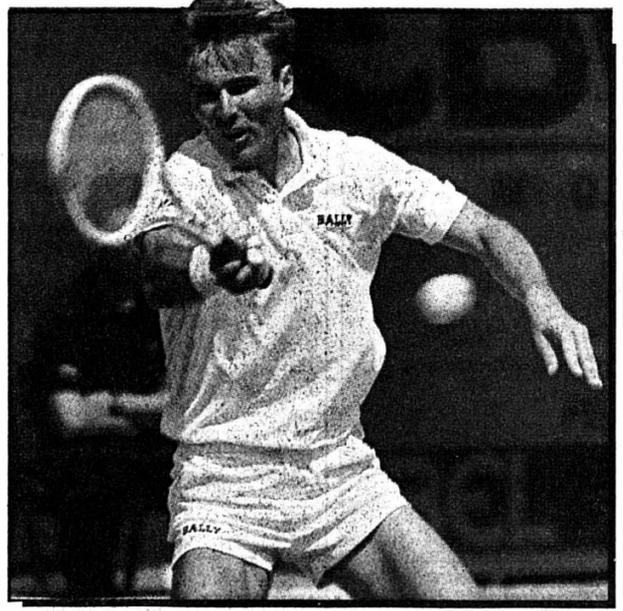
Le Conseil National Palestinien (CNP, parlement en exil) se préparait hier à Alger, en acceptant la résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU, à faire une concession sans précédent sur la voie de la paix avec Israël.
Cette concession, ainsi que d'autres gestes que l'OLP s'approprie à faire, est essentiellement destinée aux Etats-Unis, qui, selon la centrale palestinienne, détiennent, avec Moscou, les clés d'une solution au problème du Proche-Orient, estiment les observateurs.
Les 338 parlementaires palestiniens présents à la session extraordinaire du CNP à Alger devaient voter hier majoritairement sur un projet de déclaration politique définissant une nouvelle «stratégie» politique de la centrale palestinienne.
L'intérêt de ce projet de résolution en plusieurs points réside dans deux paragraphes qui devraient satisfaire, au moins partiellement, les Etats-Unis: le premier annonce que l'OLP accepte la résolution 242, et constitue la base de négociations de paix. Washington posait comme préalable à toute négociation l'acceptation de cette résolution. L'OLP assortit néanmoins son acceptation d'une seule condition: que les droits «nationaux» légitimes des Palestiniens, notamment le droit à l'autodétermination, soient reconnus.

L'Union Soviétique de Mikhaïl Gorbatchev partage ce point de vue.
L'autre condition posée par les Etats-Unis à toute participation de l'OLP à d'éventuelles négociations de paix est la renonciation au terrorisme. Dans sa déclaration politique, le CNP dénoncera le terrorisme, mais il soulignera qu'en vertu notamment de la résolution 159 de l'ONU (1948), les peuples ont le droit de lutter par tous les moyens dont ils disposent pour libérer leur pays d'une force occupante, a déclaré Abou Yiad.
PRÊTS AU DIALOGUE
Les appels à George Bush ont du reste émaillé cette session: «J'espère que M. Bush sera moins partial», a dit Yasser Arafat dans son discours d'ouverture du CNP. «Nous espérons que les Etats-Unis renonceront à la clause Kissinger» (qui interdit tout dialogue avec l'OLP aussi longtemps qu'elle n'a pas connu l'existence d'Israël), a renchéri le porte-parole du CNP, Ahmed Abderrahman. Et de répéter à plusieurs reprises: «Nous sommes prêts à engager un dialogue avec l'administration américaine sans conditions préalables».
PLUS FORMELLE QUE CONCRÈTE
La proclamation d'un Etat indépendant, que les Etats-Unis ont rejetée à l'avance, paraît par ail-



leurs aux observateurs plus formelle que concrète, dans la mesure notamment où, selon les informations de source sûre dont on dispose, les frontières de cet Etat ne seront pas délimitées. Un gouvernement provisoire qui serait chargé des affaires de cet Etat ne serait pas non plus constitué, mais seulement le principe de sa formation accepté. Abou Iyad a réaffirmé lundi qu'un tel gouvernement serait formé par le Conseil Central de l'OLP «en temps opportun».
En dépit de l'opposition d'un bon nombre de parlementaires à l'acceptation de la résolution 242, voire grâce à cette opposition, M. Arafat devrait sortir du CNP en position de force, estiment les observateurs.
Les divergences de vue inter-palestiniennes n'auront pas en effet entraîné de rupture au sein de la centrale palestinienne, et les opposants se contenteront en quelque sorte de prendre date pour le cas où les «concessions» auraient été faites pour rien. «Si M. Arafat obtenait un Etat, j'admettrais qu'il avait eu raison», a déclaré dimanche soir à un journaliste américain Georges Habache, secrétaire général du Front Populaire de Libération de la Palestine. (ats, apf)

L'envolée belle Hlasek numéro 13 à l'ATP



Jakob Hlasek: la marche en avant. (ASL - a)

SPORTS 11 - 13 - 15 - 16

Pologne: contact rétabli Le pouvoir et «Solidarité» réactivent la mise en route de la «table ronde»

Le pouvoir et le syndicat interdit Solidarité ont de nouveau établi le contact pour tenter de réactiver le processus de mise en route de la «table ronde» entre les deux parties, mais de multiples incertitudes subsistent quant à l'ouverture à court terme de ces négociations, soulignaient lundi les observateurs à Varsovie.
Le ministre de l'intérieur, le général Law Kiszczak, a répondu à la fin de la semaine dernière à la lettre que lui avait adressée le 5 novembre Lech Walesa, le président de Solidarité. Dans ce courrier, le leader syndical avait indiqué qu'il était prêt à engager, sous certaines conditions, de nouveaux pourparlers avec le ministre dans le but de parachever les préparatifs de la «table ronde».
Lech Walesa s'est refusé à dévoiler le contenu de la lettre qu'il vient de recevoir du général Kiszczak. Il a toutefois laissé transparaître un certain pessimisme. «Je ne pense pas», a-t-il déclaré à Gdansk (nord), «que la table ronde puisse s'ouvrir dans un climat si peu favorable». «Mais j'espère», a-t-il aussitôt ajouté, «que la raison l'emportera».
L'entourage du président de Solidarité a précisé que le pays pourrait être fixé «dans les tout prochains jours» sur «les chances d'un dialogue» entre le pouvoir et l'opposition.
Lech Walesa avait posé comme conditions à une nouvelle rencontre avec le général Kiszczak - la quatrième depuis le 31 août dernier - la suspension de la décision gouvernementale relative à la liquidation des chantiers navals Lenine de Gdansk et la réintégration dans leurs entreprises respectives des quelque 120 ouvriers

licenciés à la fin de l'été dernier pour «fait de grève».
Il avait aussi réclamé au pouvoir de se déterminer publiquement, avant la tenue de la «table ronde», par rapport à la question de l'instauration du pluralisme en Pologne. (ats, apf)



COIFFURE
Cypelle
039/28.75.55

L'ÉVÉNEMENT

Brésil: l'heure du désenchantement

Tandis que, comme dans un film de Pagnol, les socialistes d'outre-Jura se disputent pour la mairie de Marseille, nous oublions un événement plus immédiat et plus important: les élections municipales brésiliennes qui se déroulent aujourd'hui.

Certes, le pays de l'Amazonie est lointain, mais un bouleversement des forces politiques pourrait y avoir des répercussions qui ébranleraient tout le continent.

Depuis la fin du régime militaire en 1985, le parti «Mouvement démocratique brésilien» (MDB, centriste) dominait toute la politique du pays. Dans son sillage, les plus jolis rêves miroitaient comme des colibris. Les pauvres y discernaient, sur fond de samba, l'assouvissement de leur faim endémique et tous pensaient entrevoir dans les flots bleus de l'Atlantique le corps de la mauvaise fée «Inflation» qui se noyait.

En quelques mois, tout a été gâché. Les espoirs ont été écrasés comme par un rouleau-compresseur et le Brésil est devenu à nouveau le pays des lendemains qui s'enroulent.

Dans cette atmosphère de désillusions, la droite et la gauche devraient remporter de nombreuses victoires et il conviendra d'examiner soigneusement de quel côté penche la balance.

A cet égard, les résultats des deux plus grandes villes du Brésil, Rio et São Paulo fourniront des indications précieuses.

Dans l'ancienne capitale, c'est le «gauchiste» Lionel Brizzola qui devrait l'emporter. L'homme est un démagogue, qu'on pourrait situer entre Sékou Touré et Péron. Millionnaire, il n'a guère été apprécié par les socialistes occidentaux qui l'ont approché, car sa doctrine se confine à nationalisme chatouilleux et à un durcissement envers les multinationales. Mais il est assez habile pour s'allier avec les catholiques progressistes, très influents, et pour ne pas commettre des exagérations qui braqueraient les militaires.

Selon les sondages, la municipalité de São Paulo devrait revenir, en revanche, à Paulo Maluf.

Héritier du parti des militaires, on le dit pétri de qualités, à commencer par l'intelligence. Toutefois, on semble craindre qu'il ne lutte pas suffisamment contre la corruption.

D'origine libanaise, il a l'appui des milieux du commerce qui goûtent son style énergique qui tranche avec la moiteur ambiante. Situé très à droite, il y a quelques années, il paraît assez machiavélique pour se déplacer vers un centre musclé.

Et sa filiation arabe pourrait entraîner des développements surprenants.

Willy BRANDT

Israël: dissensions au sein du Likoud
Un gouvernement difficile à former

Le président Haïm Herzog a officiellement chargé le premier ministre Itzhak Shamir de former le prochain gouvernement israélien en lui demandant de tenter de constituer un gouvernement d'union nationale avec les travaillistes.

Le chef de la droite nationaliste israélienne a accepté hier matin à condition que son parti, le Likoud, soit la force dirigeante de ce gouvernement, alors que les travaillistes de Shimon Pérès ne s'étaient dits prêts à gouverner avec Itzhak Shamir qu'à condition qu'une stricte parité soit respectée entre les deux formations - ce qu'a réaffirmé lundi Uzi Bar-Am, secrétaire général du parti travailliste.

M. Shamir, qui s'exprimait à la villa présidentielle à l'issue de son entretien avec le président de l'Etat d'Israël, a déclaré qu'il s'efforcera de former une coalition incluant «tous les partis qui seront d'accord pour faire partie d'un gouvernement dirigé par le Likoud», mais il a clairement laissé entendre qu'il dirigerait seul et ne renouvelerait pas l'expérience de 1984 avec les travaillistes. Ces derniers et le Likoud s'étaient alors partagés le poste de premier ministre (deux ans chacun) et les portefeuilles.

Le président Herzog a annoncé qu'il choisissait M. Shamir après deux semaines de négociations intenses qui ont suivi les élections du 1er novembre: «Il est maintenant clair que les partis représentant la majorité au Parlement sont d'accord pour attribuer la charge (de premier ministre) à Itzhak Shamir du Likoud», a-t-il déclaré.

UN EFFORT COLOSSAL

«Le gouvernement que je formerai, avec l'aide de Dieu, a déclaré le



Le président Herzog, à gauche, charge officiellement M. Shamir de former le gouvernement. (AP)

chef du Likoud, considérera comme sa tâche prioritaire de faire un effort colossal pour faire avancer le processus de paix et parvenir à l'amitié et à la compréhension avec nos voisins.»

Toutefois, des dissensions au sein du Likoud, au sujet des portefeuilles et des concessions faites aux partis religieux, pourraient compliquer la tâche du nouveau premier ministre.

TROIS JOURS

Selon la constitution, M. Shamir a trois jours pour donner sa réponse au président, puis il dispose de 21 jours pour mettre en place son équipe ministérielle. Il peut alors demander une extension de ce délai de 21 jours. M. Shamir pourrait bien avoir besoin de cette prolongation pour trancher les conflits au sein du Likoud sur l'attribution des 25 portefeuilles. En outre il reste à parachever l'accord

avec l'un des deux partis religieux de la coalition, Agoudat Israël.

Un député du Likoud, M. David Levy, a dénoncé les accords avec Agoudat et avec l'autre parti ultra-orthodoxe de la coalition, Shass, accords conclus en échange d'importants postes ministériels.

Avec le soutien des petits partis ultra-orthodoxes, le Likoud et ses alliés de droite ont le soutien de 63 des 120 députés de la Knesset, élus le 1er novembre dernier. (ap)

M. Miki est mort
Il avait été premier ministre du Japon

L'ancien premier ministre japonais Takeo Miki, connu comme le «monsieur propre» des politiciens conservateurs, est décédé hier à 01 h 30 GMT à l'Hôpital Mitsui Memorial de Tokyo à l'âge de 81 ans, a annoncé un membre de sa famille. Il avait été admis à ce même hôpital le quatre juin 1986 après une crise cardiaque.



Takeo Miki. (Béline AP)

Takeo Miki, politicien de carrière, avait exercé les fonctions de premier ministre de 1974 à 1976, après une carrière parlementaire à la chambre des représentants particulièrement longue puisqu'il y avait été élu à partir de 1937 et y était resté 51 années consécutives.

En février 1976, Takeo Miki avait conduit avec acharnement, l'enquête sur le scandale Lockheed. Dans le scandale (des pots-de-vin avaient été versés prétendument par la compagnie américaine aéronautique Lockheed à des hommes d'affaires et des personnalités politiques japonais afin d'accroître les ventes des appareils au Japon), le premier ministre de l'époque, Kakuei Tanaka, avait été accusé d'avoir reçu deux millions de dollars (12 millions de ff) en récompense pour les avions vendus à la compagnie aérienne japonaise JAL.

Pendant toute sa carrière parle-

mentaire et exécutive, Takeo Miki s'est battu pour l'adoption de réformes et contre l'introduction de l'argent dans la politique.

En particulier, en 1958, il avait démissionné de son poste de directeur-général de l'agence de planification économique pour protester contre l'accroissement des pouvoirs de la police et en 1974, il avait récidivé, cette fois du gouvernement de Kakuei Tanaka en guise d'opposition à la politique de «l'argent d'abord» du premier ministre. (ap)

Brésil: élections municipales
Dans un climat social agité

Plus de 75 millions de Brésiliens sont appelés aux urnes, mardi, pour élire leurs maires et conseillers municipaux, des élections qui constitueront un test indirect de popularité pour le président José Sarney alors que le climat social est assez agité.

Quatre mille trois cent sept municipalités sont en jeu dans le plus grand et le plus peuplé pays d'Amérique latine. Les électeurs ont un large choix puisque pas moins de 29 partis sont en lice. On trouve de tout: deux formations se réclamant du communisme jusqu'aux partisans de l'ancienne dic-

tature militaire à l'autre extrémité du spectre politique.

Le nombre de bulletins non exprimés (l'abstention est interdite) risque d'être élevé dans un pays où la classe politique ne bénéficie pas actuellement d'une très bonne image de marque. Les autorités ont demandé aux Brésiliens de faire preuve de responsabilité et de ne pas voter blanc ou nul en écrivant n'importe quoi sur les bulletins de vote. Il faut dire qu'un journal satyrique a fait campagne en faveur de la «candidature» d'un chimpanzé à la mairie de Rio, initiative qui n'est pas passée inaper-

çue. De nombreux graffitis appellent d'ailleurs à voter nul.

POUR UN CONTRE SARNEY

Bien que les électeurs aient à se décider sur des problèmes essentiellement locaux, les observateurs politiques estiment que les Brésiliens se prononceront pour ou contre le parti du président Sarney, le Mouvement démocratique brésilien, une formation de centre-droit. Selon les derniers sondages, le MDB pourra s'estimer heureux s'il parvient à conquérir trois des 14 plus grandes villes du pays alors qu'en 1986, lors des législatives, il

avait eu la majorité au Sénat et au Parlement fédéral. Il avait alors emporté 23 des 24 sièges de gouverneur.

Quant au climat social, il est très tendu dans certains secteurs. La troupe a tué trois grévistes la semaine dernière sur le carreau des aciéries d'Etat. Hier, les raffineries de pétrole étaient toujours pratiquement paralysées par la grève de plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, mouvement qui en était à son quatrième jour. Selon la compagnie d'Etat Petrobras, 80% des 60.000 travailleurs du pétrole sont en grève, un chiffre qui augmenterait tous les jours. (ap)

Prix Goncourt-Renaudot 88



Les écrivains Erik Orsenna (à gauche) et René Depestre (à droite) heureux lauréats des prix Goncourt et Renaudot 1988. (Béline AP)

Le prix Goncourt, le plus prestigieux des prix littéraires français, a été attribué lundi au Français Erik Orsenna pour «L'exposition coloniale». Quant au Renaudot, l'un des autres grands prix littéraires français, il a été décerné, le même jour, au Haïtien René Depestre pour «Hadriana dans tous mes rêves».

L'attribution du prix Goncourt, et accessoirement celui du Renaudot, est le grand événement de la vie littéraire française, ardemment convoité par les auteurs et les éditeurs. (ats, apf)

RFA: bébé enlevé

Un inconnu, qui a pénétré par effraction au domicile d'un riche homme d'affaires ouest-allemand, a tué sa grand-mère et enlevé son fils de 15 mois, a demandé plusieurs millions de marks de rançon pour libérer l'enfant, a rapporté la police lundi.

La police a refusé de préciser le montant de la rançon exigée par le ravisseur. Le petit Patrick Padberg a été enlevé samedi soir à son

domicile à Eslohe (100 km au nord-est de Cologne).

L'homme tentait d'ouvrir un coffre lorsqu'il a été apparemment surpris par la grand-mère et l'arrière-grand-mère du petit garçon. La grand-mère âgée de 56 ans, qui a semble-t-il lutté avec l'agresseur, a été étranglée tandis que l'arrière-grand-mère, 76 ans, était enfermée dans une pièce. (ap)

Si l'Iran le veut...

Golfe: la paix dans les dix jours

L'Irak et l'Iran pourraient signer un traité de paix d'ici dix jours si Téhéran en avait le désir, a affirmé lundi le président irakien Saddam Hussein.

Dans une déclaration diffusée par l'agence de presse irakienne

INA reçue à Nicosie (Chypre), le chef de l'Etat irakien a par ailleurs averti que son pays mobiliserait immédiatement 120 divisions en cas d'attaque iranienne. «Mais grâce à Dieu, cela n'arrivera pas», a-t-il déclaré. (ap)

LE MONDE EN BREF

UEO. — Le Conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a commencé ses travaux hier à Londres; travaux au cours desquels l'Espagne et le Portugal rejoindront officiellement l'institution, seul forum européen compétent en matière de défense.

ROUMANIE. — Le journaliste Pierre Blanchet de l'hebdomadaire «Le Nouvel Observateur», et le photographe indépendant Gilles Luneau, ont été expulsés de Roumanie le 8 novembre, après avoir passé cinq jours dans le pays avec un visa de tourisme.

ISRAËL. — Un avion Cessna dont l'équipage vérifiait le gazoduc Eliat - Eshkolon, s'est écrasé dans le désert israélien du Néguev. Le pilote et le passager ont été tués.

WIESENTHAL. — Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal a pris ce week-end la défense de l'ancien président du Parlement ouest-allemand Philipp Jenninger, contraint de démissionner après le scandale provoqué par son discours du cinquantième anniversaire de la «Nuit de cristal».

SAVOIE. — Joseph Perrin, septuagénaire demeurant à Myans (Savoie), a abattu son fils et grièvement blessé sa belle-fille, avant de retourner l'arme contre lui.

MARCOS. — La Cour suprême des Etats-Unis a ordonné à l'ex-président philippin Ferdinand Marcos et à son épouse, d'obéir à quatre injonctions de la Justice fédérale.

CRIMINALITÉ. — La politique de réformes entreprises par la direction soviétique a eu pour résultat une baisse considérable du nombre des crimes.

BERLIN. — Neuf Allemands de l'Est, dont un garde-frontière, sont passés ce week-end à l'Ouest, lors de cinq évasions distinctes.

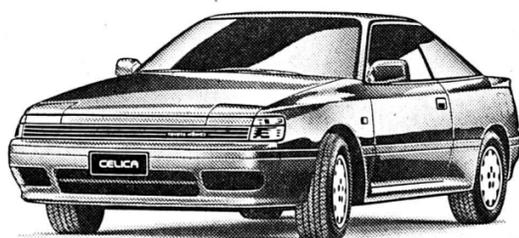
PRINCE CHARLES — «La vie commence à 40 ans», proclamait un badge accroché au costume du prince Charles, hier, alors qu'il fêtait son anniversaire auprès des déshérités de Birmingham, en visitant notamment un centre commercial.



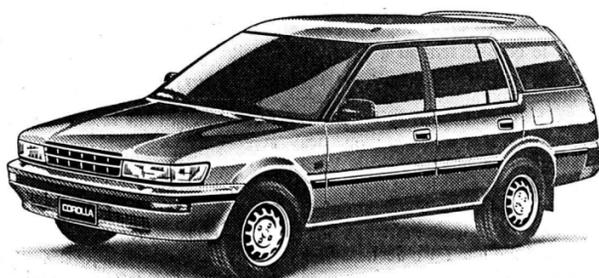
4-Runner. 3 portes, 5 places, 4 cylindres à injection d'essence, 2366 cm³, 82 kW (112 ch) DIN, 5 vitesses, **fr. 33 480.-.**

4-Runner RV-Special,
fr. 35 430.-. (ill.)

La gamme la plus vaste et la plus prisée de 4x4.



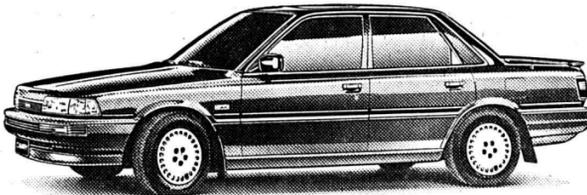
Celica Turbo 4WD. 3 portes, 4 places, 5 vitesses, 1998 cm³, 136 kW (185 ch) DIN, 4 cylindres, 16 soupapes, turbocompresseur à échangeur thermique, transmission intégrale permanente, freinage antiblocage, **fr. 41 200.-.**



Corolla RV-Wagon 4WD. 5 portes, 5 places, 5 vitesses, 1587 cm³, 77 kW (105 ch) DIN, 4 cylindres, 16 soupapes, **Corolla RV-Wagon 4WD XLi, fr. 22 990.-, GLi fr. 25 950.-. (ill.)**



Corolla Sedan 4WD. 4 portes, 5 places, 5 vitesses, 1587 cm³, 77 kW (105 ch) DIN, 4 cylindres, 16 soupapes, **fr. 23 990.-.**



Camry Sedan 4WD. 4 portes, 5 places, 1998 cm³, 86 kW (117 ch) DIN, 4 cylindres, 16 soupapes, **fr. 29 900.-.**



Model-F 4WD. 8 places, 4 portes, 4 cylindres à injection d'essence, 2237 cm³, 73 kW (99 ch) DIN, 5 vitesses, **4WDDX, fr. 28 890.-; 4WD GL, fr. 31 390.-.**



Hiace Wagon 4WD. 8 places, 4 cylindres, 2237 cm³, 69 kW (94 ch) DIN, 5 vitesses, **fr. 29 000.-.**



LandCruiser II Turbo 4WD. 5 places, 4 cylindres turbo diesel, 2445 cm³, 63 kW (86 ch) DIN, 5 vitesses, **LandCruiser II FRP-Top Turbo fr. 35 400.-, LandCruiser II FRP-Top Turbo RV-Special fr. 38 800.-.**



LandCruiser Turbo Station Wagon 4WD. 5 places, 6 cylindres turbo diesel, 3978 cm³, 100 kW (136 ch) DIN, injection directe, 5 vitesses, **fr. 50 300.-.**

Qualité de pointe, perfectionnement technique constant et expérience irremplaçable, acquise dans tous les continents et dans les conditions les plus impitoyables, tels sont les composants du succès sans pareil de la plus vaste gamme de 4x4: celle de Toyota, bien sûr. Par la grande variété des berlines, breaks, modèles de sport, voitures de plaisance, tous terrains, limousines à grand volume et utilitaires, à transmission intégrale permanente ou enclenchable, qu'elle englobe, elle comble vraiment tous les besoins.

La gamme des 4x4 Toyota répond à toutes les exigences des automobilistes envers de tels véhicules: sécurité, tempérament sportif, fiabilité et prix équitables. Les systèmes de transmission intégrale, permanente ou enclenchable, de Toyota passent pour les modes d'entraînement les plus modernes et les plus sûrs. Essayez donc une de ces Toyota!

Tous les atouts. Les avantages des quatre roues motrices sont évidents: sécurité supérieure, quels que soient l'état de la route et les conditions météorologiques, tenue plus sûre dans les virages et meilleure traction, surtout appréciable en côte. Autant d'atouts qui font des Toyota 4x4 des véhicules toutes saisons par excellence.

4WD: Toyota en offre le plus. Les modèles Toyota 4WD offrent plus que ce qu'on a l'habitude de trouver sur le marché de l'automobile: transmission intégrale, technique de pointe - tels les moteurs multisoupapes -, exemplaire équipement ultra-complet et ainsi de suite. Sans compter leur toujours très attrayant rapport qualité/prix.

Toyota Multi-Leasing: **Telefon 01-495 24 95**

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Poubelle suisse en Angola

Les gros projets d'un marchand d'armes

Un marchand d'armes bâlois Arnold Andreas Kuenzler est au centre d'un énorme projet de trafic et de retraitement de déchets toxiques vers l'Afrique australe. Kuenzler le confirme, il veut exporter d'énormes quantités de déchets toxiques occidentaux en Namibie et en Angola.

Suter et Suter, à Bâle, l'un des plus gros bureaux suisses d'ingénieurs, précise qu'il pourrait mener une étude d'impact dans ces deux pays. Kuenzler aurait traité le projet namibien avec la SWAPO, ce mouvement qui se bat pour l'indépendance de la Namibie contre les forces sud-africaines.

Arnold Kuenzler a 47 ans et dirige la société Integrated Logistic Support, domiciliée 97 Griensstrasse à Bâle. Elle ne figure pas dans l'annuaire du registre du commerce. Ce Bâlois se dit «géologue». Il reconnaît travailler depuis 20 ans dans le commerce des armes.

2 MILLIARDS DE DOLLARS!
Un projet de contrat adressé de Luanda (Angola) à Arnold Kuenz-

ler, décrit en détail le projet namibien. Celui-ci prévoit une concession d'importation et de stockage de déchets à l'intérieur d'un site de 50.000 km² (la taille de la Suisse), le long de la Côte des Squelettes. Dans ce contrat, un mystérieux «gouvernement namibien en exil» (selon Suter et Suter, probablement la SWAPO) confirme les conditions dans lesquelles il est d'accord de fournir à Kuenzler et au groupe d'investisseurs qu'il représente, des permis d'importation pour déchets. En compensation, Kuenzler versera 2 milliards de dollars à ce gouvernement en exil! Dans les 10 ans, un port sera construit ainsi que 3 fours d'incinération pour déchets, une voie de chemin de fer vers le site d'entreposage et une cité ouvrière. Le

contrat sera signé dès que Kuenzler aura produit une étude d'impact prouvant que le projet est conforme à la législation internationale en matière d'environnement.

ACCORD DE PRINCIPE

Cet été, Arnold Kuenzler charge la société Suter et Suter, qui emploie 600 architectes et ingénieurs, de

Une enquête de

Jean-Philippe Ceppi et Jane-Lise Schneeberger

réaliser une étude d'impact pour deux projets de fours en Afrique australe. «L'idée de base, explique Roland Lindner, chef du projet chez Suter, est d'établir dans quelle mesure la situation géologique est vraiment idéale dans les deux régions proposées (Namibie et Angola)». Et Kuenzler: «Nous voulons réaliser en Afrique les mêmes installations que Ciba

Geigy à Bâle. Si c'est bon pour les Suisses, c'est bon pour les Noirs!» Dans une première phase, en août 88, Suter accepte de collaborer. Elle est prête à réaliser une étude quand le projet sera établi. Cette étude durerait 6 mois pour un coût de 2 millions de dollars.

NAMIBIE NON, ANGOLA OUI!

Dans une deuxième phase, Suter donne un préavis défavorable au projet namibien. Lindner explique: «Nous n'avons rien stoppé, mais nous préférons attendre la fin des négociations sur le conflit namibien. Nous avons donné la priorité à l'Angola. «Autre raison de la suspension du projet namibien, selon Kuenzler: la SWAPO, son partenaire dans l'affaire, risque de ne pas obtenir le pouvoir à l'issue des négociations.

Concrètement, Suter devrait dire d'ici la fin de l'année si elle accepte de mener une étude en Angola. Le cas échéant, l'étude

pourrait prendre 2 à 3 mois. Au printemps 89, on devrait savoir si des déchets seront déchargés en Angola, mais avec qui Kuenzler a-t-il eu des contacts? «Avec les Angolais, les Sud-Africains et la SWAPO», répond-il.

Ni le site, ni la quantité, ni le type de déchets ne sont encore définis. Mais il est très probable que le projet angolais sera calqué sur celui de Namibie mis en veilleuse. «Rien n'est décidé, assure Lindner. Nous pouvons encore refuser. Tout ce que nous avons dit, c'est que nous étions capables de mener ce genre d'étude. De toute façon, il faudra bien trouver une solution à ce problème de déchets et il s'agit d'une idée réaliste.»

SOUTIEN FANTÔME?

Ciba Geigy, comme les responsables de l'Office fédéral de l'Environnement (OFE) sont de très mauvaise humeur: tous deux ont appris qu'Arnold Kuenzler se van-

taut d'avoir leur soutien auprès du plus gros importateur suisse de déchets vers la France, Fritz Furler, à Ziefen (BL). Ce dernier confirme: «Ce Kuenzler m'a téléphoné en me proposant une collaboration. Il m'a dit que Berne et Ciba étaient favorables à son projet». Furler a refusé toute collaboration.

Urs Gujet, responsable de la gestion des déchets spéciaux chez Ciba, a été contacté à deux reprises par Kuenzler. Il y a un mois, Kuenzler annonce qu'il va continuer en Angola. Il explique qu'il compte utiliser là-bas la technologie du nouveau four d'incinération pour déchets spéciaux que Ciba va construire à Bâle. Gujet lui répond très clairement que tout cela n'intéresse pas Ciba-Geigy.

Quant à l'Office de l'Environnement, il nie catégoriquement avoir donné le moindre soutien à Kuenzler: «Cette façon d'éliminer nos déchets n'est pas la bonne».

(BRRI)

Poids lourds: le Conseil fédéral embourbé

Des fissures dans le principe des 28 tonnes?

Le Conseil fédéral n'entend pas remettre en cause la limitation à 28 tonnes pour les poids lourds. Mais certaines concessions pourraient malgré tout être accordées à l'Italie, lors de la visite à Berne du premier ministre Giulio Andreotti, la semaine prochaine. A Strasbourg les députés européens (CE) s'apprêtent à voter une résolution exigeant un couloir pour les «40 tonnes» à travers la Suisse.

Lundi matin, la presse allemande a vertement critiqué «l'erreur» de MM. Adolf Ogi et Jean-Pascal Delamuraz qui semblaient prêts à autoriser des exceptions pour les camions citernes italiens de 40 tonnes.

Hier, lors d'une séance exceptionnellement avancée en raison d'un exercice de défense générale, le gouvernement a réaffirmé qu'il n'entendait pas remettre en cause la limitation à 28 tonnes. Le docu-

ment publié samedi par le Tages-Anzeiger n'était qu'une des propositions d'un groupe d'experts interdépartemental destinée à répondre aux revendications italiennes.

On y évoquait la possibilité de laisser passer des camions-citerne de 40 tonnes contenant des denrées alimentaires liquides (lait, huile d'olive, vin.

GUERRE DES CAMIONS

C'est que la guerre des camions pourrait renaitre l'an prochain avec l'Italie si l'accord actuel n'est pas reconduit à la fin de l'année. L'Italie, qui souhaite une plus large ouverture de la Suisse à ses camions, a pris prétexte de la taxe sur les poids lourds pour menacer les poids lourds suisses d'un droit fiscal supplémentaire.

Il y a donc urgence à négocier et M. Ogi en discutera jeudi prochain lors de la visite à Berne du premier ministre italien Andreotti.

Si le conseil fédéral a examiné hier les concessions possibles, dans d'autres domaines (transports ferroviaires), en faveur de l'Italie, il ne remet pas en cause la limite des 28 tonnes, a précisé hier le vice-chancelier Achille Casanova. Une décision ne sera d'ailleurs prise qu'après la visite de M. Andreotti.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Notre situation géographique, l'infrastructure routière autant que la protection de l'environnement interdisent à la Suisse d'ouvrir ses frontières aux 40 tonnes, selon le Conseil fédéral.

PRESSIONS DE LA CE

Celui-ci, en signe de mauvaise humeur à la suite des nombreuses fuites de son groupe de travail a

décidé de le supprimer. Cinq départements, avec au moins une quinzaine de fonctionnaires, y réfléchissaient sur le trafic de transit européen à travers la Suisse.

Cela dit le Parlement de la Communauté européenne devrait renforcer, demain mercredi, la tendance dure de nos voisins sur ce problème des transports routiers. Lors de l'examen du rapport de la Commission des transports, les députés des douze devraient voter, à Strasbourg, une résolution relative aux négociations avec les trois pays alpins non-membres, la Suisse, l'Autriche et la Yougoslavie, pour exiger le principe de la réciprocité.

Avec à la clé une menace de rétorsion pour les camions suisses de 40 tonnes et plus qui circulent dans les pays de la Communauté.

Y. P.

Succès malgré un couac

Les Eglises chrétiennes de Suisse au Vatican



Mgr Pierre Mamie, à gauche en compagnie de Roland-Bernhard Trauffer. (Bélino AP)

Les 23 membres de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC), en visite la semaine dernière à Rome, estiment avoir atteint leur objectif: mieux se comprendre entre protestants et catholiques. Si la délégation a été «écoutée» au Vatican, elle a cependant vécu le refus d'être reçue par la Congrégation pour la doctrine de la foi comme un «triste» affront, ont admis les responsables de la CTEC, hier à Berne devant la presse.

Le but de ce séjour d'une semaine dans les dédales du Vatican était double, selon la présentation faite par Mgr Pierre Mamie, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Permettre en premier lieu aux membres protestants et réformés de la CTEC de se «familiariser avec la maison», de voir comment elle «fonctionne» et de pouvoir «mettre des visages sur des documents», c'est-à-dire entamer un dialogue entre frères et sœurs et non entre institutions.

En second lieu, il était tout aussi important que les «gens de Rome» entendent de vive voix les préoccupations et les espérances œcuméniques des «gens d'ici».

AFFRONT DE TAILLE

Tous les participants se sont plus à relever que leur séjour, ni «voyage touristique, ni pèlerinage, mais une étape sur le difficile chemin de l'unité», a été réussi au-delà de toute espérance et que le «couac» du Cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, ne représente qu'un «petit nuage dans un ciel ensoleillé», selon le mot de Pierre Mamie.

Pourtant, l'affront a été de taille: lorsque les membres de la Communauté de travail se sont présentés à la Congrégation pour la doctrine de la foi, personne n'était là pour les recevoir. A l'heure actuelle, aucune explication n'a été fournie sur cette absence injustifiée: «J'ai eu très mal» a avoué Mgr Mamie, qui a ajouté: «Nous avons tous été déçus, blessés et peinés par ce refus».

«Le plus triste, pour l'évêque catholique-chrétien Hans Gerny, ce n'était pas que le Cardinal ne soit pas là, ce qu'on peut comprendre dans cette lourde machinerie qu'est le Vatican, mais que personne n'avait la moindre idée de ce qu'on venait faire à Rome!»

Aux dires du président de la Communauté de travail, le pasteur Heinrich Rusterholz, le voyage a été cependant une pleine réussite: «Nous avons été écoutés». Il est impossible de mesurer des résultats tangibles dans l'œcuménisme, a rappelé le pasteur, c'est à long terme qu'il faut juger une telle démarche d'unité. Ce qui compte, pour le président de la CTEC, c'est le but, tel qu'il apparaît dans la prière de Jésus: «Que tous soient un, afin que le monde croie!».

Pour le pasteur Ernst Meili, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée de Zurich, l'important était que «nous ayons pu poser nos questions. Nous espérons bien recevoir des réponses». Si de nombreux obstacles demeurent sur le chemin de l'unité, il reste une grande espérance œcuménique, a conclu Mgr Mamie, en faisant référence au pape: «Nous pouvons compter sur un allié très solide au Vatican». (ats)

LA SUISSE EN BREF

PTT. — Le programme d'installation de guichets de sécurité dans les bureaux de poste suit son cours. Quelque 500 bureaux de poste seront munis de guichets de sécurité d'ici la fin de cette année. Au total, les PTT prévoient, au cours des dix prochaines années, d'équiper quelque 3800 bureaux de poste d'environ 10.000 guichets de sécurité afin de mieux protéger leurs employés contre les tentatives de hold-up.

VAUD. — Etonnement mi-réjouï mi-sceptique, dans les travées du Grand Conseil vaudois, à l'ouverture de la session de novembre: le Conseil d'Etat, dans une lettre aux députés, les informe de sa décision, «pour des raisons pratiques», de renoncer à la tenue vestimentaire «veston noir - pantalon rayé» pour les séances parlementaires. Tenue abandonnée depuis longtemps tant sur le plan fédéral que dans tous les autres cantons.

HANS W. KOPP. — Hans W. Kopp, l'avocat zurichois et époux de la conseillère fédérale a affirmé avoir bonne conscience dans l'affaire de la société Shakarchi Trading S.A. et du blanchissage d'argent sale, dans des interviews accordées à la radio allemande DRS et à l'hebdomadaire «Schweizer Illustrierte» (SI).

VENOGE. — Une initiative populaire a été lancée dans le canton de Vaud pour «sauver la Venoge». Devant la dégradation croissante de la rivière et de sa vallée et «le peu d'empressément du gouvernement à prendre des mesures efficaces», le WWF-Vaud et d'autres associations de protection de la nature ont décidé d'appeler au peuple pour «guérir une grande malade». 12.000 signatures devront être récoltées en trois mois.

ÉNERGIE. — Dans un message le Conseil fédéral sollicite un crédit de 46 millions pour un programme d'action intitulé «Construction et énergie» pour les années 1989-1995. Ce programme a pour but de stimuler les efforts de formation et de perfectionnement dans trois domaines: énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'électricité et rénovation des constructions. Les subventions seront surtout utilisées pour financer des cours.

ÉLECTROCUTÉ. — Un jeune homme de 17 ans est mort à la gare de marchandises de Lucerne à la suite d'une électrocution. Selon la police, il était en train de fouiller, dans l'obscurité, un wagon de marchandises avec un camarade du même âge.

DOMDIDIER. — Trois membres du Conseil communal de Domdidier (FR), n'auraient pas observé leur devoir de récusation dans des affaires immobilières communales. Cette constatation du préfet de la Broye, Pierre Aebly, l'a conduit à demander au Conseil d'Etat d'ouvrir une enquête administrative contre le syndic, Michel Pauchard, à la tête

d'un bureau technique, le vice-syndic, Gérald Collaud, associé d'un bureau d'ingénieurs et André Jordan, agent immobilier.

HOLD-UP. — Un homme masqué et armé d'une carabine a commis un hold-up au guichet du chef de gare de Horn. Selon la police thurgovienne, il s'est enfui avec une petite somme. C'est déjà le quatrième hold-up commis dans cette gare, dont trois depuis le début de l'année.

RACCORDEMENTS. — Le Conseil fédéral a adopté un projet de loi visant à favoriser les raccordements ferroviaires. Elle remplacera la loi actuelle, qui date de 1874, donc d'une époque où le chemin de fer occupait une place prépondérante.

ARMÉE. — La commission du Conseil national chargée d'examiner l'initiative «pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix» a décidé, par 17 voix contre 2, de recommander le rejet de l'initiative. Le Conseil national examinera cette initiative le mercredi 7 décembre. Deux contre-projets ont été examinés, puis rejetés également.

Les représentants de mouvements alternatifs de dix cantons ont fondé samedi à Berne l'Alliance verte de Suisse, concrétisant ainsi la décision de principe prise en septembre dernier. Selon ses statuts, la nou-

velle organisation se veut pluraliste et fédéraliste. Elle aspire à la collaboration avec tous les groupements proches et à l'organisation unitaire du mouvement écologiste et alternatif en Suisse.

Le nouveau parti, qui sera dirigé par un comité de sept membres, est actuellement représenté dans dix cantons, soit Zurich, Berne, Vaud, Fribourg, Bâle-Campagne, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse,

Zoug et Grisons. Des pourparlers sont en cours en vue de l'adhésion de groupements de Soleure et du Jura. Les Organisations progressistes (poch) de Bâle-Ville ont été admises. (ats)



L'Alliance verte est née

Les PTT et les prédateurs

Publicité pour annuaires Téléfax

Les prédateurs partent à l'assaut du téléfax. Comme sur le téléx, il y a 15 ans. Des prédateurs? D'obscurs éditeurs d'annuaires internationaux qui refilent aux moins attentifs des bottins à prix d'or. En se servant de la réputation des PTT. Ces derniers ont réagi dès la fin septembre, conseillant à leurs clients de se méfier. Encore plus, ils ont maintenant déposé une plainte auprès de la Fondation de la Publicité Suisse pour la Loyauté en Matière de Publicité.

Le fax est une sorte de photocopieuse à distance. Le document introduit dans l'appareil, le numéro composé et le correspondant reçoit dans l'instant la photocopie de l'envoi. Il y avait 4500 abonnés début 86, près de 30.000 aujourd'hui. Ce succès appâte les embrouilleurs. Les PTT n'ont pas le monopole de l'édition d'un annuaire fax. Des propositions d'inscription dans des bottins internationaux, ou d'achat de ces derniers, arrivent régulièrement dans le courrier des abonnés. Rien à redire. Sauf si une société peut être confondue avec les PTT. Une cinquantaine de clients se sont plaints à la Direction Générale. Des dizaines d'au-

tres lettres et coups de téléphone sont arrivés dans chacun des 17 arrondissements des PTT.

UNE PLAINTÉ

Objet de grogne: la TTP Anstalt, sise à Triesen au Liechtenstein. Jouant sur la confusion PTT-TTP, la facture de l'inscription sur cette liste internationale ressemble en plus à une facture de fax des PTT.

Et coûte 726 francs. Les PTT ont prévenu les abonnés et le cas fut évoqué par la TV suisse allemande.

Les Postes ont maintenant décidé de saisir la Fondation de la Publicité Suisse pour la Loyauté en

Matière de Publicité. La Fondation ne s'étonne guère et étudiera le cas en décembre.

Déjà avec le téléx, de tels trucs s'étaient présentés. Le procédé joue sur l'inattention: l'inscription dans l'annuaire «à paraître», pris pour une facture, peut passer directement dans la comptabilité des abonnés au fax. Avec un faible pourcentage de réponses, l'éditeur fait une bonne affaire.

Une enquête de

Christophe Passer

Souvent fantôme, il change de nom suivant ses opérations et ne produira qu'un annuaire incomplet, s'il en produit un. Introuvable pour les PTT, dont les recherches s'échouent au Liechtenstein, à Rotterdam ou en Grèce.

ACCORD À L'AMIABLE

Parallèlement à leur plainte, les PTT se sont arrangés avec la firme. Et ont obtenu garantie de TTP qu'il n'y aurait plus pareille

pub. Viktor Pech reste son unique administrateur, l'autre responsable ayant quitté la société suite à cette affaire. Pech s'est engagé à informer les PTT avant toute opération publicitaire. La TTP ne changera pas de nom. «Il n'a jamais été dans l'intention de TTP de faire quoi que ce soit contre les PTT», déclare-t-il. Sur les succès des 56.000 bulletins envoyés, Viktor Pech reste discret, disant seulement que cette affaire a «réduit les rentrées attendues». Il ajoute que son annuaire sortira de toute façon au début de l'année prochaine.

PAS UN CAS ISOLÉ

Les PTT ont sur les bras un second éditeur d'annuaires: le danois CITT. Cette société de Kastrop, à côté de Copenhague, est représentée à Schaan, également au Liechtenstein. Et se sert d'une subtile ambiguïté. Son sigle se confond avec celui de la CCITT, la Conférence Consultative Internationale des Télécommunications, dont font partie les PTT. La publicité se présente avec un bulletin vert chapeauté d'un intitulé dans

les trois langues nationales «service téléfax». On peut aussi la prendre pour une facture. L'annonce dans l'annuaire à paraître en 1989 coûte 803 francs.

Les PTT ont aussi prévenu les abonnés. Pas de plainte à la Fondation car les PTT ont jugé que la confusion CCITT-CITT ne risquait de tromper que les initiés des Télécommunications internationales.

PUBLICITÉ DIRECTE

La Fondation se dit préoccupée aussi par un phénomène qui commence en Suisse après avoir submergé les Etats-Unis: la pub par fax. La réception d'un appel fax coûte au moins le prix du papier.

Un papier spécial cher. Il peut devenir coûteux de retrouver chaque matin une pile de pages de publicité. Les PTT ont déjà reçu des plaintes, mais ils n'ont aucun contrôle sur le contenu des messages. Les pubs que les plaignants avaient trouvées sortant de leur appareil concernaient...du papier pour téléfax!

(BRR)

Faible Bourse de Genève

Les amplitudes du dollar entraînent le doute et provoquent une nouvelle baisse du marché suisse. Les optimistes, et ils sont plus nombreux que la semaine dernière, comptent sur la balance commerciale américaine pour redonner un peu de lustre au billet vert. En effet, selon les premières estimations, le déficit pourrait être contenu en dessous de 11 milliards de dollars, ce qui pourrait nous valoir une reprise de la monnaie américaine jusqu'à 1,49 selon certains.

Et après? L'horizon semble bouché jusqu'à la mise en place de l'équipe Bush, ce qui nous renvoie à la fin janvier 1989. Nous constatons cependant que les premiers cours sont toujours nettement plus défaitistes que ceux pratiqués en cours de séance, un peu comme si les opérateurs ne pouvaient pas se résoudre (et ils ont raison) à admettre certains replis exagérés. D'autre part, comme le marché suisse ouvre avant les autres, il n'a pas de point de repère et ne peut s'adapter que plus tard. A méditer.

La première cotation, celle du Baby Roche (12400 -25), n'apparaissait pas comme catastrophique. Un peu plus loin, les deux coqueluches des investisseurs limitaient les dégâts. BBC (2670) mieux qu'Adia (9025 -35) puisque le titre parvenait à reprendre 40 fr par rapport à sa première cotation.

L'UBS (3280 -15), le bon Ciba (2045 -20), le bon Sandoz (1920 +5), Swissair (1110 -10), Zurich (5720 -30), Electrowatt (2770 -30), Holderbank (5340), Buehrle (1110), Pargesa (1565 -10) et le bon SGS (4900) connaissent un sursaut qui devait très sensiblement réduire, voire annuler, l'écart par rapport aux cours de vendredi. Forbo (3040 -60) était sans doute activée par son expansion géographique.

L'extraordinaire croissance du numéro 2 mondial des ascenseurs, Schindler (5750), devait surtout agir sur la nominative (780 +20). La hausse de plus de 28% du chiffre d'affaires d'Ares-Serono (2600 +25) ne pouvait pas passer inaperçue, pas plus que l'importante commande américaine qui vient de recevoir l'entreprise bernoise Losinger (540 +5).

Le meilleur revient à la nominative Ateliers de Vevey (185 +10) en hausse de 5,7%. Les bons Lindt (1700 +90), Hero (1550 +50), Bernoise (615 +15) et les nominatives Ascom (3900 +75), Neuchâteloise (1170 +20), Huerlimann (3000 +50) et Sika (790 +10) connaissent un bon succès.

Rien de dramatique dans les baisses puisque les plus importantes touchent des valeurs très volatiles. La Gewerbebank Baden (2675 -175) et la Siegfried nominative (850 -50). Les cours d'Unigestion (1625 -75), des bons Genevoise (890 -40), Golay-Buchel (285 -10) et Interdiscount, des actions Intershop (645 -20), Suter + Suter (2600 -75) et Gothard (645 -16) souffrent un peu, mais la portée de ces baisses est atténuée par le manque de volume. (ats)

BBC nouveau propriétaire de la Gewerbebank Baden



Le siège de la Gewerbebank à Baden.

(Bélino AP).

Le groupe de l'électromécanique BBC Brown Boveri est devenu le nouveau propriétaire de la Gewerbebank Baden (GB) au terme de négociations avec l'ancien actionnaire principal, l'homme d'affaires helvète-monégasque Ralph Schmid, a communiqué la GB hier.

Ralph Schmid détenait 46% du capital-actions de la banque argovienne. BBC, qui en avait déjà 10%, porte ainsi sa part à 56%.

L'accord doit encore obtenir l'approbation du Conseil d'administration de BBC. (ats)

Japon: les pharmaceutiques suisses mobilisent leurs ressources

Les pharmaceutiques suisses présents au Japon sont en train de mobiliser leurs ressources globales de recherches et développement pour élargir leur gamme de produits afin de remédier à la baisse des prix des médicaments décidée par le gouvernement pour réduire ses dépenses de santé.

Dans un rapport, la maison de titres suisse UBS Phillips & Drew à Tokyo estime que les filiales japonaises des chimiques suisses sont bien placées pour accroître leur part du marché japonais des produits pharmaceutiques. Valant la bagatelle de 5 trillions de yen ou 39 milliards de dollars, c'est le deuxième du monde après les Etats-Unis.

Parmi les pharmaceutiques étrangers, Nippon Ciba-Geigy est l'un des mieux intégrés. En 1987, avec un chiffre d'affaires global de 110 milliards de yen (contre 103 milliards de yen en 1986), il occupait le premier rang parmi les pharmaceutiques étrangers, le douzième en incluant les sociétés japonaises.

Ces cinq prochaines années, Nippon Ciba-Geigy qui réalise 40% de son chiffre d'affaires avec les médicaments, escompte contrôler 2% du marché japonais. Pour y parvenir, l'entreprise suisse a rationalisé ses opérations de recherche de manière à accélérer le rythme de développement de nouveaux produits orientés vers le troisième-âge. Le Voltaren, un anti-rhumatismal figure, quinze ans après son lancement, parmi les trente médicaments les plus vendus au Japon.

Nippon Ciba-Geigy est aussi en train d'augmenter sa force de

vente. Aujourd'hui, il dispose de 640 vendeurs, le minimum requis dans un archipel privilégiant, plus qu'ailleurs, les rapports étroits entre médecins et sociétés pharmaceutiques.

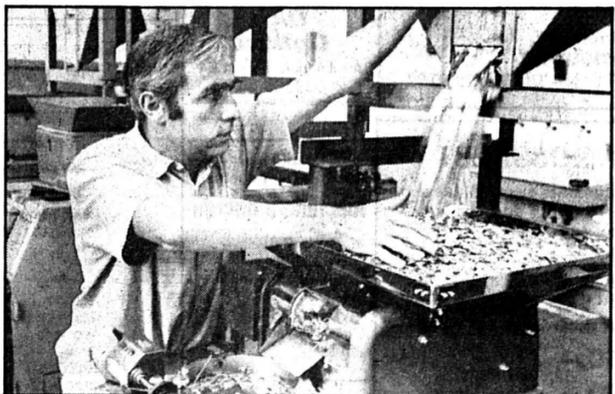
Etabli au Japon depuis 1960, Sandoz Yakuhin a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires global de 74 milliards de yen (contre 60 mrd en 1986), lui valant le 18e rang au classement japonais. La filiale suisse du groupe Sandoz escompte, elle aussi, s'arroger, d'ici 1992, une part de 2% du marché japonais, en lançant de nouveaux agents cérébrovasculaires et cardiovasculaires destinés aux personnes âgées.

Cet objectif est considéré comme un peu trop ambitieux par UBS-Phillips & Drew. Dépendant encore de son partenaire Sankyo

pour la commercialisation de ses produits, Sandoz Yakuhin n'entend pas moins augmenter le nombre de ses vendeurs à 600 d'ici 1990 et 800 vers le milieu des années 90.

Créée en 1932, Nippon Roche est la plus vieille société pharmaceutique étrangère encore active au Japon. En 1987, son chiffre d'affaires global a atteint 40 mrd de yen (contre 35 mrd en 1986), obtenant le 34e rang au classement des pharmaceutiques japonais. Les médicaments constituent encore 50% de ses ventes totales. A Kamakura, dans la banlieue de Tokyo, elle dispose de l'un des quatre centres de recherche internationaux du groupe suisse. Fort de 450 vendeurs, Nippon Roche dispose de son propre réseau de distribution. (ats)

Monnaie fédérale



Le Conseil fédéral a adopté un projet de transformation du bâtiment de la Monnaie fédérale à Berne, qui tient notamment

compte du fait que - en raison de l'essor des paiements sans numéraire - les besoins de monnaies diminuent. (ats, bélino AP)

«Téléphone rouge»

Entre Berne et Bonn

Un «téléphone rouge» doit être installé entre les gouvernements de Berne et Bonn, pour les questions concernant la Communauté européenne.

Le conseiller fédéral René Felber a accepté cette offre du chancelier fédéral Helmut Kohl.

Cette ligne est destinée à empêcher que la Suisse et les autres pays non-membres de la CE soient exclus du grand marché européen. Au terme du deuxième

jour de sa visite en RFA, René Felber a dressé un bilan positif des entretiens et a confirmé devant la presse qu'il n'est pas question pour la Suisse de demi-mesures face à la CE.

Les relations entre les deux pays seront intensifiées. L'année prochaine déjà, Helmut Kohl est attendu pour une visite officielle en Suisse. Le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher a aussi accepté une invitation à venir en Suisse. (ap)

L'ECONOMIE EN BREF

G-7. - Les suppléants des ministres des Finances des grands pays industrialisés du Groupe des Sept (G7) pourraient se réunir aujourd'hui discrètement à Paris pour étudier la situation créée par la chute du dollar après l'élection présidentielle américaine.

DOLLAR. - Les Etats-Unis «sont toujours engagés» par les accords de coopération internationale visant à stabiliser le dollar, a déclaré le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, en démentant ainsi que le gouvernement américain souhaite une dépréciation supplémentaire du dollar.

ESPRIT. - En entrant dans sa seconde phase, le programme de

recherche et de développement «Esprit» de la Communauté européenne (CE) s'ouvre à des entreprises et à des hautes écoles de pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ainsi, des sociétés domiciliées dans des pays de l'AELE participeront déjà à 36 des 156 projets de recherche sélectionnés cette année, a indiqué la Commission européenne.

SOFFEX. - La bourse des options et financial futures Soffex a passé la barre du million de contrats, six mois à peine après son ouverture. En moyenne, 10,184 contrats ont été conclus chaque jour durant le mois d'octobre, tandis que la moyenne ne s'élevait qu'à 8312 contrats

quotidiens en juin, durant le premier mois d'exploitation.

CRÉDITS BLOQUÉS.

Le ministre italien du Trésor, Giuliano Amato, a bloqué des crédits à un taux préférentiel promis à l'URSS pour 1040 milliards de lire (770 millions de dollars) lors de la visite du chef du gouvernement italien Ciriaco De Mita à Moscou en octobre dernier, a révélé le quotidien économique Italia Oggi.

BÉTAIL.

La commission ad hoc du Conseil national estime qu'il est insuffisant de porter à 440 millions de francs le montant global des contributions aux frais

des détenteurs de bétail de la région de montagne pour les années 1989 et 1990. Elle a décidé par 9 voix contre 6 de porter ce montant à 520 millions de francs.

TAIWAN.

Taiwan va construire pour la première fois 24 navires de guerre, dont huit frégates Perry (3500 tonnes) et 16 frégates Ulsan (1900 tonnes), dans le but de renforcer sa défense navale, a annoncé le chef d'état major de l'armée taïwanaise Chuang Ming Yao.

POMMES.

Il faut réduire la surface cultivable des pommeraies pour éviter une chute du prix des pommes ces prochaines années.

Cet appel urgent émane de la Centrale suisse d'arboriculture, qui rappelle que le but de 4700 hectares que s'était fixé la Fruit-Union Suisse «devient de plus en plus difficile à atteindre».

GRÈVES.

Le président de la Confédération nationale du patronat français (CNPF) François Perigot, a comparé les grèves du secteur public à «un véritable sabotage de l'économie française», au terme d'un entretien avec le premier ministre Michel Rocard.

MAILLEFER.

Six ingénieurs employés chez Maillefer, fabrique de machines pour l'industrie plastique, à Ecublens, répendent depuis lundi devant le

Tribunal correctionnel de Morges de faux dans les titres, crime manqué d'escroquerie et obtention frauduleuse d'une constatation fautive. Il leur est reproché d'avoir fabriqué de faux contrats concernant l'exploitation de brevets à l'intention de deux sociétés grecques, elles-mêmes fabriquant des tuyaux d'irrigation.

FED.

Le plan du nouveau président américain élu George Bush pour éliminer d'ici à 1993 l'énorme déficit budgétaire fédéral en tirant sur la croissance tout en tablant sur une baisse des taux d'intérêt risque de se heurter à la volonté de la Réserve Fédérale de maintenir à tout prix l'inflation sous contrôle.

divers



Association Suisse des Paralysés ASP



Village d'Enfants Pestalozzi
Ramassage de vêtements
et de tissus usagés

Vendredi 18 novembre 1988

La Chaux-de-Fonds, Le Reymond, Les Convers, Les Bulles, La Sombaille, Les Grandes-Crosettes, Le Valanvron, Les Joux-Derrière, Les Planchettes, Les Plaines, Le Dazenet, La Cibourg, Le Bas-Monsieur.

Nous vous prions de bien vouloir déposer votre don sur le trottoir ou sur le bord de la route avant 9 heures. Vous trouverez de plus amples informations sur le sac. Téléphone: 038/51 31 12
Le ramassage aura lieu par tous les temps

Nous vous remercions de votre don.

offres d'emploi



Automelec

Nous sommes une société spécialisée dans la conception et fabrication de robots industriels et de machines d'assemblages robotisées et cherchons

UN MAGASINIER

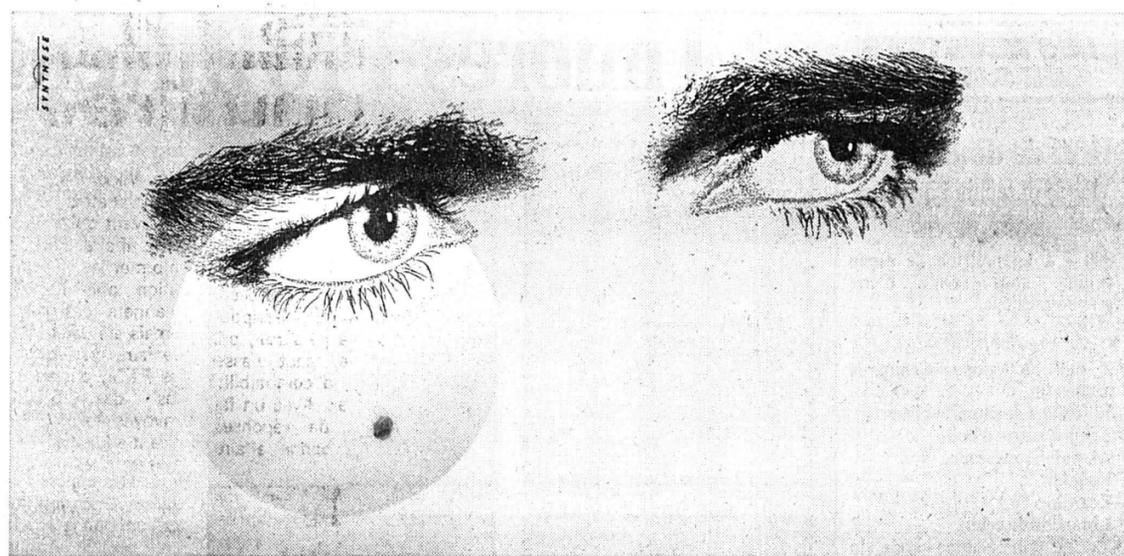
Sa fonction principale sera:

- réception/expédition du matériel;
- contrôle à réception du matériel;
- gestion du stock;
- courses.

Engagement: tout de suite ou date à convenir.

Les prestations offertes sont celles d'une entreprise moderne.

Veillez adresser vos offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à AUTOMELEC SA, rue du Puits-Godet 22, 2002 Neuchâtel ou contactez-nous au 038/24 23 51.



A l'aube de vos ambitions

Vous commencez votre carrière professionnelle. Avec de l'énergie et des projets plein la tête. Pour vous et les vôtres.

Vous avez besoin d'une assurance-vie qui suive vos ambitions sans pénaliser vos moyens actuels.

Zenith Vie innove pour vous

Super 3 et Super 5

Ces deux nouvelles assurances, qui mettent les vôtres à l'abri en cas de décès, progressent avec votre carrière et votre train de vie. Chaque année, votre capital de base augmente automatiquement de 3 ou 5%.

En 15 ans, avec la Super 5, vous aurez doublé le montant initial de votre assurance, sans formalité, ni visite médicale complémentaire. Quant à vos primes, basses au départ, elles suivent le même taux de progression que votre capital. Mais elles sont fortement réduites par la participation aux excédents de notre société.

Intéressant, non? Appelez-nous au 021/28 13 56, interne 46. Nous serons heureux de vous conseiller.

A gagner



200 montres sportives avec moniteur de pulsations

En superforme. Contrôlez à votre guise votre rythme cardiaque. Une façon inédite d'adapter vos moyens à vos ambitions! Pour gagner la montre sportive avec moniteur de pulsations, répondez aux deux questions ci-dessous et envoyez ce coupon à: Zenith Vie, case postale 492, 1009 Pully, jusqu'au 10 décembre 1988. Le tirage au sort aura lieu sous contrôle d'un notaire. Le concours est gratuit. Les gagnants seront avisés par écrit.

En combien d'années l'assurance-vie Super 5 permet-elle de doubler le capital initial assuré?

- 10 ans
- 15 ans
- 20 ans

Avec la Super 3 et la Super 5, une visite médicale est-elle nécessaire en cours de contrat?

- oui
- non

Envoyez-moi - sans engagement - la documentation sur les deux nouvelles assurances Super 3 et Super 5, une exclusivité de Zenith Vie.

Nom: Prénom:

Rue: No:

NPA, Localité:

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

L'ambition d'aller plus loin



Nouvelle compagnie suisse d'assurances sur la vie, Zenith Vie bénéficie de la solidité du GAN, l'un des 15 premiers assureurs européens.

BOURSE

DOW JONES ↓ 11.11.88 2067,03
14.11.88 2065,08

ZURICH ↓ 11.11.88 916,90
14.11.88 913,30

\$ US ↓ Achat 1,4550
Vente 1,4850

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	418.—	421.—
Lingot	19.650.—	19.900.—
Vreneli	123.—	133.—
Napoléon	114.—	123.—
Souver. \$ new	142.—	150.—
Souver. \$ old	—	—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.30	6.50
Lingot	296.97	306.61

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	27.057.40	27.170.20

CONVENTION OR

Plage or	Achat	Vente
Achat	20.100.—	19.700.—
Base argent	—	350.—

INVEST DIAMANT

Novembre 1988: 220

A = cours du 11.11.88
B = cours du 14.11.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	123250.—	—
Roche 1/10	12450.—	—
Kuoni	34000.—	—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1250.—
B. Centr. Coop.	855.—
Crossair p.	1400.—
Swissair p.	1130.—
Swissair n.	980.—
Bank Leu p.	3185.—
UBS p.	3270.—
UBS n.	606.—
UBS b.p.	115.—
SBS p.	384.—
SBS n.	297.—
SBS b.p.	306.—
C.S. p.	2750.—
C.S. n.	515.—
BPS	1770.—
BPS b.p.	169.—
Adia Int.	9010.—
Elektrowatt	2780.—
Forbo p.	3040.—
Galenica b.p.	575.—
Holder p.	5395.—
Jac Suchard	7450.—
Landis B	1430.—
Motor Col.	1290.—
Moeven p.	5600.—
Bührie p.	1115.—
Bührie n.	290.—
Bührie b.p.	275.—
Schindler p.	5775.—
Sibra p.	445.—
Sibra n.	330.—
SGS	4450.—
SMH 20	86.—
SMH 100	332.—
La Neuchât.	1170.—
Rueckv p.	12700.—
Rueckv n.	6270.—
W'thur p.	5520.—
W'thur n.	2775.—
Zurich p.	5730.—
Zurich n.	2820.—
BBC 1-A	2675.—
Ciba-gy p.	3250.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	66.25
Aetna LF cas	69.—
Alcan alu	42.50
Amaz	33.50
Am Cyanamid	68.25
ATT	41.—
Amoco corp	102.50
ATL Richt	112.50
Baker Hughes	19.50
Baxter	25.—
Boeing	90.50
Daimler Benz	38.25
Unisys	38.25
Caterpillar	88.75
Citicorp	35.25
Deutsche Bank	61.—
Dresdner BK	28.75
Hoechst	117.50
Mannesmann	65.75
Mercedes	62.75
Schering	62.75
Exxon	65.50
Siemens	119.—
Thyssen AG	55.50
VW	38.50
Fujitsu Ltd	20.25
Honda Motor	88.25
Nec corp	41.50
Sanyo eletr.	172.—
Sharp corp	102.—
Sony	87.50
Norsk Hyd n.	64.50
Aquitaine	78.75
Alcan	117.50

Ciba-gy n.	1760.—
Ciba-gy b.p.	2050.—
Jelmoli	2825.—
Nestlé p.	8780.—
Nestlé n.	4310.—
Nestlé b.p.	1270.—
Sun co inc	5940.—
Texaco	11800.—
Warner Lamb.	5940.—
Xerox	781.—
Woolworth	81.50
Zenith	28.—
Anglo am	24.—
Amgold	107.50
De Beers p.	16.75
Cons. Goldf I	31.25
Aegon NV	62.25
Akzo	109.50
Gen. dynamics	30.75
Amro Bank	56.—
Philips	23.50
Robeco	69.75
Royalco	68.25
Unilever NV	41.—
Basf AG	102.50
Bayer AG	112.50
BMW	19.50
Commerzbank	25.—
Daimler Benz	90.50
Degussa	38.25
Deutsche Bank	61.—
Dresdner BK	28.75
Hoechst	117.50
Mannesmann	65.75
Mercedes	62.75
Schering	62.75
Exxon	65.50
Siemens	119.—
Thyssen AG	55.50
VW	38.50
Fujitsu Ltd	20.25
Honda Motor	88.25
Nec corp	41.50
Sanyo eletr.	172.—
Sharp corp	102.—
Sony	87.50
Norsk Hyd n.	64.50
Aquitaine	78.75
Alcan	117.50

Rockwell	28.—
Schlumberger	48.75
Sears Roeb	60.25
Smithkline	63.—
Squibb corp	98.25
Sun co inc	43.25
Texaco	67.50
Unisys Corp.	105.50
CanPacif	75.—
Caterpillar	81.50
Citicorp	28.—
Coca Cola	24.—
Dow chem.	107.50
Du Pont	80.—
Eastm. Kodak	31.25
Exxon corp	62.25
Fluor corp	109.50
Gen. dynamics	30.75
Gen. elec	56.—
Gen. Motors	23.50
Halliburton	69.75
Homestake	68.25
Honeywell	164.50
Inco Ltd	85.50
IBM	226.—
ITT	116.50
Litton Ind	44.—
MMM	68%
Mobil corp	59%
NCR	43%
Pacific gas/elec	53%
Pepsico	17%
Pfizer inc	39%
Ph. Morris	55%
Phillips petrol	91%
Procter & Gamble	18%
Rockwell intl	80.—
Sears, Roebuck	18%
Smithkline	40%
Squibb corp	42%
Sun co	67%
Texaco inc	29%
Union Carbide	46%
US Gypsum	25%
USX Corp.	5%
UTD Technolog	27%
Warner Lambert	39%
Woolworth Co	71%
Xerox	50%
Zenith elec	55%
Amerada Hess	18%
Avon Products	28%
Chevron corp	21%

Aluminum of Am	51%
Amaz Inc	22%
Asarco Inc	26%
ATT	28.—
Amoco Corp	70%
Atl Richld	77%
Boeing Co	61%
Unisys Corp.	25%
CanPacif	16%
Caterpillar	60%
Citicorp	24%
Coca Cola	41%
Dow chem.	83%
Du Pont	80%
Eastm. Kodak	44%
Exxon corp	42%
Fluor corp	18%
Gen. dynamics	51%
Gen. elec	44%
Gen. Motors	80%
Halliburton	26%
Homestake	13%
Honeywell	60%
Inco Ltd	28%
IBM	117%
ITT	49%
Litton Ind	68%
MMM	59%
Mobil corp	43%
NCR	53%
Pacific gas/elec	17%
Pepsico	39%
Pfizer inc	55%
Ph. Morris	91%
Phillips petrol	18%
Procter & Gamble	80.—
Rockwell intl	18%
Sears, Roebuck	40%
Smithkline	42%
Squibb corp	67%
Sun co	29%
Texaco inc	46%
Union Carbide	25%
US Gypsum	5%
USX Corp.	27%
UTD Technolog	39%
Warner Lambert	71%
Woolworth Co	50%
Xerox	55%
Zenith elec	18%
Amerada Hess	28%
Avon Products	21%
Chevron corp	43%

NEW YORK

Aetna LF & CAS	47%
Alcan	29%

Motorola inc	38.—	37%
Polaroid	36%	35%
Raytheon	68.—	68%
Ralston Purina	77%	77%
Hewlett-Packard	46%	47%
Texas instrum	36%	35%
Unocal corp	35%	36%
Westingh elec	49%	49%
Schlumberger	33%	33%

(Shearson Lehman Hutton Inc. Lausanne)

TOKYO

Ajinomoto	2760.—
Canon	1220.—
Daiwa House	1920.—
Eisai	1870.—
Fuji Bank	3330.—
Fuji photo	3010.—
Fujisawa pha	1460.—
Fujitsu	1390.—
Hitachi	1430.—
Honda Motor	1810.—
Kanegafuji	840.—
Kansai el PW	3890.—
Komatsu	890.—
Makita elct.	1300.—
Marui	2640.—
Matsush el I	2180.—
Matsush el W	1700.—
Mitsub. ch. Ma	638.—
Mitsub. el	620.—
Mitsub. Heavy	1000.—
Mitsui co	949.—
Nippon Oil	1500.—
Nissan Motor	1250.—
Nomura sec.	3790.—
Olympus opt	1000.—
Ricoh	1030.—
Sankyo	1860.—
Sanyo elct.	665.—
Shiseido	1610.—
Sony	5770.—
Takeda chem.	2300.—
Tokyo Marine	2270.—
Toshiba	976.—
Toyota Motor	2300.—
Yamanouchi	3750.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.44	1.52
1 \$ canadien	1.16	1.26
1 £ sterling	2.53	2.78
100 FF	23.75	25.75
100 liras	-1060	-1210
100 DM	83.—	85.—
100 fl. holland.	73.50	75.50
100 fr belges	3.85	4

LES RECETTES DE SAISON

Rôti de dinde roulé
(Petto di tachino arrosto)

INGRÉDIENTS

800 - 1 kg poitrine de dinde débitée sous forme d'une grande escalope.

FARCE

2 cuil. à soupe d'épinards hachés fin
10 feuilles de sauge hachées fin
2 cuil. à soupe d'huile
sel, poivre, muscade
1 oignon
1 carotte
1 branche de céleri
2 dl de «vinò Santo» ou de vin blanc mi-sec
3 cuil. à soupe de crème

PRÉPARATION

Mélanger tous les ingrédients de la farce. Assaisonner la masse de façon relevée et en tartiner la poitrine de dinde. Rouler la viande, sans serrer - si nécessaire, coudre les deux bouts - et ficeler la roulade ainsi obtenue. Couper très finement oignon, carotte et céleri. Chauffer une braisière de forme correspondante et y dorer la roulade sur toutes ses faces. Ajouter les oignons et faire revenir, puis les légumes finement hachés. Assaisonner de sel et de poivre et mouiller avec le vin. Couvrir et cuire, selon l'épaisseur du rôti, 45-60 min. à chaleur réduite. Retirer le rôti de la marmite et le garder au chaud. Porter à ébullition le fond de sauce, incorporer la crème fraîche et laisser bouillonner quelques minutes.

Couper le rôti en tranches et les disposer sur un plat de service préchauffé. Goûter la sauce, en rectifier éventuellement l'assaisonnement et en napper les tranches. Servir avec un risotto au safran. Cette garniture convient particulièrement bien.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parti de Saint-Malo le 20 avril 1534, le navigateur français Jacques Cartier (1491-1557), a atteint Terre-Neuve le 10 mai, reconnu le Golfe du Saint-Laurent et pris possession du Canada, au nom du roi de France François 1er, le 24 juillet. Il devait effectuer deux autres voyages au Canada, en 1535 (reconnaissance du cours du Saint-Laurent) et en 1541.

Le général Juan Peron, président de la République argentine, est mort en 1974. C'est sa femme, Isabel, vice-présidente, qui lui a succédé.

La politique d'apartheid - développement séparé des races - a été mise en œuvre en Afrique du Sud en 1949.

Trois cosmonautes soviétiques, Gueorgui Dobrovolski, Viktor Patsaiev et Vladislav Volkov, ont trouvé la mort le 29 juin 1971, au retour de «Soyouz 11» sur terre, par suite d'une brusque dépressurisation de leur cabine. Ils venaient de passer près de 24 jours en orbite à bord de la cabine «Saliout 1».

L'aviateur américain Charles Lindbergh, qui réussit la première traversée aérienne sans escale New York-Paris en solitaire, a bord du monomoteur «Spirit of St Louis», en mai 1927, a été l'objet d'une accueil triomphal à son retour aux Etats-Unis, avec défilé sous une pluie de confettis et de serpents (ticker-tape parade).

«La case de Poncle Tom», le roman de la femme de lettres américaine Harriet Beecher-Stowe, est paru en feuilleton en 1851. L'auteur ne devait toutefois guère gagner d'argent avec son livre, qui est devenu aujourd'hui un classique de la lutte contre l'esclavage.

Timbres Pro Juventute 1988



La série s'étendant sur quatre ans intitulée «Le développement de l'enfant», commencée en 1987, se poursuit par l'émission de quatre timbres consacrés à l'«Enfant à l'école». 10% du produit de la surtaxe des timbres vendus par les PTT iront à des institutions d'importance nationale s'occupant de tâches d'aide à la jeunesse. Le reste sera versé intégralement à la fondation Pro Juventute.

Les valeurs de taxes et les sujets sont les suivants:
35+15 c. Lecture La lecture permet à l'enfant de faire un pas de

plus dans le monde des adultes. Apprendre à lire est une aventure qui exige de la concentration et de la persévérance de la part de l'enfant et de la patience de la part des parents.

50+20 c. Musique En faisant de la musique, l'enfant a la possibilité d'exprimer ses sentiments et ses états d'âme. La musique implique aussi bien l'écoute que le plaisir de produire soi-même de beaux sons.
80+40 c. Calcul Bien que nous soyons à l'ère de l'informatique, les doigts restent, pour l'enfant qui commence l'école, un instrument

important pour apprendre à compter; au début, la concentration à elle seule ne suffit souvent pas.
90+40c. Dessin La possibilité de représenter des événements en

images est extrêmement importante pour l'enfant. Les dessins d'enfants impressionnent souvent les adultes par leur rayonnement et leur intensité.

Emission commune Suisse-France

C'est la première fois que les PTT suisses émettent un timbre-poste en commun avec une administration postale étrangère. Dans le cadre de la célèbre série consacrée aux Arts, un timbre-poste, qui se différenciera uniquement par la taxe (monnaie) et la désignation du pays, sera en effet émis en

même temps en France et en Suisse. Le sujet commun à ces deux timbres est dû à l'artiste suisse Jean Tinguely, de Neyruz. Son œuvre «Méta» - pour «Mécanisme» - est «une représentation d'une quantité de mouvements à la recherche du hasard».



Tous ces timbres-poste seront émis le 25 novembre prochain. Les timbres Pro Juventute ont

été imprimés sur les presses de la Maison Courvoisier SA, Atelier du timbre, à La Chaux-de-Fonds.

Guerre des châtaignes

Aujourd'hui encore, l'on ignore si ce sont les Urnais ou les Milanais qui ont été à l'origine des dissensions aboutissant finalement à la fameuse bataille de Giornico (1478). Car chacun des deux adversaires en accuse l'autre, «comme de bien entendu»!

Tout remonte à 1442. Cette année-là, la vallée du Tessin (la Leventina) et la ville de Bellinzone, alors occupées par les Urnais, furent envahies par les troupes milanaises. Puis, en 1439, les Urnais, avec l'aide de quelques soudards d'Obwalden, réussirent à reconquérir le territoire perdu, mais sans Bellinzone. Dans un traité, le duc de Milan leur céda alors la Leventina.

Or, contrairement au duc, les chanoines de Milan ne reconnurent point les clauses du traité concernant la souveraineté des Urnais sur la vallée du Tessin, ce qui entraîna d'innombrables tracasseries. De leur côté, les Urnais ne se consolaient pas de la perte de Bellinzone, car seule la possession de cette ville fortifiée leur assurait un contrôle efficace de la route du Saint-Gothard.

Cependant, ce qui déclancha les hostilités, puis la déclaration de guerre de la part des Urnais, ce fut que, depuis octobre 1478, des hommes de main à la solde des chanoines chassaient impitoyablement les habitants de la Leventina en train de chercher des châtaignes dans les bois de la Riviera tessinoise ou d'y abattre des arbres.

Peut-être connaissez-vous, grâce à de lointains souvenirs scolaires, l'issue de ce conflit. Les 10 000 à 12 000 Milanais (cavaliers et piétons), attaqués par surprise dans l'étroite vallée près de Giornico, gênés aussi par la neige, ne purent profiter de leur impressionnant potentiel combatif et furent mis en fuite par une troupe de 600 hommes, dont 175 confédérés et 425 autochtones volontaires. Dans le traité de paix de 1480, les Urnais obtinrent non seulement une indemnité de guerre de 25 000 florins, mais aussi la souveraineté sur le territoire de la Leventina. Quant aux habitants de cette région, ils

purent dorénavant ramasser des châtaignes en toute tranquillité.

Ce qui nous paraît aujourd'hui une bagatelle des plus insignifiantes avait pour les gens d'alors une importance vitale, car les châtaignes étaient pour eux pratiquement la seule nourriture disponible pendant l'hiver. En effet, le maïs, le riz et les pommes de terre n'étaient pas encore connus à cette époque, et les petits champs de montagne, où poussaient le blé et l'épeautre, donnaient une récolte plus que maigre.

En ce temps-là, on accommodait les châtaignes à peu près comme de nos jours: on les rôtissait, les faisait bouillir ou bien, après les avoir séchées, on en tirait une sorte de farine servant à préparer du pain ou quelques autres plats. Aussi les Tessinois ont-ils conservé plusieurs recettes à base de farine de châtaignes. La plus connue est sans doute celle du «castagnaccio», sorte de galette, que les pauvres préparaient uniquement avec cette farine mouillée d'eau. Or, l'Italie aussi connaît cette spécialité.

LE CASTAGNACCIO À LA TOSCANE

La variante la plus appréciée de nos jours, c'est le castagnaccio à la toscane. Dans sa forme la plus simple, le castagnaccio se fait avec 400 grammes de farine de châtaignes, deux cuillerées à soupe de pignons, autant de raisins secs et trois cuillerées d'huile d'olives.

Délayez la farine dans 9 décilitres d'eau, en ajoutant une pincée de sel, et versez la pâte ainsi obtenue dans un moule beurré. Répartissez dessus la garniture (pignons, raisins secs et huile d'olives) et faites cuire à four chaud (200 degrés) environ 50 minutes.

Le résultat sera encore meilleur, si vous ajoutez trois cuillerées à soupe de sucre et quatre cuillerées d'huile mélangées à la pâte. Dans ce cas, la quantité d'huile de la garniture se réduit à deux cuillerées. En compensation, ajoutez encore des aiguilles fraîches de romarin hachées. Dans les deux cas, le gâteau atteindra à peu près une hauteur de trois doigts. Vous pouvez le servir tiède ou froid. (sp)

Guide des chenilles

Vient de paraître aux Editions Delachaux & Niestlé, le «Guide des Chenilles d'Europe», que l'on doit à David Carter et Brian Hargreaves, dans une adaptation française de Joël Minet.

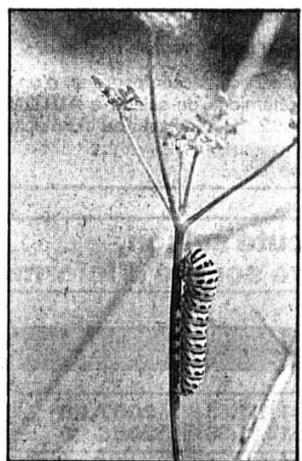
David Perret, l'actif successeur des éditeurs Delachaux et Niestlé, maintient bien vivante la tradition de l'ancienne maison neuchâteloise: les naturalistes débutants ou éclairés trouvent dans de forts nombreux ouvrages de qualité de quoi satisfaire leur curiosité.

Faire paraître un ouvrage consacré aux chenilles ne représente pas, à première vue, une garantie de succès commercial. Et pourtant, le «Guide des chenilles d'Europe» vient heureusement combler une lacune dans la littérature consacrée aux lépidoptères, nom savant des insectes à ailes munies d'écaillures que sont les papillons.

Après les guides consacrés aux papillons diurnes et aux nocturnes et parus voici plus de dix ans chez les mêmes éditeurs, l'ouvrage qui vient de sortir de presse traite de leurs larves. Il compte plus de 300 pages, dont un quart environ en couleurs.

Il était évidemment impensable de représenter les 5000 espèces de lépidoptères européens et leurs chenilles. Après une introduction consacrée à la morphologie, à la biologie, à la recherche dans la nature et à l'élevage, le nouvel ouvrage présente environ 500 monographies de larves. La répartition géographique, la description détaillée, les biotopes, les plantes nourricières et le cycle biologique sont les différents aspects traités par les auteurs.

Grâce aux excellentes illustrations en couleurs, le lecteur peut aisément retrouver la chenille qu'il a rencontrée dans la nature ou sur les plantes de son jardin! La recherche est assez facile, car les chenilles sont montrées sur leurs plantes hôtes préférées. Si les larves de la Piéride du chou ne sont guère appréciées dans les plates-bandes, celles du Machaon, qui sont inféodées aux feuilles de carotte, n'ont guère d'influence sur la croissance de ce végétal.



L'insecte adulte est tellement beau qu'on pardonne volontiers aux chenilles les quelques prélèvements qu'elles peuvent faire...

Au moment où les papillons regagnent un certain intérêt au niveau du public en même temps qu'ils subissent les effets de l'utilisation des pesticides sur une vaste échelle, le «Guide des chenilles» représente un instrument indispensable à leur connaissance et à leur protection. msj

● Dans toutes les librairies, au prix de Fr. 39.-

CONSEILS

Prévenir une transpiration excessive

- Le choix des vêtements est important; évitez de porter des fibres artificielles, car elles empêchent la peau de bien respirer. Pour le bon équilibre thermique de votre corps, privilégiez les matières naturelles: laine, lin, coton, soie.
- Celui des chaussures également; aux semelles synthétiques, préférez celles en cuir.
- L'alimentation enfin joue un rôle non négligeable. Les plats trop lourds ou trop épicés sont vivement déconseillés si vous êtes sujet à une transpiration abondante! (Optima)

SANTÉ

Le rôle du tabac dans les troubles de la circulation

Fumer durcit les parois de nos artères et entraîne une nette modification du profil des vaisseaux sanguins. C'est ce qu'indique une étude clinique menée chez des sujets sains âgés de 20 à 61 ans, dont la moitié étaient des fumeurs réguliers.

Parallèlement aux facteurs dits généraux, tels qu'un taux anormal des graisses dans le sang ou une tension artérielle trop élevée, ces altérations vasculaires sont impliquées dans l'apparition de l'athérosclérose.

Dans cette étude, réalisée conjointement par l'Imperial College et le Brompton Hospital en Grande-Bretagne, l'évolution observée au niveau des ramifications et des courbures vasculaires montre que le flux sanguin constitue l'un des principaux facteurs de «calcification des artères». Celle-ci se caractérise par un durcissement et une déformation des parois, avec perte d'élasticité et rétrécissement des vaisseaux, ce qui entraîne entre autres une modification du métabolisme et de la morphologie de la surface interne de ces derniers (endothélium), ainsi qu'un appauvrissement des échanges métaboliques au travers des parois vasculaires.

En dépit de ces constatations et de certaines autres encore, l'athérosclérose recèle toujours bien des inconnues et demeure une maladie grave. Etant donné qu'un traitement causal n'est pas du domaine du possible à l'heure actuelle, les mesures préventives revêtent une importance vitale.

Au premier rang doit figurer l'alimentation, qui doit être pauvre en graisses animales, riches en cholestérol et en triglycérides. Une activité physique suffisante, le renoncement au tabac et la consommation modérée de café et d'alcool constituent par ailleurs les autres mesures de prévention importantes. En outre il faut également se faire soigner si l'on a une tension trop élevée. (sp)

Progrès dans la lutte contre la grippe

Selon des travaux récents, un médicament connu (l'amantadine) qui provient des laboratoires de Ciba-Geigy, se révèle efficace, tant pour prévenir que pour traiter la grippe due au virus du groupe A.

De plus, un autre laboratoire de recherche - Roche - a mis au point un nouveau médicament (la rimantadine) qui s'avère tout aussi efficace, tout en provoquant moins d'effets secondaires.

Les directives actuelles (émises par le Centres for Disease Control, à Atlanta) précisent que le premier produit prévient la grippe (virus du groupe A) dans 70 à 90% des cas et le recommande en complément de la vaccination pour les groupes à haut risque, tels que les personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou les professionnels de la santé travaillant en milieu hospitalier.

Les spécialistes ajoutent qu'il traite en outre efficacement l'infection s'il est administré dès le premier ou le deuxième jour; il abrège alors la période de fièvre et permet au malade de reprendre plus rapidement son travail.

Quant au nouveau médicament, il entraîne moins d'effets secondaires sur le système nerveux central, tels qu'insomnie ou vertiges, indiquent certains chercheurs. (sp)

Le prix du lait

De 1948 à aujourd'hui

Il y a quarante ans, en mars 1948, le producteur de lait suisse recevait 38 centimes le litre (prix de base fixé par le Conseil fédéral); le consommateur, lui, déboursait 47 cts à l'achat d'un litre de lait cru, livré à domicile.

En mars 1988, le prix de base du lait atteint 102 cts le litre à la production; on achète le litre actuellement 1.60 fr. (cru) dans le commerce citadin, ou 1,75 le berlingot d'un litre de lait pasteurisé.

Les prix de cet aliment-boisson, à la production et à la consommation, ont relativement peu évolué au fil des décennies. Ainsi, le prix de base du lait entier atteignait 43 cts en 1958, le consommateur payant son litre de lait cru (à domicile) 56 cts. Dix ans plus tard, le producteur reçoit 56 cts, mais le prix officiel n'est pas le prix réel car la retenue conditionnelle, fixée par la Confédération, atteint alors 5 cts et des dixièmes; à la vente au détail, le litre cru vaut 76 cts et le pasteurisé 95 cts.

Dix ans encore et nous voici en 1978: 76 cts vont au producteur (prix de base, dont il faut déduire à l'époque 2 cts de retenue), alors que le client paie au détaillant 107 cts le litre de lait cru ou 130 cts le pasteurisé.

De 1965 à 1988, le prix de base du lait (prix production) a doublé, selon une statistique établie par la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie. Il n'a pas triplé entre mai 1948 et aujourd'hui. Il faut savoir que, par deux fois (mai 1948 et mai 1954), le prix de base du lait a été abaissé d'un centime par la Confédération. Ce prix de base, selon l'Office fédéral de l'agriculture, est appliqué à tous les producteurs de lait du pays; cependant, tous ne le reçoivent pas car il fait l'objet de suppléments dans certaines régions à fabrication fromagère, en zone de non-ensilage, par exemple, et de retenues et/ou déductions (notamment pour approvisionner le compte laitier de la Confédération, pour pénaliser la qualité du fromage fabriqué dans certaines fromageries, etc.).

La retenue ou taxe conditionnelle est effective chez chaque producteur, depuis 1957; elle passa de 0,5 ct à l'époque à 2 cts actuellement, avec une pointe à 5,25 cts en 1968. Depuis les années cinquante, le producteur a vu son lait augmenter par trois fois d'un seul centime (prix de base), en 1965, 1978 et 1984; une seule fois de 6 cts (en 1974), les autres adaptations évoluant entre 2 et 5 cts.

Il y a très exactement un quart de siècle, le producteur de lait recevait 39 cts le litre, alors que le consommateur payait 51 cts le litre de lait cru livré à domicile par le laitier du quartier.

Le contingentement de la production laitière est intervenu en Suisse en 1977.

Une récolte de céréales sans problèmes

1988, une bonne année pour la récolte des céréales. Elle a pu être rentrée deux semaines plus tôt que les années précédentes et dans d'excellentes conditions. Un climat idéal de croissance a ainsi régné durant la période de végétation. Ce qui a naturellement donné de bons résultats et aucun dommage dû à la germination n'a semblé-il être constaté.

On estime donc que les récoltes de cette année atteindront 500 000 tonnes en chiffre rond. On se rapproche de ceux des années records de 1984 avec 564 000 tonnes et de 1985 avec 508 300 tonnes. R.D.

Il y a pain et pain



Ce sont plus de 200 sortes de pains qu'offrent aujourd'hui aux consommateurs les boulangeries suisses: pains ordinaires et pains spéciaux, pains blancs ou complets, de grand ou de petit format, ronds ou longs, pains contenant divers adjuvants, etc. Comment les plus importants d'entre eux se distinguent-ils, du point de vue de leur composition ?

Sous nos latitudes, le pain est l'aliment céréalier le plus fréquemment consommé. Il nous fournit, d'une part, des hydrates de carbone (amidon), et d'autre part toute une série de vitamines du groupe B, de sels minéraux, d'oligo-éléments et de protéines végétales, ainsi que des substances de lest (fibres). Tel est le cas, en principe, de toutes les variétés de pain, à cela près que, selon la catégorie, c'est telle ou telle substance qui domine.

DAVANTAGE D'AMIDON DANS LES FARINES CLAIRES

L'amidon résulte de la combinaison de diverses molécules de glucose et fournit aux végétaux, comme à l'organisme humain, avant tout de l'énergie. Quand nous mangeons du pain, cet amidon se transforme dans la bouche et l'intestin en glucose qui, par la voie sanguine, se répand dans toutes les cellules. A la différence du simple sucre, l'amidon n'est assimilé que lentement, ne pénètre dans le sang qu'à petites doses et apporte durablement de l'énergie à l'organisme. C'est pourquoi la sensation d'être rassasié dure longtemps après l'absorption de pain, sans que celui-ci fasse grossir. Les pains de farine claire contiennent un peu plus d'amidon que les autres: le pain mi-blanc a 54,3% d'hydrate de carbone, le pain bis 50,6%, et le pain complet 44%. Avec une consommation quoti-

dienne de 150 gr de pain, le besoin d'énergie (2400 kilocalories) est couvert à 11,5%.

PROTÉINES MÉCONNUES

Les proportions sont un peu différentes en ce qui concerne les protéines. Il est en général peu connu que notre pain contient de 7 à 9 pour cent de protéines végétales et que cette substance alimentaire de base nous permet de couvrir un cinquième environ de nos besoins journaliers de protéines. Les céréales ne nous procurent certes pas tous les acides aminés dont nous avons besoin, mais elles sont exemptes de graisse et de cholestérol, et, par comparaison avec d'autres aliments protéinés (par exemple la viande), sont extrêmement bon marché. Il faut relever que les protéines du seigle ont un peu plus de valeur que celles du froment, et que de façon générale les pains de farine bise ou complète contiennent plus de protéines que ceux de farine claire, parce que les protéines se trouvent prin-

cipalement dans le germe et dans les parties extérieures du grain. On trouve aussi sur le marché des pains riches en protéines du fait qu'on leur ajoute, par exemple, de la farine de soja.

VARIÉTÉ DE SUBSTANCES IMMUNISANTES

Parmi les substances alimentaires les plus importantes pour la santé qui se trouvent dans le pain, il y a les vitamines du groupe B: notamment la vitamine B1 (thiamine), qui décompose le sucre dans les cellules et influence favorablement le métabolisme et les fonctions nerveuses, ainsi que les vitamines B2 (riboflavine), B6 (pyridoxine) et PP (niacine). Mais le pain fournit encore à notre organisme des sels minéraux (magnésium, calcium, potassium et phosphore), et des oligo-éléments (fer, zinc, cuivre, manganèse). Du fait que ces substances immunisantes se trouvent surtout dans l'enveloppe du grain et dans le germe, qui sont éliminés quand on fait de la farine

claire, la teneur du pain blanc en vitamines et en oligo-éléments est inférieure du 2/3 à celle du pain complet, et la teneur en sels minéraux de 50%. Raison pour laquelle certaines grandes boulangeries ajoutent aux farines claires des vitamines et du fer.

FOURNISSEUR IDÉAL DE MATIÈRES FIBREUSES

La proportion de matières fibreuses dans le pain dépend beaucoup aussi du degré de mouture. Ces «substances de lest», qui ne sont pas digérées, contribuent à rassasier, facilitent grandement la digestion des autres aliments, et désintoxiquent l'organisme. Nous devrions absorber au moins 30 g par jour de ces matières fibreuses. 100 g de pain mi-blanc en contiennent 1,9 g, de pain bis 2,7 g, de pain complet 6,2 g, et de pain de son 10 g environ. Nous avons ainsi la possibilité, grâce au pain complet, de contribuer économiquement et sainement à nous ravitailler en substances de lest. (sp)

Le troisième des fromages suisses

Après l'emmental et le gruyère, l'appenzell se place au troisième rang des fromages suisses. Ses principaux marchés d'exportation sont la France et l'Allemagne. Sa production est, depuis cinq ans en légère hausse, entre 8200 tonnes et 8400. Parlant de sa production du quart-gras on constate que celle-ci s'accroît rapidement avec 350 tonnes par année.

Les rentiers mangent plus de pain que les travailleurs

Selon les calculs de ménages les plus récents de l'Office fédéral de la statistique, les rentiers ont mangé durant l'année écoulée en moyenne 31,4 kilos de pain. Ils surpassent donc la catégorie des travailleurs qui ne consomment que 23,5 kilos de pain.

Les cidreries tournent à plein rendement

Dans notre pays, les cidreries tournent à plein rendement. Les travaux vont durer jusqu'à la fin du mois de novembre. La capacité de production des cidreries permet de prendre en charge toute la récolte de fruits à cidre. Dans la deuxième quinzaine d'octobre, plus de 55 000 tonnes de fruits à cidre ont été pressées, ce qui représente un nouveau record. Afin d'obtenir un jus de bonne qualité, les producteurs ont été invités à livrer la marchandise par étapes, en fonction de la maturité du fruit.

34 kilos de viande à la maison

Plus de 92 kilos de viande par personne et par an, dont 33 kilos d'os et d'autres éléments non consommables, telle fut en 1987, la consommation de viande en Suisse. Sur les 59 kilos restants, 2 kg sont offerts à l'hôte étranger et 23 mangés hors du ménage privé (restaurants, hôpitaux, armée). Le kilo de viande demande aujourd'hui nettement moins de minutes de travail pour être gagné qu'il y a 20 ans. Il fallait 126 minutes de travail salarié moyen pour se procurer 1 kg de rôti, contre 69 minutes à l'heure actuelle. La plus forte baisse se manifeste pour le rôti de porc: on est tombé de 119 à 49 minutes. Les prix de la production carnée sont les plus élevés en Suisse. D'une part, les fourrages coûtent deux fois plus qu'à l'étranger en raison, notamment de fortes taxes douanières. D'autre part, les dispositions légales sur la production des animaux en ont renchéri la garde, entre autres raisons.

Les vaches ne sont plus assez nombreuses

Les exploitations ayant 12 vaches produisent un lait dont le prix du kilo est de 29 centimes, respectivement 45 centimes plus cher que celui produit par des entreprises ayant 24 vaches, respectivement 48 centimes. Après consultation des comptabilités tenues par la Station fédérale de recherche en génie rural de Taenikon, le constat a été établi qu'il faut au moins 25 vaches et un contingent de 100 000 kg de lait par entreprise pour obtenir à peu près le revenu paritaire, acquis ainsi par seulement 4,538% (8%) des producteurs de lait. R.D.

Hâchage des branches d'arbres

Le hâchage des branches pose souvent des problèmes aux propriétaires de jardins et aux employés communaux. C'est pourquoi ces déchets sont quelquefois brûlés sur place mais en général ils sont déposés à côté des sacs de poubelle et emmenés à la décharge ou parfois ramassés lors d'une «tournee verte».

Cette procédure présente le désavantage de retirer une matière de grande valeur au tas de compost familial.

Un essai concluant a eu lieu récemment dans quelques communes du canton de Zurich. Un professionnel chargé de broyer sur place les branches déposées devant le jardin par les habitants.

LES BRANCHES HÂCHÉES SUPPRIMENT LES MAUVAISES ODEURS

Les microbes et insectes qui transforment les déchets végétaux en compost ont besoin d'oxygène. Cette dégradation ne doit pas être

confondue avec la fermentation putride due à la décomposition de ces mêmes déchets en l'absence d'oxygène, qui produit toujours de mauvaises odeurs.

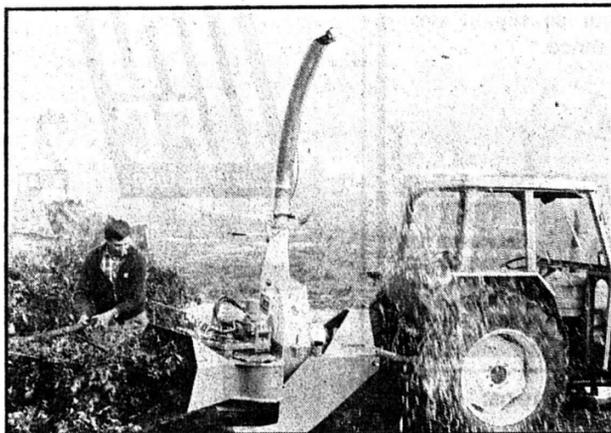
Lorsqu'ils ne sont pas protégés de la pluie, les déchets de cuisine et de gazon forment des paquets qui sentent rapidement une odeur de pourri.

Le meilleur moyen pour éviter cette pourriture nauséabonde est de mélanger ces matériaux avec des copeaux de branches hâchées afin d'aérer intégralement le tas de compost. Les branches hâchées sont un moyen idéal pour conserver une structure idéale au tas de compost.

UTILISER AU MAXIMUM LES POSSIBILITÉS LOCALES

Les déchets organiques devraient être transformés à proximité immédiate de l'endroit où ils sont produits de manière à fermer le cycle des éléments nutritifs. L'achat d'engrais et de tourbe devient superflu.

Le compostage local dans les jardins est en premier lieu une



Professionnel du hâchage au travail

affaire d'éducation et se fait à long terme. Les exploitants de jardins doivent prendre la décision de faire eux-mêmes du compost. Différentes mesures peuvent leur apporter une aide immédiate: des cours de compostage, des récipients pour faciliter la séparation des déchets compostables, le service de hâchage décentralisé, etc...

UNE ALTERNATIVE À LA TOURNÉE VERTE

Certaines communes prévoient ou sont en train d'organiser une collecte séparée des déchets végétaux issus des jardins afin de diminuer le volume des ordures qui encombreront les décharges ou qui doivent être incinérés. Ces matériaux dégradables sont compostés et peuvent fournir une grande quantité d'humus. Cette solution, bien que présentant des avantages, comporte aussi un grand nombre d'inconvénients. Par exemple:

- Tout transport de déchets utilise de l'énergie et contribue à la pollution de l'air;
- La construction, la surveillance et le fonctionnement des places de compostage centralisées est très coûteuse;

- Le matériau grossier pour structurer un tas de compost est enlevé des jardins. Le risque de mauvaises odeurs augmente;

- Ce système perpétue la mentalité du «tout à la poubelle» et ne développe pas la prise de conscience du recyclage. Le compostage individuel est concurrencé.

- Il est très difficile de changer un système confortable où l'utilisateur élimine ses déchets sans problème. Le choix de créer une tournée verte est une décision lourde de conséquences qui supprime une grande marge de manœuvre pour l'avenir.

L'expérience montre que les communes qui ont réussi à mettre sur pieds un service de hâchage sont celles qui n'avaient pas encore organisé de tournée verte.

L'introduction éventuelle de la vente de sacs de poubelle en remplacement de la taxe forfaitaire des ordures provoquera certainement un regain d'intérêt pour le service de hâchage.

Des renseignements sur le service de hâchage peuvent être obtenus auprès du Centre agricole, 2732 Loveresse. C.K.



Branches hâchées: un matériau excellent pour améliorer les sentiers entre les plates-bandes du jardin ou pour couvrir le sol autour des arbres (effet herbicide)



Le plus beau des cadeaux!

Toujours plusieurs modèles en exposition

Frédy Bourquin

Tapissier-décorateur

Place du Marché - ☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi 17075

● offres d'emploi

SCHAUBLIN

Pour compléter notre équipe du département électricité, nous cherchons à engager

un électricien

OU

un mécanicien-électricien

pour le montage de la partie électrique de nos machines.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire une offre écrite ou de téléphoner. 17145

Fabrique de machines **SCHAUBLIN SA**
CH-2735 Bévillard ☎ 032/92 30 42

Vous cherchez votre premier emploi.

Vous êtes

Secrétaire

bilingue français/suisse-allemand.

Alors

Vous êtes la personne que nous recherchons pour un client de la place.

N'hésitez pas, prenez contact avec Carmen Oehler qui se réjouit de faire votre connaissance.



OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 04 04

Solution du mot mystère:
HISTOIRE

● gastronomie

Votre restaurant du soir,
Ouvert du lundi au samedi, de 16 h à 24 h



Champagne **MOÛT & CHANDON**

Et... si on buvait une coupe de champagne à l'apéro, accompagnée d'un pain grillé au saumon ou au tartare?



Hôtel-Restaurant La Charrue
2063 Vilars/NE Tél. 038 53 52 62

Cuisine chaude jusqu'à 22 h 30

FISCHER & RIS
Les grands vins du monde
BIENNE
Tél. 032 22 47 41

J.-Ph. BAUERMEISTER
Vins fins
NEUCHÂTEL
Tél. 038 24 70 70 000988

A vendre

génisse

par demi ou quart.

☎ 039/26 42 02 17939

Entreprise de la place cherche pour son service de ventes

une secrétaire

bilingue français/allemand.
Faites-nous parvenir votre dossier.
Case postale 85, 2300 La Chaux-de-Fonds. 121113

● immobilier

Urgent!
Particulier vend, à La Chaux-de-Fonds:
appartement neuf, 5 pièces
style rustique, rez-de-chaussée, avec terrasse privatisée, cheminée de salon, cuisine complètement équipée.
☎ 039/28 11 84 dès 12 heures. 17905

A vendre à Saint-Martin
maison familiale mitoyenne
7 pièces + dépendances, jardin, belle vue. Au plus offrant.
☎ 038/24 42 28 000518

A louer au bord du Doubs pour avril/mai 1989

restaurant

typique, ancien-rénové, clientèle régulière. Très bon rendement
Faire offres sous chiffres
R 28-584458 Publicitas, 2001 Neuchâtel 000198

Confie-toi donc à Saint-Profil lorsque tombent neige et grésil!



Continental

Toujours brillant aux tests de pneus d'hiver. 005173

● offres d'emploi



BERTOLUCCI

Fabrique d'horlogerie en pleine expansion, cherche de suite ou pour date à convenir:

MECANICIEN PROTOTYPISTE

Faire offres détaillées ou téléphoner à:

Bertolucci SA
Fabrique d'horlogerie
57, route Principale
2533 Evilard/Switzerland
Téléphone 032 22 15 15 084044



LAUENER + C^{IE} SA
Fabrique de décolletage de haute précision
CH - 2025 Chez-le-Bart

Engage tout de suite ou à convenir:

un décolleteur qualifié

sur machines Tornos MS 7 Variocame et CNC Top 100.

Nous offrons:

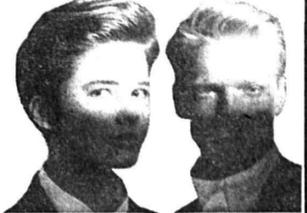
Un appartement de 4 1/2 pièces

Une formation complète assurée par nos soins.
Horaire libre.
Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offre à:
LAUENER + CIE SA
2025 Chez-le-Bart
☎ 038/55 24 24, interne 13. 000278

NOUVEAU SERVICE. RAPIDE. SÛR. PERFORMANT.

JETTING
4 à 6 SEMAINES DE VOLUME-RACINE SANS FRISER.



Chez votre coiffeur:
Intercoiffure
Jacky Mayor
Av. L.-Robert 40 - 039/23 19 90

103091 **L'OREAL** PARIS

Ing. dipl. **FUST**

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Petit app. électroménagers
Machines à café, fers à repasser, ra-soirs, sèche-cheveux, robots ménagers, mixers, grille-pain, friteuses, grills, humidificateurs, radiateurs électriques, machines à coudre... Un immense choix des meilleures marques! Par exemple:

Kenwood A-537 Compact
Râper, réduire en purée, hacher et pétrir! 400 W, 2 vitesses
Prix vedette FUST **99.-**
au lieu de 129.-

Friteuse Philips HD 4254
Rectangulaire, avec filtre anti-odeurs, thermostat et fenêtre, 2,3 L
159.-

Philips HR 2694
Complet avec mixer, râpe et hachoir à viande. Moteur hautement performant, 2 vitesses
Prix vedette FUST **299.-**
(ou 3x 103.-)

Rotel V 72
Radiateur à huile à 3 positions, avec thermostat et lampe de contrôle **59.-**

Eldom RA 20
Gril avec 8 spatules en bois et poêlons. Thermostat **69.-**

- Paiement contre facture.
- Toutes les marques disponibles en stock.
- Conseils spécialisés, garantie et serv.
- En permanence, occ. et mod. d'exp.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Biemme, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Maurin Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par tél. 021/22 33 37 002569

FOOTBALL-CLUB
FCC
LA CHAUX-DE-FONDS

Un coup de pouce et...
2 voitures à gagner!

Tombola
Tirage le 31 décembre 1988



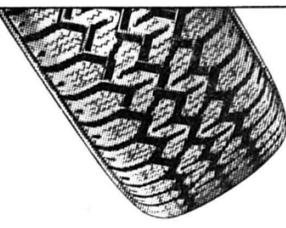

SUBARU **OPEL**

Achetez vos billets: Fr. 2.-

Billets en vente:
Tous les samedis, les équipes juniors du FCC vous proposent des billets de loterie à Fr. 2.-, à la salle de Musique, sur la place du Marché, Jumbo, Coop Super Centre Ville et, naturellement, aux matches.

Vous pouvez trouver également des billets de loterie auprès de:
restaurant CTMN, motel du Jura, Le Chevreuil (chez Christian), Le Saphir, Pneu-Service (René Gogniat), bar Hôtel-Club, La Cheminée, bureau de l'ACS, garage Emil Frey, club-house du Tennis-Club, kiosque Pod 2000, Manzoni Tabacs, garage Maurice Bonny, kiosque de la Gare de l'Est, garage des Entilles.

L'Impartial **avec vous, dans l'action** 17294



Continental

Toujours brillant aux tests de pneus d'hiver. 005173

Les congères qui bloquent la route prédisent du trafic la dérouté.

La Chaux-de-Fonds fait fort
Journées contrastées en LNB de badminton

Le club de La Chaux-de-Fonds visait des objectifs bien distincts pour ses deux formations de ligue B. Ce week-end aura permis à La Chaux-de-Fonds 1 de parvenir à ses fins en étant assurée de son maintien et ceci malgré deux défaites.

La Chaux-de-Fonds 2 est véritablement aux portes de la ligue A. Bien que, mathématiquement rien ne soit encore joué, seule une catastrophe pourrait déjouer ses plans.

Samedi, lors de la rencontre face à la jeune phalange d'Uzwil, qui paraissait déjà résignée à la relégation, il y avait deux ligues de différence. Sans passion, les Chaux-de-Fonniens s'acquittèrent de cet exercice imposé et empochèrent les trois points du bonus.

La Chaux-de-Fonds allait-elle perdre un point? Nicolas Déhon,

sentant le danger, sut se ressaisir et prendre la mesure de Lorenz Hanselmann dont le jeu d'attaque s'émoissait au fil des échanges.

PARADOXES

La Chaux-de-Fonds 1 a subi deux défaites qui si elles se ressemblent par le score n'en demeurent pas moins complètement opposées quant à la manière.

Ces revers furent heureusement rapidement oubliés et paradoxalement, les Neuchâtois retrouvèrent leur rage de vaincre face à Allschwiler, le leader du groupe Ouest.

Monnier ajoutèrent une magnifique victoire. Philippe Romanet et Gladys Monnier parachèverent le sans faute des doubles.

RÉSULTATS

OLYMPIC LAUSANNE 2 - LA CHX-DE-FONDS 1 (4-3)

Simples messieurs: P. Duboux (A16) - D. Cossa (B1) 15-5 13-15 15-5; M. Amsler (C1) - E. Ging (B1) 3-15 3-15; Ch. Dubois (C2) - Ph. Romanet (B2) 15-8 15-13.

LA CHAUX-DE-FONDS 1 - ALLSCHWIL 3-4

Simples messieurs: E. Ging (B1) - M. Hegar (P) 11-15 10-15; D. Cossa (B1) - Cl. Tirelli (B2) 15-12 8-15 8-15; Ph. Romanet (B2) - P. Stark (B2) 18-17 12-15 7-15.

LA CHAUX-DE-FONDS 2 - UZWIL 2 7-0

Simples messieurs: N. Déhon (A11) - Ch. Tobler (B2) 15-3 15-10; P. Kirchhofer (A16) - D. Flury (C1) 15-6 15-0; N. de Torrenté (P) - J. Schadegg (D1) 15-2 15-7.

LA CHAUX-DE-FONDS 2 - SAINT-GALL 2 7-0

Simples messieurs: N. Déhon (A11) - L. Hanselmann (B1) 12-15 15-5 15-4; P. Kirchhofer (A16) - R. Heiniger (B1) 10-15 15-11 15-7; N. de Torrenté (P) - S. Gschwend (C1) 15-2 15-5.

Groupe ouest: 1. Allschwiler Smash 21 points; 2. Berne 19; 3. Uni Bâle 15; 4. La Chaux-de-



Avec plus de constance, Catherine Tripet peut accrocher les meilleures. (Henry)

Fonds 1 13 points; 5. Genève 10; 6. Olympic Lausanne 2 9; 7. Wettingen 3. Groupe est: 1. La Chaux-de-Fonds 2 26 points; 2. Neumuenster 21; 3. Vital 14; 4. St-Gall 12; 5. Rudolfstetten 11; 6. Coire 6; 7. Uzwil 2 0. (ge)

FOOTBALL

En troisième ligue

LES BREULEUX - CORNOL 2-4 (1-1)

Les Breuleux devront fournir un sérieux effort à la reprise du printemps, s'ils veulent conserver leur place en troisième ligue.

En seconde partie, Cornol reprit l'avantage par Klingner, suite à un centre de Kohler. Deux minutes plus tard, Gigandet égalisait sur un coup franc.

Stade des Chaux: 50 spectateurs. Arbitre: M. Rey, Bienne.

Buts: 17' Huber, 44' Gigandet, 49' Klingner, 51' Gigandet, 76' Klingner, 88' M. Kohler.

Les Breuleux: J.-J. Donzé; Jodry, G. Donzé, Girardin, Brunello, Pelletier, Baumeler, Vetese, Filippini, Gigandet, Masini (55' Trummer, 75' Joly).

Cornol: Demuth; Rondez, C.

Kohler, Baume, Ayo, Ferrari, Huber, Hatsch, M. Kohler, Klingner, Girard (57' Bruat, 75' Beuchat). (fd)

LES BOIS II - HAUTERIVE II 3-3 (3-2)

Les deux équipes en présence eurent chacune leur mi-temps. Les Bois, bien que privé de six titulaires, s'imposa dès le début du match, réalisant deux buts dans le premier quart-d'heure.

A la reprise, Hauterive prit les opérations en mains et ne cessa d'être dangereux, parvenant à obtenir la parité au tour d'horloge.

Ce résultat reflète bien la physionomie de la partie. A noter que la rencontre s'est déroulée sous une pluie diluvienne, l'état du terrain se dégradant au fil des minutes.

Stade de la Fongrière: 100 spectateurs.

Arbitre: M. T. Febraro, Cresier.

Buts: 5' C. Cattin 1-0; 12' M. Perucchini 2-0; 26' Brander 2-1; 27' Sydlar 3-1 (autogol), 36' Phillot 3-2; 62' Ruegg 3-3. (pab)

Les Bois: Thiébaud; Braichet, C. Epitoux, Arnoux, H. Rebetez, Bilat (35' P. Amez-Droz), M. Perucchini, J.-D. Cattin, Jeanbour-

quin (83' Ballaman), C. Cattin, D. Boichat.

Hauterive: Liégeois; Bianchini, C. Sydlar, Michel, Lopez, Cosandier, Narcisi (60' Sansonnens), Phillot (88' cédric Sydlar), Almeida, Ruegg, Brander.

SAINTELÉGIER - BONCOURT 0-3 (0-1)

Au terme de cette partie, force est d'admettre que la victoire des visiteurs est logique et méritée. Supérieurs dans tous les compartiments de jeu, ceux-ci n'ont en fait jamais été vraiment inquiétés.

La partie était agréable à suivre.

Après cinq minutes en seconde période, Di Stefano profitait d'une énorme bévue de la défense locale pour s'échapper et doubler la mise.

Parc des Sports: 100 spectateurs.

Arbitre: M. R. Gut, Neuenegg. Buts: 14' Charmillot, 51' Di Stefano, 80' Di Stefano (penalty).

Saint-Égérie: Chaignat; Boillat, Cattin, Montavon, Tarchini, Jaquet, Berger, Vonlanthen (67' Beucler), Barthlomat (50' Dubois), Rothenbuhler, Boillat.

Boncourt: Fridez; Charmillot, Meusy, Badarozzi, Sabot, Prêtre, Borruat, Laoudi, Bouvier, Migy, Di Stefano. (fw)

FLORIA - CORCELLES-CORMONDRECHE 0-0

Bien piètre spectacle au Centre sportif, où les deux équipes n'ont pas su composer avec une pelouse lourde et glissante.

Le premier quart d'heure fut

entièrement dominé par Corcelles, qui bénéficia de cinq corners consécutifs. Puis, la rencontre s'équilibra et l'on assista alors à un match de billard, les deux protagonistes étant incapables d'aligner plus de quatre passes.

La pluie et le froid toutefois expliquent une partie des erreurs. Le jeu ne s'améliora pas en seconde mi-temps et le score, équitable, en resta là.

A regret, il faut le dire, car certaines actions du Floria auraient pu amener des buts, mais elles furent exploitées trop individuellement pour inquiéter le gardien Fischer.

Terrain du Centre sportif: pelouse grasse, temps froid et pluvieux.

Arbitre: M. Fornasiero, Peseux.

Floria: Farine; Pellegrini, Fusi, Wagner (46' Brianza), Lobello, Grez, Lobello, Amey (Pizzolon 80'), C. Pizzolon, Capt, Traversa.

Corcelles-Cormondrèche: Fischer; Morelli, Guillod, Ribaux, Jeanneret, Marino, Mendes (46' Margueron), Dos Santos, Stritt (70' Doerffinger), Mella, Meyrat. (VG)

TRAMELAN - SONCEBOZ 4-0 (3-0)

Avant la pause hivernale, les Tramelots ont réussi une belle opération avec une victoire obtenue contre Sonceboz. Les hommes de l'entraîneur Chervet ont bien travaillé et se sont montrés volontaires.

Le score était ouvert déjà à la 4e minute par Paratte. Aubry (sur penalty) marqua le second but pour Tramelan alors qu'Orval, sur un magnifique coup de tête, enlevait tous les espoirs à Sonceboz avec une troisième réussite.

Buts: 4' Paratte (Boris Vuilleumier) 1-0; 19e Aubry (penalty) 2-0; 35' Orval 3-0; 86' Tanner 4-0.

Tramelan: Gerber; Zimmermann, Chervet (62' Tanner), Aubry, Dufaux, Laurent Houglmann, Boris Vuilleumier, Boegli (75' Glenn Vuilleumier), Orval, Paratte, Bravin.

Sonceboz: Lopes, Barberon (19' Monachon), De Filippo (41' Huguélet), Stebler, Racine, Liechi, Acebedo, Matera, Vaucher, Crifo, Prêtre.

Arbitre: M. Megert de Thoune. Notes: Place des sports Tramelan, 250 spectateurs. (vu)

Saint-Gall rejoint Lucerne Fin du premier tour chez les espoirs

Au cours de la dernière journée du premier tour du championnat suisse des espoirs, le FC Saint-Gall a poursuivi sa marche en avant à Sion (2-1), ce qui lui a permis de rejoindre à la première place du classement un FC Lucerne qui a perdu un point au cours de son déplacement à Genève (2-2).

BÂLE - NE XAMAX 2-2 (1-2)

Saint-Jacques: 100 spectateurs. Arbitre: M. Dossenbach (Effretikon). Buts: 10' Kunz 0-1; 11' Rahmen 1-1; 45' Breit 1-2; 59' Steiner 2-2.

Grasshopper-Schaffhouse 3-1 (2-0). Lugano - Wettingen 1-2 (1-0). Sion - Saint-Gall 1-2 (1-2). FC Zurich - Lausanne 1-1 (0-1)

Aarau - Bellinzzone 2-0 (0-0). Young-Boys - Locarno 4-2 (2-1). Servette - Lucerne 2-2 (1-0)

CLASSEMENT

Table with 7 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pt. Lists top 16 teams in the league.

HOCKEY SUR GLACE

Tout à gagner Ajoie - Berne après le boudin

En Ajoie, on digère la Saint-Martin. La semaine de trêve a certainement été très bien ressentie par le public.

Un sec 10 à 0 à l'Allmend a de quoi remettre les pieds sur terre aux plus volages.

En effet, Ken Tyler a profité de cette pause pour établir toute une série de tests: courses, force, endurance, etc. De l'avis de chacun des joueurs, on était loin du repos dont parlaient certains.

A Porrentruy, on se dit pourquoi pas et Bob Martin, le fameux joueur de Berne, à l'issue du match aller, nous confirmait ces propos: A Porrentruy tout sera différent! Alors, une semaine de repos à Porrentruy, on se met à croire à l'exploit mais on discute aussi beaucoup des trois étrangers et on aimerait bien, une fois, voir Leblanc et Métivier réunis.

Au programme

Table with 2 columns: LIGUE NATIONALE A and LIGUE NATIONALE B. Lists scores for various teams like Ajoie-Berne, Bienne-Olten, etc.

GAINS

Table for Sport-Toto gains: 34 x 13 Fr 3.277,40; 920 x 12 Fr 65,20; 7.937 x 11 Fr 7,60.

Toto-X

Table for Toto-X gains: 1 x 5 + cpl Fr 19.154,60; 46 x 5 Fr 885,20; 1.666 x 4 Fr 18,30; 21.700 x 3 Fr 2,80.

Loterie suisse à numéros

Table for Loterie suisse gains: 1 x 6 Fr 1.475.433,60; 1 x 5 + cpl Fr 353.386,70; 271 x 5 Fr 2.608,70; 11.871 x 4 Fr 50.-; 195.500 x 3 Fr 6.-.

Pari mutuel romand

Table for Pari mutuel romand: Course française du 12 novembre à Enghien; Trio; Course française du 13 novembre à Auteuil; Trio; Course suisse du 13 novembre à Yverdon; Trio.

● offres d'emploi



Restaurant CTMN

Louis-Chevrolet 50
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 51 52

Notre chef de cuisine, M. Pisch,
vous propose sa

quinzaine alsacienne

dès le 18 novembre

Voici un extrait tiré de notre carte alsacienne:

- Velouté de grenouilles à la crème de cresson Fr. 7.50
- Tarte à l'oignon à l'alsacienne Fr. 8.50
- Sandre au pinot noir à l'estragon Fr. 19.50
- Noisettes d'agneau poêlées à la purée d'ail et d'oignons frits Fr. 20.50

Ouvert 7 jours sur 7 dès 8 heures.
Salle pour banquets et conférences de 150 places.

17833



Nous recherchons pour tout de suite ou date à convenir:

- Caissiers(ères) auxiliaires**
- Vendeur(euse) rayon papeterie**
- Aide boucher**

Nous offrons:

- des postes stables;
- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- salaire en rapport avec les capacités;
- rabais sur les achats;
- 13e salaire;
- caisse de pension.

S'adresser à la Direction Jumbo, ☎ 039/25 11 45,
Mme Favre.

17629

Votre Journal:
L'IMPARTIAL

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout



Bulletin de changement d'adresse

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA,**
Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Palements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

● offres d'emploi

Atelier de mécanique
MONTANARI S.A., cherche

mécanicien polyvalent

Age: 25 à 40 ans.

Entrée: à convenir.

☎ 039/23 62 22

17784

Nous cherchons:

DÉCOLLETEURS CFC

qualifiés

1 MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN

pour câblage et mise en service.

Postes stables. Entrée à convenir. 121113



039/23 55 23

L.-Robert 64,
La Chaux-de-Fonds

Le Centre d'accueil pour réfugiés Les Cernets,
2126 Les Verrières
cherche pour son bureau
à La Chaux-de-Fonds, un(e)

assistant(e) social(e)

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.
Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel de l'Etat de Neuchâtel.

Les candidatures doivent être adressées à:

Centre d'accueil Les Cernets,
2126 Les Verrières, à l'attention de M. Ballester. 075558

● gastronomie

Votre restaurant du soir,

Ouvert du lundi au samedi, de 16 h à 24 h



Et... si à l'apéro on dégustait un grand cru, au verre, en écoutant Beethoven?

Hôtel-Restaurant La Charrue

2063 Vilars/NE Tél. 038 53 52 62

Cuisine chaude jusqu'à 22 h 30

H.A. GODET
Au Prieuré Saint-Pierre
AUVERNIER
Tél. 038 31 21 08

PLANTEURS RÉUNIS SA
Le monde des Gourmets
VEVEY
Tél. 021 922 68 52

JACQUES GRISONI & CIE
Producteurs et négociants en vins
CRESSIER
Tél. 038 47 12 36

FRANÇOIS RUEDIN
Caves de La Rochette
CRESSIER
Tél. 038 47 12 57

000988

Malade et sans assurance
pourriez-vous
rester sous la pluie?



Etre malade peut entraîner beaucoup de soucis. Et coûter cher...

Une assurance maladie taillée sur mesure vous protège de ces mauvaises surprises financières. Pour les éviter, adressez-vous à

notre conseiller en assurances. Il peut répondre à vos exigences. Il résout déjà vos problèmes d'assurance automobile, ménage et vie. Parlez avec lui! Il est de bon conseil. Ne vous exposez pas sans couverture.

Votre sécurité, c'est notre métier.

Votre compagnie d'assurances.



TGV-87 remporte le sommet

Les Tramelots à l'arraché en LNB de volleyball

● TGV-87 - SERVETTE-STAR-ONEX 3-2 (15-4 12-15 4-15 15-8 16-14)

Quelle magnifique propagande pour le volleyball que celle effectuée samedi à Tramelan par deux équipes qui se sont livrées une magnifique bataille.

Servette-Star-Onex a eu de la peine à se mettre dans le coup et le premier set a tourné en faveur des locaux avec un score qui ne souffre d'aucune discussion (15-4). A relever que l'entraîneur Jan Such, qui avait une semaine auparavant visionné l'équipe adverse, a su tirer les conclusions qui s'imposaient.

Mis en confiance par le résultat du premier set, TGV-87 aura trouvé plus de résistance dans la seconde manche et, malgré de belles prouesses, s'inclinera de justesse (12-15). Pourtant, TGV-87 mené tout au long de cette manche, avait pu revenir à égalité à trois occasions (5-5, 10-10 et 12-12).

Coup de théâtre au 3e set où, vraiment, TGV-87 fut méconnaissable. Jouant avec la peur au ventre, les protégés de Such ont commis de nombreuses fautes personnelles et perdu de trop nombreux services. Si bien que la pire arriva et les visiteurs en profitèrent pour reprendre leur revanche en battant TGV-87 sur le score inverse du premier set (4-15).

Tout pouvait arriver dans la quatrième manche qui tourna cette fois-ci en faveur des locaux qui, immédiatement, se mettaient

à l'abri de toute surprise menant même 10-3. Un léger flottement permettait à SSO de faire quelques points, mais la machine tramelote tournant à nouveau à merveille, il était trop tard pour les visiteurs.

CHASSÉ-CROISÉ

Les équipes se retrouvaient pour l'ultime 5e set lequel fut animé à souhait et d'une folle intensité. Le public, formidable, aura pu vibrer à plus d'une occasion et aura aussi apporté le petit plus pour que TGV-87 remporte cette dernière manche de haute lutte face à un adversaire qui, lui aussi, était bien parti.

Mené 4-1, TGV-87 réussit l'exploit de revenir à 4-4 et de prendre le commandement. Cependant SSO revenait à égalité (6-6) et reprenait la direction des opérations (13-9).

Alors que l'on croyait à une victoire des visiteurs, TGV-87, motivé par son entraîneur, revenait à 13-13 puis menait d'un point subissant alors une nouvelle égalisation.

Une fin de match époustouflante dans une ambiance survoltée donnait l'occasion finalement à TGV-87 de remporter à l'arraché cette dernière manche.

Lovières: 270 spectateurs.



Le Tramelot Sieber et ses coéquipiers ont dû lutter pour l'emporter. (Schneider-a)

Arbitres: M. F. Schulze et Mme D. Schulze, excellents.

TGV-87: Callegaro, Lenweiter, von der Weid, Da Rold, Fuhrer, Sieber, Sandemeier, Rolli. Entraîneur: Jan Such.

SSO: Métral, Bruetsch, O. Hervé, Schiffer, Aebischer, T. Hervé, Roth. Entraîneur: M. Schoepfer.

Notes: SSO est privé des services de Schöpfer (blessé). (vu)

Choc de titans

Colombier gagne en LNB féminine

● COLOMBIER-MOUDON 3-1 (13-15 15-12 15-2 15-11)

C'est portée par un public chaleureux que les Colombines ont réussi, de très belle manière, à se défaire de l'équipe de Moudon, elle aussi prétendante à la tête du classement.

Dans le premier set, les filles de Colombier semblaient hésitantes: beaucoup de services ratés, passes imprécises et attaques fébriles. Les Vaudoises, très motivées, dominaient tous les compartiments du jeu et leurs services annihilèrent la réception locale.

Même en puisant au plus profond de leurs ressources, les Neuchâteloises ne parvinrent pas à développer leur jeu habituel et s'inclinèrent de justesse dans la première manche.

Petit à petit, les coéquipières de Cl. Miville prirent confiance en leurs moyens, elles se décrispèrent et Karine Aeby aligna huit services difficiles d'affilée, ce qui donna à Colombier une avance substantielle. La défense

et la construction s'améliorèrent du côté neuchâtelois et l'égalisation à un jet partout redonna aux Colombines leur punch habituel.

Continuant sur leur lancée, elles étouffèrent complètement les Vaudoises qui ne purent marquer que deux misérables points dans une troisième manche de 11 minutes. Alternant les services tactiques, flottants et en puissance, les «rouge et blanc» avaient trouvé la faille dans l'équipe de Moudon.

Après la gifle du 3e set, les filles de Moudon réagirent positivement et tentèrent en vain d'empêcher les Colombines de remporter leur 4e succès de suite. Dans la dernière manche, Mélanie Rossel, transcendante en attaque et au service, offrit à ses coéquipières la victoire finale.

Colombier: Cl. Miville, Cl. Picci, F. Roetlisberger, M. Rossel, K. Aeby, M. Rimaz, C. Jeanmairet, C. Rossel, E. Jerabek. Clap

Victoire à quatre points

TGV-87 en première ligue féminine

● TGV-87 - SOLEURE 3-0 (16-14, 15-10, 15-11)

Importante victoire que celle obtenue par les filles de Raoul Voirol dans une rencontre à 4 points. TGV-87 a donc réalisé une excellente opération, même si certaines erreurs sont encore commises individuellement.

dent ensuite des points jugés pourtant faciles.

Capable du mieux comme du pire, TGV-87 est néanmoins sur le bon chemin.

Lovières: 30 spectateurs.

Arbitres: Mme D. Schulze et M. F. Schulze.

TGV-87: Medici; Von der Weid; Goy; Hotz; Lanz; Ramseyer; Béguelin; Fischer; Villard.

Soleure: Liechi; Zeltner; Timian; Suter; Obrecht; Schmidt; Sterki; Svoboda E; Steiner; Svoboda D; Spychiger. (vu)

Les filles nous auront démontré qu'elles sont capables de réaliser de grandes prouesses, mais per-

PREMIERE LIGUE MASCULINE

Quatrième victoire

Les Noirmontais sur leur lancée

● LE NOIRMONT - AESCHI 3-1 (11-15 15-9 15-4 15-4)

Les deux équipes en présence, samedi au Noirmont, suivent une trajectoire opposée. En effet, les Noirmontains invincibles accueillent Aeschi qui ne comptabilise pas le moindre point.

Pour avoir pris la rencontre un peu à la légère, les Noirmontains ont concédé le premier set avant de retrouver leur cohésion et de s'imposer sans difficulté.

Début de match pénible donc pour les Francs-Montagnards, qui ont laissé l'initiative aux visiteurs. Mis en confiance d'emblée par quelques belles attaques favorisées par la faiblesse du bloc local, les Bernois ont remporté la première manche à la régulière.

Poursuivant sur leur lancée, ils ont encore inquiété les locaux en début du set suivant avant de s'incliner définitivement lorsque les Noirmontains eurent retrouvé leur jeu.

Les visiteurs ont alors été surpris: 15-4 dans les deux dernières manches.

Le prochain adversaire du Noirmont sera d'un tout autre calibre puisqu'il s'agit de Bienne, l'un des favoris du groupe. Un match qui permettra enfin aux Francs-Montagnards de se situer.

Salle communale: 50 spectateurs.

Le Noirmont: Léchenne, Fleury, C. et F. Bénon, Leuzinger, Bilat, Nagels, Farine, Weber, Egger (coach). (y)

Où est l'infirmerie?

Défaite en Coupe suisse

● SCHWANDEN-LA CHAUX-DE-FONDS 3-1 (15-13 15-10 9-15 15-11)

«Krankenschwester», voilà un mot à l'ordre du jour! Dame Chance était en effet vêtue d'une charmante blouse blanche. Pour le second match du week-end, les Chaux-de-Fonniers se sont déplacés à huit joueurs en terres glaronnaises, pour y subir leur première défaite de la saison 88-89.

L'on parle souvent de la Coupe suisse, comme étant le moment privilégié de matchs déments d'intensité, d'émotion et de bouleversement de situation. Cette fois-ci, il n'en fut rien.

Les Chaux-de-Fonniers, en formation réduite, n'ont pas particulièrement brillé. Malgré la marge de manœuvre plutôt maigre, ces

derniers se sont appliqués à développer un jeu qui se voulait varié.

L'entraîneur Borel dut même mettre la main à la pâte. Pourtant rien n'y fit! Pire, l'équipe a sombré au moment précis où elle nous a régulièrement habitué à passer l'épaule: juste après le gain du troisième set (2 sets à 1).

Le syndrome suisse-allemand, qui avait valu au VBCC un premier tour 87-88 plutôt mauvais, les a-t-il frappé en plein? On est en droit de se poser la question, car tous les symptômes étaient présents.

Sporthele: 30 spectateurs. Arbitres: MM. Durst et Grande.

VBCC: Borel, Schwaar, Verardo, Dubey, Bettinelli, Jean-Favre, Zingg, Blanc.

Notes: Joly, Egger blessés, Jeanneret malade. (fb)

Départ en fanfare

Les filles du Noirmont victorieuses

● LE NOIRMONT - LIEBEFELD 3-1 (15-7 15-11 11-15 15-9)

Après un brillant début de match, les filles du Noirmont ont peiné en fin de rencontre avant d'empêcher les deux points en jeu face à une équipe bernoise pourtant peu redoutable.

L'espace d'un set, les joueuses de Thierry Egger ont pleinement satisfait leurs supporters. Précises dans la relance, elles ont parfaitement appliqué leur nouvelle tactique de jeu ce qui leur a permis de remporter la première manche, tout en pratiquant un volleyball très plaisant.

Dès l'appel du deuxième set, les Noirmontaises se sont relâchées de manière coupable si bien que le niveau du jeu a con-

sidérablement baissé. Les Francs-Montagnardes ont même abandonné le troisième set à leurs adversaires.

Mais enfin, l'essentiel a été acquis si bien que l'équipe franc-montagnarde occupe une place tout à fait satisfaisante au classement.

Salle communale: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Mollet et Guillaume.

Le Noirmont: M. Kottelat, N. et S. Laux, S. Boillat, E. Cattin, L. Willemin, N. Mische, L. Roy, N. Dubois. (y)

HIER SOIR

Première ligue féminine. - Groupe B: Le Noirmont - Bienne 2-3 (15-9 10-15 15-12 12-15 13-15). (y)

La tête haute!

● COLOMBIER - KOENIZ 0-3 (10-15 11-15 10-15)

Vendredi soir, la deux de Colombier recevait le leader incontesté du groupe est de première ligue: Koeniz. Véritable terreur en ce début de championnat, l'équipe de la banlieue bernoise compte trois victoires en trois matchs sans avoir concédé le moindre set...; impressionnant!

Superbement concentrée, l'équipe du Littoral démarra à cent à l'heure. Tout semblait devoir lui réussir. «Bloc chaussettes», réception, défense, service, aucun compartiment de jeu ne semblait devoir échapper à la domination des locaux. Comme, de plus, François Delley réussissait un match extraordinaire à la passe on se prit à rêver d'une surprise.

Malheureusement, il fallut chaque fois que la machine neuchâteloise se grippe en fin de set sur des fautes individuelles pour que

Colombier s'incline 3 à 0. Lors de la première manche c'est une panne de service au moment de conclure qui frappa les protégés de J. J. Pointet. Au deuxième set, ce fut la réception qui craqua alors que Colombier menait 9-3. Finalement une série d'erreurs qui ne pardonnent pas à ce niveau (filets, touches de balle, mésentente entre joueurs, etc) permirent aux Bernois de passer l'épaule au troisième set alors que Colombier batailla durant plus de 30 minutes jusqu'à 10 partout. Dommage, car si quelqu'un devait prendre, au moins un set aux Suisses alémaniques c'est bien Colombier au vu de sa superbe performance de vendredi soir.

Salle communale: 25 spectateurs.

Colombier: C. Croci, F. Romanens, F. Delley, D. Bossel, T. Racine, S. Vaucher, M. Di Chello, P. Di Chello, G. Wermeille, T. Tschopp, K. Baur, J. Lechen. CB

4 sur 4 pour le VBCC

● LA CHAUX-DE-FONDS - SFC PAYERNE 3-0 (16-14 15-5 15-12)

Bien que la carte nous annonçait un menu faste, le repas lui se révéla surtout par sa frugalité! Et c'est bien à ce niveau que l'on peut parler de grosse surprise: présentée comme équipe d'un calibre enviable, Payerne s'est illustré par une faiblesse étonnante, qui priva le public d'un réel affrontement entre 2 équipes, pourtant du haut de classement.

Ceci dit, il ne faudrait pas négliger la performance chaux-de-fonnienne, qui sans être géniale, affiche tout-de-même un sans faute. Et pourtant le début de match fut catastrophique. En quelques minutes le score indiquait 1-9 et l'entraîneur Borel avait utilisé son premier temps-mort et effectué déjà 2 changements: seuls les

joueurs semblaient garder leur calme: rien ne sert de paniquer, il suffit de se régler à temps.

Car la clé du match se trouvait justement dans le réglage. Qui pouvait penser que les Vaudois allaient baser leur jeu sur la feinte, secondée par un bloc de bonne tenue?

Il a donc fallu resserrer le jeu aux 4 mètres et ainsi laisser le moins d'espace possible pour feinte courtes. Le calme (exagéré?) et la volonté ont ensuite largement suffi pour combler le retard et tout simplement s'adjuger la gain du set.

Après un second set sans histoire, l'entraîneur Borel en profita pour faire évoluer tout son contingent. Un match qui s'est avéré finalement un bon galop d'entraînement.

VBCC: Formation habituelle. (fb)

Le point en première ligue

Messieurs

GROUPE A

Payerne - Yverdon	1-3
(correction)	
Fully - Ecublens	1-3
Montreux - Naters	3-0
Yverdon - Chénois	3-2
La Chaux-de-Fonds - Payerne	3-0
Lausanne - Guin	3-0

CLASSEMENT

1. Chx-Fds	4	4	0	8	12	4
2. Lausanne	4	4	0	8	12	4
3. Guin	4	3	1	6	9	3
4. Ecublens	4	3	1	6	10	4
5. Yverdon	4	3	1	6	10	6
7. Montreux	4	2	2	4	8	8
7. Payerne	4	1	3	2	6	11
8. Chénois	4	0	4	0	6	12
9. Fully	4	0	4	0	1	12
10. Naters	4	0	4	0	2	12

GROUPE B

Moutier - Tattran Bernes	3-1
Satus Nidau - Spiez	1-3
Langenthal - Bienne	0-3
Colombier - Koeniz	0-3
Le Noirmont - Aeschi	3-1

Dames

GROUPE B

Uettilingen - Sempres Bernes	1-3
VBC Bernes - Bienne	1-3
TGV-87 Tramelan - Soleure	3-0
Uni Bernes - Koeniz	3-0
Le Noirmont - Liebefeld	3-1

CLASSEMENT

1. Uni Bernes	4	4	0	8	12	0
2. Uettilingen	4	3	1	6	10	5
3. Koeniz	4	3	1	6	9	5
4. Sempres	4	3	1	6	9	6
5. Le Noirmont	3	2	1	4	7	5
6. Bienne	3	2	1	4	6	5
7. Liebefeld	4	1	3	2	6	9
8. TGV-87	4	1	3	2	3	9
9. VBC Bernes	4	0	4	0	4	12
10. Soleure	4	0	4	0	2	12

L'Impartial

Vœux de fin d'année!
Commerçants profitez d'annoncer vos meilleurs vœux et de remercier votre fidèle clientèle

**Fr. 19.50
la case**

**Parution
Vendredi
30 décembre 1988**

Classement des commerces par ordre alphabétique et par localité.

Nos services de publicité sont à votre disposition:

La Chaux-de-Fonds		Neuve 14	☎ 039/211 135
Le Locle		Pont 8	☎ 039/31 14 44
Neuchâtel		Treille 9	☎ 038/25 42 25

Appelez-nous sans tarder.
 Délai pour la remise des annonces: **1er décembre 1988.** 17749

Avez-vous 2 minutes?
032 939 585

Auto info vous informe sur les véhicules d'occasion en vente dans les garages de suisse romande

Lundi-vendredi de 8 h à 19 h ainsi que samedi de 8 h à 13 h non-stop
 Renseignements gratuits et aucune commission ne sera prélevée

Notre magnifique calendrier 1989

(12 vues suisses en couleur) est en vente au prix exceptionnel de

Fr. 4.50 pièce
 (y compris fourre d'expédition) 17060

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus Fr. 1.20 pour les frais d'expédition au **Journal L'Impartial, CCP 23-325-4.**
 (Pas d'envoi contre remboursement)

Immobilier

A louer à Saint-Blaise à proximité du centre

luxueux appartement de 4 1/2 pièces

de grand confort, avec cachet, 2 cheminées de salon, 2 salles d'eau (maison ancienne rénovée à l'état de neuf), vue sur le lac et accès direct à une terrasse et jardin d'agrément.
 Loyer Fr. 2100.-
 Tél. (heures de bureau) au 038/24 37 91

cti
 gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer spacieux, modernes, entièrement agencés

grands appartements

dans immeuble rénové avec ascenseurs

Duplex 5 1/2 pièces Fr. 1450.- + charges
 3 1/2 pièces Fr. 900.- + charges
 3 1/2 pièces Fr. 850.- + charges

Temple-Allemand 101 à La Chaux-de-Fonds.
 Visite organisée:
 mercredi 16 novembre à 17 h 30

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



offres d'emploi

EMPLOIS FIXES

SECOREM

CONSEILS

Notre client est une entreprise de fine mécanique et outillages de haute précision.

Sa longue expérience, son parc de machines et la bienfaisance de sa production lui permettent de travailler dans une gamme de produits très sophistiqués.

Nous sommes chargés de lui trouver le

directeur

(technico commercial), capable de prendre en charge la gestion globale de la société.

Activité:

- Assurer les relations techniques et commerciales avec les clients (niveau direction);
- diriger, motiver et gérer une petite équipe (environ 20 personnes);
- prendre la responsabilité des dossiers depuis le concept jusqu'à leur réalisation, dans les délais et la qualité requise. Garantir le S.A.V.;
- établir les budgets, la mesure des écarts, calculer des coûts et des prix de revient;
- travail 80% sédentaire, 20% déplacements en Suisse et pays limitrophes.

Pour l'ensemble de l'activité, le candidat dispose d'un soutien administratif et commercial efficace et compétent.

Profil:

- formation ingénieur EPFZ/L ou ETS avec formation ou expérience complémentaire, technique, mécanique, machines, outillages;
- langues allemande, française, anglais apprécié;
- expérience de la vente en produits techniques;
- connaissances de la comptabilité industrielle et aptitude à collaborer avec une fiduciaire;
- excellentes relations humaines;
- connaissances horlogères appréciées mais pas indispensables.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et documents usuels à **Secorem SA, place de la Gare 7, 4e étage, 2502 Bienne,** ☎ 032/23 33 55, réf. 16-18

CONSEILS EN PERSONNEL, TÉL. 032/23 33 55 SÉLECTION DE CADRES

CPJN
 Centre de formation professionnelle du Jura neuchâtelois
 La Chaux-de-Fonds

PORTES OUVERTES

Le public est cordialement invité à visiter les classes en activité et à s'informer les

Vendredi 18 novembre 1988, de 18 h à 21 h 30
Samedi 19 novembre 1988, de 9 h à 11 h 45

BÂTIMENT PROGRÈS
 Rue du Progrès 38-40

Ecole technique - ET
 Mécanicien de machines, mécanicien en automobiles, micromécanicien, mécanicien en étampes, horloger rhabilleur, dessinateur de machines, dessinateur en microtechnique.

Technicien ET en mécanique (options: construction, informatique et commande numérique), en microtechnique.

Ecole professionnelle des arts et métiers - EPAM
 Mécanicien en automobiles.

BÂTIMENTS DE L'ABEILLE
 Rue de la Paix 60
 Rue Jardinière 68

Ecole d'art appliqué - EAA
 Classes préparatoires, ateliers de bijouterie, sertissage, gravure et graphisme.

Ecole professionnelle des arts et métiers - EPAM
 Classes de bijoutiers, coiffeurs, courtepoinnières, décorateurs-étalagistes, décorateurs d'intérieurs, électroplastiques, employées de maison.

Ecole de couture - EC

Ecole de préparation aux formations paramédicales et sociales - EPPS
 (Ecole du degré diplôme)

Classes de préapprentissage - AP

Ecole technique - ET
 Atelier de soudure

BÂTIMENT COLLÈGE DES ARTS ET MÉTIERS
 Rue du Collège 6

Ecole professionnelle des arts et métiers - EPAM
 Peintres en automobiles, tôliers en carrosserie.

Ecole d'art appliqué - EAA
 Peinture

BÂTIMENT MIH
 Rue des Musées

Ecole technique - ET
 Technicien en restauration d'horlogerie ancienne.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Un final à couper le souffle

Victoire chaux-de-fonnière en première ligue de basketball

● LA CHAUX-DE-FONDS - ALTERSWIL 69-67 (32-43)

Pour la seconde fois en quinze jours, l'équipe masculine de La Chaux-de-Fonds a enlevé la victoire dans les dernières secondes de jeu. Les entraînements physiques portent leurs fruits, comme le relevait le coach P.-A. Benoit: **C'est en finissant à 100 à l'heure que nous avons renversé la vapeur.**

Après un bon début, et ceci jusqu'à la dixième minute, les Chaux-de-Fonniens faisaient du bon travail, pratiquant une défense de zone. Le résultat, bien que mince, était en leur faveur.

Soudain, renversement de situation: les Fribourgeois prenaient l'ascendant sur leurs adversaires. Changeant de tactique, ils passaient à une défense de zone, imitant par là les Neuchâtelois. Bien regroupés autour de leur meneur Renz et leur capitaine aux bras longs Stritt, les visiteurs atteignaient la pause avec un avantage de 11 points.

Comment réagirait les Chaux-de-Fonniens? Plutôt mal, puisqu'en cinq minutes ils n'inscrivaient que 2 points, contre 9 pour les visiteurs. Avec 20 points d'écart aux trois-quarts de la partie, plus personne dans le public n'y croyait, sauf le coach et ses joueurs, avec en tête Mauro Frascotti qui lança une boutade à l'un des arbitres: **Si nous sommes là, c'est pour nous faire plaisir!**

Il fallait un sursaut d'énergie, de rapidité et de lucidité pour que,

dans les cinq dernières minutes, les jeunes loups neuchâtelois neutralisent le capitaine fribourgeois et sèment le doute dans la formation d'Alterswil, suite à un pressing forcené.

La remontée fut immédiate, et à une minute de la fin, les deux équipes se retrouvaient à égalité. Les ultimes secondes allaient être chèrement disputées, de part et d'autre.

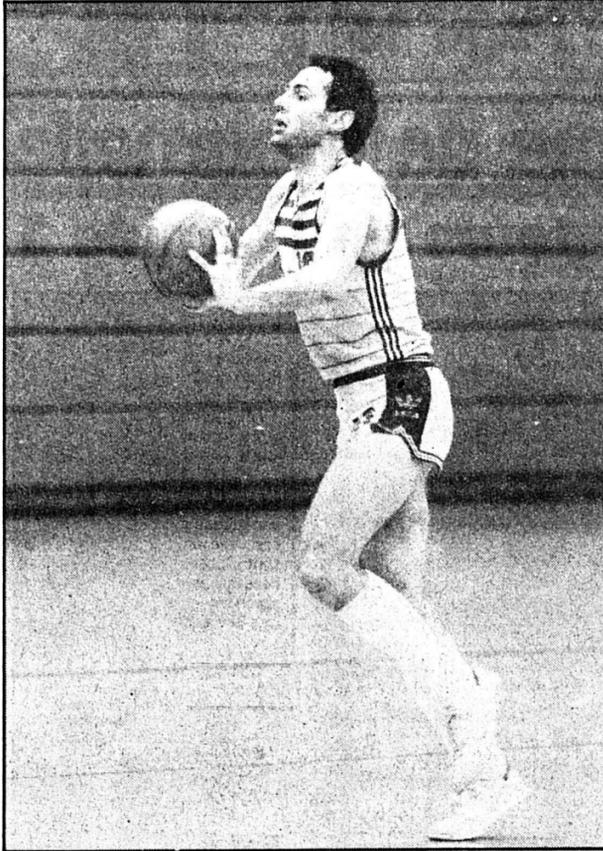
C'était alors les Chaux-de-Fonniens qui prenaient le meilleur, obtenant un panier et récupérant le ballon pour le garder jusqu'au coup de sifflet final.

Arbitres: MM. Porret et Mariotti.

La Chaux-de-Fonds: Linder (10), Frascotti (26), Grange, M. Muhlebach (14), Y. Muhlebach (6); T. Benoit (13), Galvan, Bieri, Moser.

Alterswil: Bühler (4), R. Biemann (13), B. Biemann (5), Stritt (24), Renz (20); Ducrey (1), G. Biemann, Menetrey, Baeriswyl.

Au tableau: 5e 11-7; 10e 19-17; 15e 24-32; 25e 34-55; 30e 40-60; 35e 52-67; 39e 67-67. R.V.



Mauro Frascotti a pris une part importante dans le succès chaux-de-fonnier.

Une victoire plutôt convaincante

Union Neuchâtel s'impose en ligue nationale B

● UNI BÂLE - UNION NEUCHÂTEL 60-71 (36-37)

Union a réalisé une très bonne performance sur les bords du Rhin où il n'est pas aisé de s'imposer.

Et pourtant, tout commença très mal pour lui, mené qu'il était de 11 points après 7 minutes (22-11). Mais Union ne se désunit jamais malgré ce départ quelque peu raté. Il le doit surtout à la prestation remarquable de Schneider, absolument insaisissable et auteur de 22 points.

RENVERSEMENT

Les Bâlois, donc, sans complexe face à l'un des favoris, partirent comme des forcenés. Après moins de 2 minutes, leur Américain Myrick avait déjà réussi 3 paniers à 3 pts. On se demandait com-

ment les Neuchâtelois allaient réagir. Fernandez attendit la 7e minute pour prendre un temps-mort bienvenu et demanda à ses hommes de passer à une défense de zone 2-3. Privé de ballon à la hauteur de la raquette, l'Américain vit ses actions en baisse et ne participa plus aux offensives locales.

Sans son fer-de-lance, Uni Bâle montra ses limites. Le score se renversa inexorablement. De 24-13 à la 9e, il passa à 24-31 à la 16e.

Après ce remarquable renversement de situation, Union reprit son souffle et desserra son étreinte. Il n'en fallut pas plus pour que les Bâlois reviennent à un point à la pause.

UN FESTIVAL

En seconde période, face à un engagement total, à la limite de la

correction, les Unionistes comprennent très vite qu'il était inutile de tenter des pénétrations. Il fallait saisir sa chance de loin. C'est alors que Schneider débuta son festival.

Non seulement la réussite de l'attaquant neuchâtelois (5/5 dont 4 fois 3) sonna le glas des Bâlois, mais il réussit une distribution parfaite et fut présent aux rebonds défensifs. Quelle vélocité!

Girard, très discret en première mi-temps, suivit son coéquipier à la trace (5/6). Gregg, malgré un pourcentage inhabituel (8/17) paracheva l'oeuvre entreprise par Schneider, le héros de la rencontre.

A l'issue de la rencontre, Fernandez se montrait satisfait de sa troupe: **Je ne cache pas, pourtant, que le grand nombre de maladrresses dues au pressing**

me préoccupe avant les grandes échéances.

Prochain adversaire: Beauregard. Cette rencontre s'annonce passionnante, puisque capitale pour la suite du championnat. Union devra se montrer attentif, car les Fribourgeois ne perdirent que de 4 points face à Monthey, le super-favori.

Münchenstein: 100 spectateurs

Arbitres: MM Mammone et Matafora

Uni Bâle: Glatfelder (2); Kocher (2); Fluri (4); Myrick (34); Latsch (7); Köhler (4); Lehmann (4); Schulenburg (2).

Union Neuchâtel: Forrer (4); Lambelet (4); V. Cramer (4); Schneider (22); Lopez (6); Girard (14); Gregg (17); Gnaegi; Perlotto; Chatellard.

Note: faute intentionnelle à Forrer (39e) Sch

En toute décontraction

Auvernier remporte un succès facile

● AUVERNIER - INTER DELÉMONT 107-56 (56-25)

Succès aisé pour Auvernier ce week-end, face à la lanterne rouge, le néo-promu Delémont. Rappelons que les Jurassiens n'ont pas encore engrangé le moindre point cette saison.

C'est donc avec un excès de confiance que les «Perchettes» ont abordé cette rencontre: défense trop laxiste, peu de concentration en phase offensive... Mal leur en prit, puisque Delémont sut prendre l'initiative, et aussi l'avantage. Auvernier manqua un grand nombre de conclusions (seul Müller semblait trouver la faille). Ainsi, après dix minutes de jeu, les Jurassiens menaient encore d'un point (17-18).

Une vive réaction de l'entraîneur Puthod fit prendre conscience aux Neuchâtelois de la faible prestation fournie. Auvernier opta pour une défense beaucoup plus haute sur le terrain, et il s'ensuivit un nombre impressionnant de balles perdues de la part des visiteurs.

Dans les sept dernières minutes de la première période, les «Perchettes» inscrivent 36 points, alors que Delémont ne

réussit que trois paniers. La cause était d'ores et déjà entendue.

En seconde période, Auvernier tenta quelques artifices techniques, dont une défense de zone qui posa bien des problèmes aux Delémontais. En attaque, les Neuchâtelois «se firent plaisir».

On remarqua en particulier la maîtrise technique de Djallal Sheikzadeh, l'homme en forme du moment. Les performances de Rudy et des jeunes Büttikofer et Weibel constituèrent un autre point de satisfaction.

L'écart culmina à 59 longueurs; mais un relâchement en fin de partie, permit aux Jurassiens de marquer 13 points dans les trois dernières minutes.

Salle polyvalente: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Ritschard et Jaccard.

Auvernier: Bernasconi (8), Weibel (2), Müller (21), Rudy (16), Seikzadeh (30), Sauvain (12), Büttikofer (7), Fernandez (3), Errassas (8).

Delémont: Sifraner (13), Sorges (6), Affolter (10), Sangsue (21), Ducommun, Rossé (2), Bays (5).

Note: Auvernier sans Ducrest ni Brunel. J.-L. B.

Avec les sans-grade

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Université I - Union II 77-49

1. Corcelles	3	6	366-191
2. Uni I	3	6	251-162
3. Uni II	3	4	193-191
4. Union II	4	4	324-361
5. Fleurier I	2	2	138-141
6. Val-de-Ruz I	3	2	237-268
7. Auvernier II	4	2	281-308
8. Chx-Fds II	3	0	188-223

TROISIÈME LIGUE

Saint-Imier - NE 50 47-56

1. St-Imier	3	6	213-106
2. Fleurier II	3	4	192-169
3. Marin	3	4	218-220
4. V.-de-Ruz II	3	4	182-193
5. NE 50	2	4	162-188
6. Tellstar	3	2	188-210
7. Cortaillod	3	0	168-201
8. Littoral	3	0	169-205

JUNIORS

Chaux-de-Fonds - Union 88-98

1. Union	3	4	227-221
2. Université	3	4	197-179
3. Chx-Fds	2	0	138-172

CADETS

Université - Union 92-45

1. Université	3	6	321-112
2. V.-de-Ruz	3	6	285-173
3. Chx-Fds	3	4	248-212
4. Union	2	2	152-142
5. Auvernier	3	2	197-201
6. Rapid Bienne	3	2	152-219
7. ST Berne	2	0	78-193
8. SWB Berne	2	0	132-313

SCOLAIRES

Université - Union	45-78
La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz	97-22

Dames

DEUXIÈME LIGUE

1. Nyon II	7	14	510-374
2. Belmont	7	10	422-347
3. Chx-Fds II	5	8	355-220
3. Fem. Laus.	5	8	311-252
5. Laus. Ville II	7	6	314-361
6. Yverdon	7	4	288-391
7. St-Prex	7	4	293-403
8. Blonay	7	0	258-495

TROISIÈME LIGUE

Union - Rolle 75-43

1. Union NE	5	10	399-131
2. Rolle	6	10	341-255
3. Romanel	5	8	250-243
4. Esp. Pully	5	6	202-215
5. Echallens	5	2	173-270
6. PTT Laus.	6	2	251-311
7. Virtus	5	0	138-309

JUNIORS

Chx-de-Fds - Renens 55-61

1. Vevey	6	12	445-261
2. Esp. Pully	6	10	345-233
3. Epalinges	5	8	350-218
4. Chx-de-Fds	5	4	275-300
5. Renens	6	4	256-349
6. St-Prex	6	4	312-412
7. Meyrin	4	2	172-199
8. Chêne	4	2	78-122

ESCRIME

Pas de Suisse en finale

Début de la coupe du monde à Arnheim

L'Allemand de l'Ouest Thomas Gerull a remporté, à Arnheim, en Hollande, le premier tournoi de la Coupe du monde à l'épée. En finale, il a pris le meilleur par 12-11 sur le Norvégien Nils Koppang, ancien champion du monde chez les juniors. La troisième place est revenue à un autre Allemand, Arnd Schmitt, le champion olympique de Séoul.

En l'absence de Michel Poffet, André Kuhn et Zsol Madarasz, qui n'entameront la saison qu'ultérieurement, et de Patricie Gaille, qui a renoncé à la compétition, les Suisses n'ont pas pu prétendre à une place en finale. Leur meilleur représentant, Gérard Pfeifferlé, s'est qualifié pour l'élimination directe et il a pris la 30e place, obtenant ainsi une première partie de son billet pour les championnats du monde d'Indiapolis.

Arnheim (Ho). Coupe du monde à l'épée (115 participants): 1. Thomas Gerull (RFA); 2. Nils Koppang (No); 3. Arnd Schmitt (RFA); 4. Elmar Borrmann (RFA); 5. Sandro Resegotti (It); 6. Stefan Hörger (RFA); 7. Gabriel Nielaba (RFA); 8. Volker Fischer (RFA). puis, les Suisses: 30. Gérard Pfeifferlé; 41. Nicolas Riand; 44. Cyril Lehmann 65. Gerrit Straub; 76. Olivier Jaquet; 87. Nicolas Dunkel; 98. Daniel Hirschi. (si)

Démission au « Sport »

Peter A. Frei, rédacteur en chef du journal spécialisé zurichois «Sport», a donné sa démission. Peter Frei, 44 ans, a occupé ce poste durant trois ans. Le nom de son successeur n'est pas encore connu. (si)

LE SPORT EN BREF

Football

Huwylar de retour

Le chapitre des gardiens est assez fourni au FC Saint-Gall, actuel dernier du championnat de LNA. Un jour après les débuts à ce poste, en Coupe de Suisse face à Grasshopper (défaite 2-1), de Gregor Merten, 34 ans, les dirigeants du club ont décidé de reprendre sous contrat leur ancien gardien Urs Huwylar, 31 ans, ceci jusqu'au terme de la présente saison.

Athlétisme

Victoire fribourgeoise à Lomé

Déjà vainqueur l'an dernier, Pierre-Alain Gobet a signé une deuxième victoire consécutivement dans le marathon de Lomé, au Togo. Le Bullois s'est imposé dans un temps assez moyen de 2 h 32'58".

Gymnastique

Neuchâteloise championne suisse

A Bâle, le suspense l'a emporté sur la qualité, lors des championnats suisses de gymnastique rythmique et sportive. Les trois premières, Virginie Chevillat (Hauterive, championne), Brigitte Huber et Sabrina Muheim, n'ont finalement été séparées que par un demi-point.

VOLLEYBALL

Du côté de l'ANVB

Dames

TROISIÈME LIGUE

Chx-de-Fds II - Anc. Chx-de-Fds. 3-0

NE Sport III - Peseux 3-1

Classement

1. Bevaix II	5	5	0	10
2. Chx-de-Fds II	5	4	1	8
3. NE Sports III	5	3	2	6
3. Corcelles-C.	4	2	2	4
5. Saint-Blaise	5	2	3	4
6. Savagnier	4	1	3	2
7. Anc. Chx-de-Fds	5	1	4	2
8. Peseux	5	1	4	2

CINQUIÈME LIGUE

Cerisiers-G. II - Bevaix III 3-0

Bevaix III - Le Locle II 1-3

Marin II - Lignières 0-3

Classement

1. Cerisiers-G. II	5	5	0	10
2. Lignières	4	4	0	8
3. Le Locle II	5	4	1	8
4. Geneveys-C.	5	3	2	6
5. Les Verrières	5	2	3	4
6. Marin II	5	1	4	2
9. Les Pts-de-Martel II	4	0	4	0
8. Bevaix III	5	0	5	0

JUNIORS A

Colombier - Gym Boudry 3-0

Uni NE - NE Sports II 3-0

La Chx-de-Fds - Bevaix 3-0

Classement

J	G	P	Pts	
1. Savagnier	5	5	0	10
2. La Chx-de-Fds	5	4	1	8
3. NE Sports I	5	4	1	8
4. Uni NE	5	3	2	6
5. Colombier	6	3	3	6
6. Bevaix	5	2	3	4
7. Le Locle	5	2	3	4
8. Gym Boudry	5	0	5	0
9. NE Sports II	7	0	7	0

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Uni NE - NE Sports I 1-3

QUATRIÈME LIGUE

St-Aubin - Boudry II 3-2

Cressier - Cortaillod 3-0

Marin II - Geneveys-C. II 3-2

Classement

J	G	P	Pts	
1. Cressier	5	5	0	10
2. La Chx-de-Fds III	5	4	1	8
3. Les Geneveys-C. II	5	3	2	6
4. Marin II	5	3	2	6
5. St-Aubin	5	2	3	4
6. Cortaillod	5	2	3	4
7. Boudry II	5	1	4	2
8. Savagnier	5	0	5	0

JUNIORS A

Uni NE - Colombier 0-3

Volleyball :
le sommet
à TGV-87

Page 13

Basketball :
trois victoires
neuchâteloises

Page 15

SPORT

Impar

Une saison en forme de ritournelle

Senna et Prost dominateurs en Formule 1

Senna-Prost, Prost-Senna. La ritournelle de ces deux noms a rythmé la saison 1988 de Formule 1, dominée comme jamais depuis le début du championnat du monde, il y a 38 ans, par une seule écurie, le binôme McLaren-Honda.

Le Brésilien a remporté d'extrême justesse un match historique en seize manches, par 8 victoires à 7. Il a été le triomphateur d'une année à records et s'est affirmé au plus haut niveau de l'affiche face à son coéquipier français Alain Prost. Et ce, malgré des zones d'ombre ayant terni l'éclat des dernières courses, en raison de suppositions - non prouvées - d'éventuelles manipulations de la compétition par Honda.

Prost, en réalité, s'est plaint d'un manque d'attention de la part du motoriste japonais par rapport à Senna. Celui-ci travaille en effet depuis plus longtemps avec les ingénieurs de Honda et entretient avec eux des rapports de très haute estime professionnelle, basés sur des exigences et un perfectionnisme poussés à l'extrême. Le Brésilien, jeune, ambitieux et terriblement efficace, est convaincu que les détails font la différence...

Pour l'Écossais Jacky Stewart et l'Autrichien Niki Lauda, deux anciens champions de la Formule 1 qui ont assisté au dernier Grand Prix, dimanche à Adélaïde, Senna a mérité le titre. Il a été le plus rapide cette année, a résumé

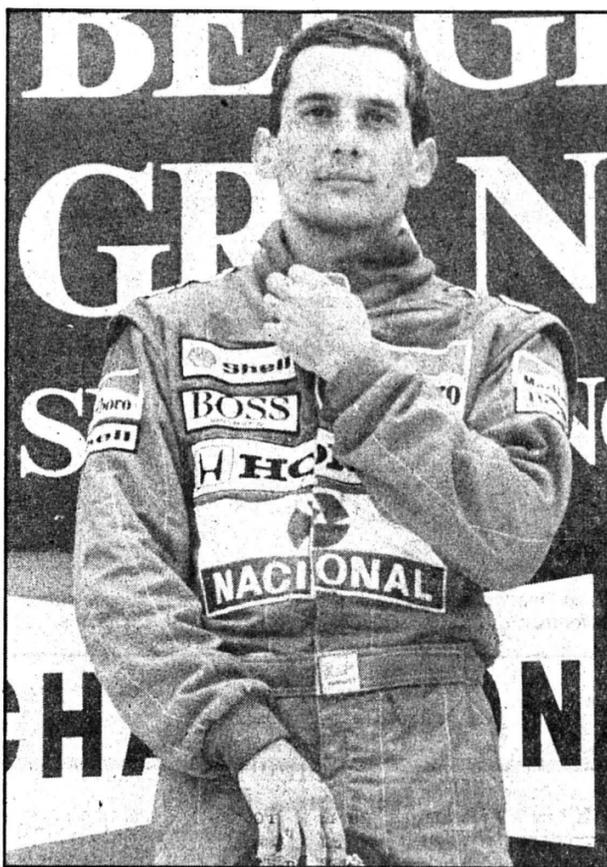
Lauda, qui a vécu une situation analogue à l'arrivée de Prost chez McLaren, son écurie de l'époque (1984). Il a commis certes deux grosses erreurs, à Monaco et à Monza. Mais je crois que l'an prochain il évitera ce genre de fautes. Cette saison lui sera certainement très profitable.

LA RÉVÉLATION CAPELLI

Jacky Stewart, dépassé seulement par Alain Prost au nombre des victoires en Formule 1, partage le même avis: Senna est plus agressif, plus déterminé encore que Prost, estime l'Écossais. Contrairement à Prost, il n'est pas encore arrivé à pleine maturité. L'an prochain, il sera encore plus redoutable.

Entre les deux hommes, la lutte a été intense, seulement gâchée par des polémiques ayant entraîné une mise au point de Ron Dennis, l'impénétrable directeur de l'écurie McLaren. L'«élève» Senna a fini par devancer le «professeur» Prost, résolu pourtant à maintenir son autorité sur la classe de la Formule 1.

Les autres «turbos», Ferrari avec une équipe réorganisée, et Lotus, n'ont pu rivaliser avec McLaren. L'essentiel de l'opposition est venu d'écuries aux choix techniques différents: Williams-Judd, Benetton-Ford, voire March-Judd, l'équipe de l'Italien Ivan Capelli, le pilote désigné par Prost comme étant le jeune le plus prometteur de l'année. (si)



Senna, huit fois sur la plus haute marche du podium cette saison! (Berthoud)

TENNIS

La marche en avant

Hlasek en 13e position à l'ATP

Jakob Hlasek poursuit sa marche en avant. Vainqueur dimanche du Tournoi de Wembley, le Zurichois figure désormais en treizième position du classement de l'Association des tennismen professionnels (ATP).

Il gagne donc deux rangs par rapport au précédent classement.

Toujours absent des courts, le Français Yannick Noah a néanmoins effectué son retour parmi les dix premiers du classement ATP, dont le Suédois Mats Wilander conserve la tête.

Le classement ATP au 14 novembre: 1. Mats Wilander (Sue); 2. Ivan Lendl (Tch); 3. André Agassi (EU); 4. Boris Becker (RFA); 5. Stefan Edberg (Sue); 6. Kent Carlsson (Sue); 7. Jimmy Connors (EU); 8. Tim Mayotte (EU); 9. Yannick Noah (Fra); 10. Pat Cash (Aus); 11. Miloslav Mecir (Tch); 12. Henri Leconte (Fra); 13. Jakob Hlasek (Sui); 14. John McEnroe (EU); 15. Emilio Sanchez (Esp).

LES AUTRES SUISSES

94. Claudio Mezzadri; 168. Roland Stadler; 294. Rolf Hertzog. (si)

LE SPORT EN BREF

Football

Jorge au FC Porto

Le Portugais Artur Jorge, qui a démissionné le 4 novembre de son poste d'entraîneur du Matra Racing Paris, reprendra dès la semaine prochaine la direction du FC Porto, qu'il avait conduit à la victoire finale en Coupe d'Europe des champions, en 1987. Jorge (42 ans) s'est accordé avec le président du club, M. Nuno Pinto da Costa, pour signer dans les prochains jours un contrat de trois ans.

Athlétisme

Les courses en Suisse

Payerne. Course sur route (11,7 km): 1. Daniel Oppliger (St-Imier) 38'12"; 2. Jean-Pierre Blaser (Villars-le-Grand) 38'33"; 3. Albino Costa (Villars-sur-Glâne) 38'33". - Juniors: 1. Erik Kropf (Muri) 40'08". - Dames: 1. Fabiola Rueda (Col-St-Imier) 44'20" (record du parcours). - Tenero. 6e marathon du Tessin: 1. Michael Longthorn (Winterthur) et Michel Dütsch (Zürich) 2 h 21'26"; 3. Michel Seppay (Héremence) 2 h 23'12"; 4. Marco Kaminski (Olten) 2 h 24'41"; 5. Stefan Kneubühl (Zürich) 2 h 24'43". - Dames: 1. Mirjam Jaberg (RFA) 2 h 45'12"; 2. Inge Röhrenbacher (RFA) 2 h 49'19"; 3. Ursula Odermatt (Walchwil) 2 h 49'46".

Natation

Un succès pour Stefan Volery

Le Neuchâtelois Stefan Volery a remporté l'épreuve du 50 m libre du meeting en petit bassin (25 m) de Legnano en Italie. Volery, cinquième sur cette distance à Séoul, s'est imposé en 22'97 devant le Suédois Johansson (23'47).

Tennis

100.000 dollars pour Mecir

Champion olympique, le Tchecoslovaque Miloslav Mecir s'est attribué un chèque de 100.000 dollars, en remportant la finale du tournoi-invitation de Stuttgart. Opposé à l'Équatorien Andres Gomez, Mecir s'est imposé en deux manches, 6-3 6-2, et 75 minutes. Résultats: Stuttgart. Tournoi-invitation, finale: Miloslav Mecir (Tch) bat Andres Gomez (Equ) 6-3 6-2.

Boxe

Hill conserve son titre

L'Américain Virgil Hill a conservé son titre de champion du monde des poids mi-lourds (WBA), en battant son challenger, le Canadien Willie Featherstone, par arrêt de l'arbitre au dixième round d'un combat prévu en douze reprises, qui s'est déroulé à Bismark (Nord-Dakota). Hill (24 ans) défendait pour la quatrième fois un titre conquis le 5 septembre 1987.

Record pour Leonard - Lalonde

Le combat Leonard - Lalonde aura finalement été une grande réussite financière puisque la retransmission télévisée payante a rapporté 19,5 millions de dollars, battant ainsi l'ancien record établi par le spectacle de catch «Wrestlemania IV» (18 millions). Selon Jim Troy, de Titan Inc., société chargée de la retransmission, 650.000 foyers américains auraient payé les 29,95 dollars requis pour suivre le combat.

SKI ALPIN

Vers une augmentation des subventions

Le Giron jurassien en assemblée générale

C'est dans la salle du restaurant de l'Union à Bévillard que le Giron jurassien des clubs de ski a tenu son assemblée des délégués. Le président M. Marcel Richard (Prêles) mena rondement les débats. Trente clubs sur 46 étaient représentés.

M. Richard eut le plaisir de donner quelques nouvelles de la construction de la maison du ski. Celle-ci sera inaugurée le 16 juin 1989 à Muri près de Berne, propriété de la «fondation pour le ski» et coûtera la bagatelle de 10 millions. Des fonds ont déjà été trouvés grâce à de nombreux dons et les champions bien connus Maria Walliser et Peter Müller soutiennent la commission de construction.

Pour 1990 les championnats suisses de fond auront lieu dans le Val-de-Travers organisés par les ski-clubs Couvet et Cernets-Verrières et par Le Locle pour le saut.

M. Richard informa aussi l'assemblée que vendredi prochain à Schönbühl près de Berne

il y aura la fête du ski avec la remise des équipements de la saison à l'équipe nationale suisse de ski.

Les comptes ont été acceptés ensuite sans autre ainsi que le budget, avec des cotisations inchangées, après exposé de M. Gérard Triponez du Locle en l'absence du caissier Michel Gremaud. Il fut relevé que le canton de Berne était plus réticent que le Jura et Neuchâtel pour les subventions. Des rapports sur les cours sont chaque fois demandés «C'est encore pire depuis l'affaire des caisses noires» devait dire le président Richard qui croit pourtant savoir que les subventions seront un peu augmentées. M. Michel Meyer de jeunesse et sport a été désigné comme le trait d'union entre le Giron et le canton de Berne pour les octrois de subventions.

C'EST DÉJÀ PARTI

Il appartenait aux 3 chefs de discipline de présenter le programme

d'activité 1988-89. Pour le ski alpin le chef Gérard Triponez releva qu'un camp de ski avait déjà eu lieu aux Diablerets. Actuellement l'équipe a déjà 20 journées de ski et 6 journées de condition physique. Il y a eu diversification intéressante dans ce domaine avec du triathlon, du vélo de montagne et même de l'équitation.

De son côté Laurent Donzé des Bois a rapporté au sujet du fond où l'effectif est de 7 filles et 12 garçons OJ 1 dame pour la catégorie dames et juniors, 6 jeunes et 9 seniors chez les messieurs.

Un premier camp a déjà aussi eu lieu au début août et la condition physique a déjà commencé au début octobre. Le souci principal de M. Donzé est que les clubs forment plus d'entraîneurs car on en manque dans le giron.

Le chef de la discipline saut Henri Beutler de Chaux-de-Fonds est satisfait de la préparation avant-saison puisque 9 sauteurs sur le contingent de 12 ont suivi les premiers entraînements sur tremplin en plastic avec déjà 230 sauts effectués. S'il n'y a pas de neige dans la région ces prochaines semaines un cours est aussi prévu à St-Maurice.

L'assemblée de printemps a été fixée au 2 juin à La Sagne et dans les divers on entendit une nouvelle intéressante de la part de M. Triponez qui annonce la prochaine ouverture à l'école de commerce de Neuchâtel d'une «classe pour sportifs» grâce au directeur M. Jeanneret d'ailleurs membre du ski-club Tête-de-Ran». Les cours dureront toutefois 4 ans au lieu de 3 ans et cette nouvelle classe pourra aussi être ouverte à des jeunes sportifs venant du Jura bernois ou du Jura. (kr)

Refrain connu

Manque de neige en France

Les faibles conditions d'enneigement dans les Alpes françaises menacent sérieusement l'ouverture de la saison de Coupe du monde de ski alpin. Les premières courses, soit un géant plus un super-G, pour les messieurs et pour les dames, doivent se dérouler dans les stations françaises des Menuires et de Val Thorens. Or, à dix jours de ces épreuves, la pluie est tombée jusqu'à une altitude de 2800 mètres. Si les conditions actuelles devaient se maintenir ces prochains jours, les courses devraient être annulées.

Il n'est pour l'heure pas possible d'envisager l'utilisation de canons à neige, la température étant trop élevée. Hans Schweingruber, coordinateur de la FIS pour les épreuves de Coupe du monde, se rendra dès mercredi à Val Thorens pour évaluer la situation.

Deux stations ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt à organiser des épreuves de remplacement en cas d'annulation. Il s'agit des Italiens de Val Gardena et des Autrichiens de Lech. (si)



Laurent Donzé (à gauche) et Gérard Triponez (à droite); ils attendent une augmentation des subventions. (kr)

Affaire Favag: un paravent de trop

Correctionnel de Neuchâtel: le prévenu crée la surprise

«J'ai passé de l'informatique aux vaches» disait P.-A. R. au début de son procès. Reconverti dans la biotechnologie animale, il veut retrouver la voie libre. Avant, il rendra compte de l'affaire Favag d'il y a sept ans, et dont Favag désire se disculper. Ce que va dire son ex-employé suffira-t-il?

L'affaire coûta à Favag deux années de banissement commercial aux Etats-Unis, là où réside la Digital Equipment Corp. ou DEC, un de ses gros fournisseurs. Il s'en fallut de peu que d'autres entreprises suisses en pâtissent. Tout cela indépendamment des premières conséquences judiciaires, des pertes financières et commerciales pour la Favag et paradoxalement pour la Favag et paradoxalement des gains juteux de son employé P.-A. R.

L'affaire consiste en une courte transaction de cinq mois – soit de juin à octobre 81 – menée par P.-A. R., le chef d'une division commerciale Favag. Elle a permis de profiter d'une grosse commande de Favag à DEC pour obtenir, à bas prix, trois computers très puis-

sants et les revendre en Tchécoslovaquie au mépris des lois et des autorisations accordées. C'est un journal de la côte est américaine qui révéla l'affaire en 82. La justice américaine ainsi que les douanes suisses ont suivi.

C'est P.-A. R. que Favag poursuit aujourd'hui devant le correctionnel, avant six anciens dirigeants qui passeront au tribunal de Police prochainement. Le dossier du juge Jacques André Guy fut long à étudier, il faudra encore quelques semaines pour rédiger le jugement!

P.-A. R., la quarantaine, un possédé des affaires a tiré un trait, il refait sa vie et a admis sa chute. Il a eu devant lui des supérieurs se reposant un peu trop sur la délégation des tâches. P.-A. R. com-

paraissait sans son acolyte J. Lusky disparu dès 1982.

DEUX COMMANDES PARALLÈLES

En décembre 80, Favag passait commande à son fournisseur DEC de 24 PDP 11/03 et 11/23, computers relativement petits, et de 3 PDP 11*70 dernier «cri» de l'informatique sur le marché. Le premier lot se destinait à un gros client allemand, qui se rétractait en juillet 81. Il n'empêche que la commande entraînait un rabais exceptionnel de 500.000 frs pour Favag, rabais d'autant plus profitable pour les 3 PDP, grosses machines dont il était facile de diversifier les applications. Ces trois machines devaient percer un marché espagnol jusque-là intouché.

ELER: UN PARAVENT

Pour ce faire, P.-A. R. avait fondé, avec l'accord de Favag, la Eler Engineering SA. Il s'associait ainsi à un ingénieur ancien salarié de

Trindel, une maison française qui affairait avec Favag. Or le marché espagnol n'est que fumisterie: les 3 PDP seront vendus en Tchécoslovaquie pour 3,2 mio frs, ils rapporteront près de 900.000 frs de bénéfices à Eler, et 150.000 à P.-A. R. D'autres transactions, sous le couvert de FAVAG, vont encore enrichir les deux associés.

DIVERGENCE DE VUE

Pour la Favag, la commande de 24 PDP reste liée à l'affaire des 3 PDD. P.-A. R. estime qu'au contraire, les 24 PDP élargissaient la gamme du secteur «gestion du temps», et que même sans le client allemand la marchandise devait trouver acquéreur. Il fut en cela suivi par un ingénieur de DEC, témoin de l'audience de hier.

«Favag, contrairement à son avocat, aurait négocié des marges plus grandes si Eler avait dévoilé les bénéfices dans la transaction!»

Favag avait-elle appris la réelle destination des 3 computers? Oui,

selon P.-A. R., qui crée alors R. Consulting SA pour traiter du transfert avec Eler, l'affaire échappant complètement à Favag. La marchandise est réceptionnée dans des grandes caisses à Yverdon (elle est très encombrante) en juillet.

DÉCLARATIONS SURPRISES

Les inconnues sont de taille dans l'affaire. Et hier, à la surprise générale, le prévenu décida d'en lever quelques unes, parfois en contradiction avec ses propos lors des interrogatoires.

S'il ne précise pas clairement quand il sut par son associé la destination réelle des 3 computers, il déclara hier qu'une fois la chose claire il décida «de se la boucler».

Il met en cause aussi une forme de silence gênant de la part des dirigeants de Favag: O. G. son supérieur l'aurait convoqué pour lui signifier son refus de cautionner le passage à l'Est, et lui aurait dit: «Faites ça vous même, je ne veux pas le savoir».

P.-A. R. qui fut appelé par son client tchèque pour réviser la mise en place demande une autorisation à la Police fédérale. Celle-ci lui aurait répondu: «Si vous voulez y aller, alors présentez-vous à l'ambassade de Prague chaque matin.»

Hier après-midi, il y eut 4 témoins, dont deux encore cadres de la Favag. Deux ingénieurs DEC ont confirmé que la commande de Favag a été traitée dans son entier, en grande partie avec P.-A. R. en tant que salarié de Favag et Lusky comme conseiller indépendant. Ils ont rappelé l'importance stratégique du computer PDP 11*70.

Six employés de la Favag ont fourni des renseignements quant à la procédure interne pour obtenir une autorisation d'importer. Nous y reviendrons demain, dans le cadre des infractions douanières.

C. Ry

● Lire également en page 22.

Piquante histoire de seringues

Information et prévention, une lutte commune anti-SIDA



Les pharmaciens et la police récupèrent les vieilles seringues pour destruction. (Photo Impar-Gerber)

«Ce ne sont pas des objets trouvés». Entre les clefs, sacs à mains et autres porte-monnaie, les seringues trouvées ne figurent pas dans la liste du préposé aux objets trouvés de La Chaux-de-Fonds qui, ce jour-là, a fait une jolie gaffe. Les deux enfants sont repartis penauds mais leur père, a ressenti une belle frayeur et autant d'amertume.

«On dépense tant pour la prévention et quand des enfants – en l'occurrence de 10 à 12 ans – réagissent positivement, on les renvoie sans autres explications et sans mesurer les dangers». La cause a toutefois été entendue par les instituteurs des enfants et la direction de l'Ecole primaire qui vont donner suite.

A la police locale de La Chaux-de-Fonds, l'argent a été sermonné, mais cette histoire malheureuse a remis en lumière les dangers potentiels des seringues abandonnées et des risques de contamination de SIDA ou d'hépatites.

La petite boîte plastique trouvée sur la rue par les enfants contenait deux seringues usagées, vraisemblablement par des toxicomanes. Un type de découvertes qui a amené récemment et à plusieurs reprises, des enfants à apporter ce butin particulier au poste de police. En cela, ils ont suivi les bonnes directives et ont été reçus par des agents au fait de la marche à suivre: prendre les noms des enfants, s'enquérir s'ils ont touché les seringues, joué avec et même se seraient blessés, avertir les parents, détruire de manière adéquate les seringues dangereuses, voire faire suivre l'affaire à la police canton-

nale, via la sûreté. Dans le cadre du service médical des écoles, une information sur la drogue est faite aux élèves.

Le médecin cantonal rappelle qu'il n'est pas possible de déterminer si une aiguille porte le virus du SIDA ou d'hépatite, par exemple, décelable seulement dans les anticorps trois mois après contamination. Dans le cas évoqué, le risque est moindre pour le Dr Bise et toutes les seringues à usage de drogue ne sont pas des vecteurs de SIDA.

En mai 87, la commission de lutte contre la drogue demandait aux pharmaciens de ne pas vendre plus de trois seringues à la fois – elles ont toujours été en vente libre puisque non réglementées par l'ordonnance sur le contrôle des médicaments – et de les accompagner d'une information sur la drogue ainsi que d'un préservatif, dans le but d'une sensibilisation et pour éviter les transmissions de virus entre toxicomanes. Au vu des seringues trouvées sur la place publique, fut ajoutée la directive de récupérer les anciennes seringues. Une nouvelle contre une ancienne, mais avec des exceptions admises, pour ne pas retomber dans l'utilisation collective. A-t-on favorisé ainsi les abandons de vieilles seringues et comme il n'est pas possible dans la situation d'un toxicomane de le responsabiliser...

Chacun se doit d'être circonspect lors de trouvailles de ce type dit-on; aviser plutôt deux fois les enfants de n'y pas toucher, de les signaler ou au moins de ne pas les prendre mains nues ni jouer avec. I. B.

Drame aux Pargots

Un Suisse assassine une mère de famille de 50 ans

Le hameau des Pargots, sur la commune de Villers-le-Lac, est sous le choc. Un Suisse de 29 ans et demeurant à Boudry a assassiné, hier après-midi par strangulation, la mère de sa compagne, Mme Hélène Billod, 50 ans et mère de cinq enfants.

Le drame s'est noué depuis le matin déjà. Profitant de l'absence de Mme Billod qui accompagnait son mari René au car qu'il prend quotidiennement pour se rendre à Maiche où il travaille, le meurtrier dont l'identité n'est pas connue s'est introduit dans la maison.

Sur place, il a baillonné puis ligoté la plus jeune des enfants, Laurence, 14 ans, avant d'attendre le retour de Mme Billod.

A la base du drame, la rupture annoncée par sa compagne, Catherine, 30 ans, sage-femme avec laquelle il cohabitait à Boudry.

Pour des raisons inconnues, l'assassin s'en est pris à «sa belle-mère», tenant à l'insu de tous le siège durant presque une journée entière dans la maison où s'est déroulé le drame.

En face de Laurence? La gendarmerie nationale reste muette sur ce point, comme sur l'identité du meurtrier qui s'est échappé, un fusil à la main – et volé sur place – pour disparaître dans la nature.

Les recherches se poursuivaient hier soir encore.

Gentille, serviable, femme de ménage à l'Ecole des Bassots et à celle du centre de Villers-le-Lac, Mme Billod et son mari avaient éduqué honorablement leurs enfants.

Elle a été retrouvée étranglée par un linge autour du cou et lacérée par une large plaie frontale. (jcp)

REGARD

Dernière carte

A travers les prochaines élections – ou réélections – de ses principaux organes, la Fédération des communes du Jura bernois parvient donc enfin à émouvoir certains citoyens de cette région.

Continuons de s'en réjouir, même si les deux candidatures déjà annoncées dans ces colonnes, pour le Conseil de cette FJB, ne peuvent encore être enregistrées officiellement. Ce qui n'est d'ailleurs que partie remise, nul doute à ce sujet.

Pourtant, cette affaire de procédure aura eu l'heur de mettre en évidence, une fois de plus, le problème premier concernant cette fédération: le profond désintérêt qu'elle a(vait) fini par susciter très généralement et que ne supplantait plus guère, de temps à autre, qu'un agacement certain. Car la nouvelle mouture de la loi sur les droits de coopération, ainsi que le nouveau règlement d'organisation de la FJB, n'expliquent

pas tout à eux seuls. Un organe dont les divers modes d'élections – pourtant fort simples – ne sont pas davantage connus des élus, et partant de la population, souffre à l'évidence d'un grave manque de popularité.

Mais le problème ne se résume pas à ce seul volet; car si le ou les initiateurs de la candidature Eichenberger ont fait preuve d'une certaine précipitation, c'est que la missive adressée à toutes les communes membres, par la chancellerie de la FJB, insistait bien sur un délai quant aux éventuelles propositions de nomination du conseil. De là à penser qu'au sein même de la fédération, on ne s'était pas encore passionné pour ces élections, moins d'un mois avant leur déroulement prévu...

Mais trêve de critiques. Ainsi qu'une majorité des élus régionaux comme de la population elle-même, laissons à cet organe la chance de jouer ce qui constitue sans doute sa dernière carte: la «nouvelle FJB».

Dominique EGLER

● Lire également en page 27

Toujours fidèle à l'accordéon

Anniversaire en musique pour le doyen du Locle

Né le 14 novembre 1887, au moment où l'eau sous pression arrivait à La Chaux-de-Fonds, Fernand Aellen, demeurant au Home médicalisé de La Résidence, entrait hier dans sa 102e année. En musique, puisque c'était lui qui était à l'accordéon.

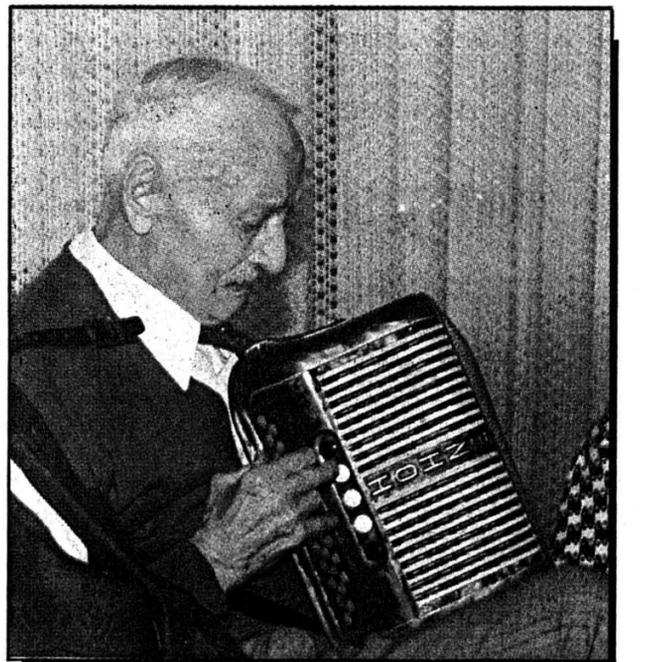
Personnalité autant étonnante qu'attachante, Fernand Aellen est le doyen des citoyens loclais. «Avec une bonne longueur d'avance» a même relevé le conseiller communal Francis Jaquet venu le féliciter à double titre. Au nom des autorités d'abord, mais aussi de parents du doyen.

Celui-ci n'en revenait d'ailleurs pas. «Autant de monde, alors que j'étais encore seul il y a peu. Je ne mérite pas tout ça».

Ça, ce furent notamment quelques bonnes bouteilles offertes par la commune et le préfet des Montagnes neuchâtelaises, J.-P. Renk, qui s'est enquis auprès de M. Aellen: «Est-ce que ça descendra?» – «Ma foi, oui, sans pro-

blème» a répondu l'ainé. C'est lui-même qui a ouvert la cérémonie de son anniversaire en prenant son fidèle compagnon, l'accordéon. Pour ravir l'auditoire formé par ses parents et amis en jouant l'un de ses airs favoris, «La Tonquinoise». Certes, la mélodie devient un peu imprécise et les doigts s'égarer quelque peu sur le clavier. Personne ne lui en fera grief, d'autant plus que le préfet a même «officiellement» relevé qu'il avait même fait des progrès. Lui qui a toujours affirmé qu'il a encore le temps de devenir vieux et que c'est à ce moment qu'il apprendra sérieusement à jouer de l'accordéon...

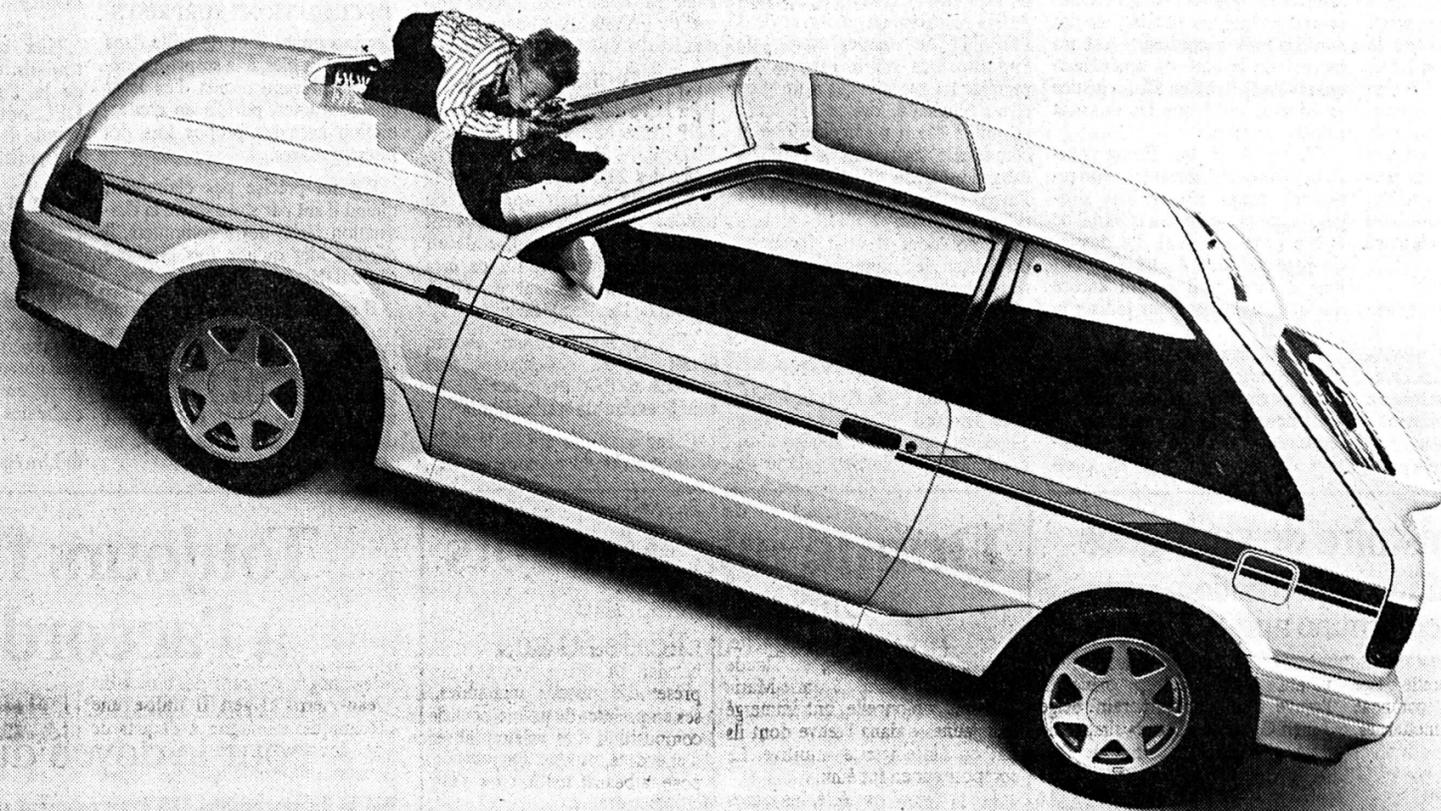
(jcp)



A l'accordéon, le doyen du Locle, Fernand Aellen.

(Photo Impar-Perrin)

De 0 à 100 insectes* en 7,8 sec.



Mazda 323 GTX 4WD.

Mazda 323 GT traction avant ou intégrale permanente. Ces deux-là font bien la paire: moteur à injection 1,6 litre, turbo, 16 soupapes, 140 ch.

Pas étonnant qu'elles ont des accélérations foudroyantes. Rien qu'à les voir, on sent ce

qu'elles ont dans le ventre. C'est du high tech, les mecs! Et un look ravageur qui empêche de dormir la nuit.

Un peu de cran; elles ne vous mangeront pas. Venez plutôt les essayer chez votre agent Mazda. C'est derrière le volant qu'on

juge ces petits monstres.

Mazda 323 GT traction avant ou GT/GTX à traction intégrale permanente. Moteur: 1,6 litre, injection, 16 soupapes, turbo et radiateur intermédiaire, 103 kW/140 ch, 4 freins à disques, ventilés à l'avant. Equipement sport très complet et finition soignée. Mazda 323 GT dès Fr. 22 590.-. GT 4WD dès Fr. 27 790.-.

MAZDA

(*estimation: Mazda ne se livrant pas à des expériences sur des animaux vivants.)

1480

Alain Paris

Impact

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

Le petit homme prit familièrement mon bras et m'entraîna hors de la pièce.

— Passons dans mon capharnaüm, nous y serons plus à l'aise pour étudier votre problème. La Sécurité du Territoire, dites-vous? Au fait, désirez-vous prendre un café?

— Volontiers.

— Deux, précisa Maglashan à la gouvernante.

Il m'introduisit dans une pièce vraiment très encombrée, et c'était bien le moins

qu'on pût dire. Des rayonnages couvraient deux des murs, surchargés d'ouvrages et de brochures, la plupart consacrés aux échecs, certains aux dames, au jeu de go, au mah-jong, en fait, à la plupart des sports cérébraux en usage à travers le monde. Des échiquiers de toutes dimensions étaient disposés à travers la pièce, sur des tabourets, des tables basses et aussi à même le sol, concrétisant des parties à différents stades de leur développement.

Maglashan repoussa les doubles rideaux et le soleil entra à flots dans la pièce. De la fenêtre, on apercevait, par-delà les toits hérissés d'antennes de télévision, le clocher de l'église Saint-Germain-des-Prés. Il débarassa un tabouret et m'invita à m'asseoir tandis qu'il s'installait sur un siège à dossier droit. Il farfouilla dans des monceaux de feuillets dactylographiés, recouvrit d'une housse plastifiée sa machine à écrire, et me passa un cendrier.

— Merci.

Il refusa la cigarette que je lui tendais.

— J'ai retrouvé votre ancienne adresse

aux sommiers. Elle ne m'avancait pas à grand-chose mais j'ai eu ensuite celle de votre domicile actuel et votre numéro de téléphone par l'intermédiaire de la rédaction de cette revue échiquéenne à laquelle vous collaborez depuis plusieurs années.

— D'accord. (Il plia soigneusement ses lunettes et les glissa dans une poche de sa robe de chambre.) En quoi puis-je vous être utile?

J'hésitai.

— Voilà. Ainsi que je vous l'ai dit au téléphone, je m'occupe d'un petit service. D'un très petit service même, puisque j'en suis à la fois le responsable et le seul employé. Mais il peut se produire, en certaines circonstances, que des événements très graves, en préparation ou même déjà en action, me soient révélés. Je ne sais pas encore si tel est le cas aujourd'hui...

Je lui tendit une photocopie du feuillet parvenu sur mon bureau. Certains passages avaient été censurés pour des raisons de sécurité mais, dans l'ensemble, le texte était respecté. Il lut le tout très attentivement

puis le reprit une seconde fois. L'expression de son visage n'avait pas varié.

On frappa à la porte.

— Les cafés, Monsieur.

Il reposa la photocopie, marcha jusqu'au seuil, débarrassa la gouvernante de son plateau et lui referma la porte au nez. La vieille devait frémir de curiosité derrière les panneaux de bois.

— Combien de sucres?

— Deux. S'il vous plaît. Qu'en pensez-vous?

— Tout d'abord une question, dit-il. Pourquoi vous être adressé à moi?

— Vous êtes le plus grand dans votre spécialité. Pendant plusieurs dizaines d'années, vous avez entraîné les meilleurs espoirs français. Vous êtes également beaucoup plus qu'un joueur: un théoricien, un fin psychologue pour tout ce qui touche au jeu et aux joueurs. Si quelqu'un peut m'aider à établir un profil de la personne décrite dans ce document, ce ne peut être que vous. Si quelqu'un peut m'aider à prévoir les réactions de la personne décrite dans ce document, ce ne peut aussi être que vous.

(A suivre)

D'autres histoires belges

Contes et légendes de Wallonie au Club 44

Dans les grottes des Ardennes, vivent encore quelques nutons; personnages sans âge, petits, sortant la nuit et caractérisés par leur bonté naturelle et leur esprit charitable. Mais il ne faut pas tromper leur bonne foi, sinon...



Dans la salle du Club 44, peut-être était-ce une bande de nutons invisibles qui occupaient les nombreux sièges vides, samedi soir. Pourtant, la Belgique des légendes s'offrait toutes grottes ouvertes, en visite guidée par M. Guy Lemaire, homme de radio qui vit hebdomadairement parmi les lutins, fées et autres géants.

«Les histoires de chez nous ne sont pas tout à fait des contes, ni donc des récits fantastiques»

devait-il dire, reconnaissant encore qu'elles sont quasi universelles et ont donné lieu à de nombreuses fêtes populaires toujours vivantes.

On y trouve les éléments constitutifs de la vie: l'eau, la terre, l'air, en positif et en négatif, comme dans toute légende traditionnelle et réputée vraie.

Plantons le décor: les Ardennes culminant à 694 mètres ont des grottes et cavernes où s'activent ces gentils nutons, apparentés aux gnômes et lutins de chez nous.

Les abords de la Meuse, voire le lit de cet unique fleuve de Wallonie, sont aussi squattés en permanence par des personnages plus ou moins recommandables, mais dont il vaut mieux se faire des amis.

C'est comme dans les bandes dessinées, précise l'orateur - merci Tintin, on n'en sort pas! - Imaginons alors les bandes de nutons qui viennent à petits pas secourir le cultivateur pressé par l'orage, et réparer les chaussures qu'il suffit de déposer à l'orée du bois. Sachez

qu'ils préfèrent les points d'eau et les lits de rivières.

Ils sont nettement plus nombreux que les géants et les fées, quoique ces dernières ont de multiples lieux de résidence et de temps à autre, ravissent les princes charmants. La fée de la Meuse n'aurait-elle pas entraîné dans son lit le beau seigneur d'Agimon, convoité par toutes les belles du pays? Ils ont eu beaucoup d'enfants, naturellement des sources, des ruisseaux, des cascades, etc.

Ces amants que l'on n'a jamais revus sont craints et aimés parce qu'ils dispensent la beauté.

Voilà des histoires belges qui nous changent des habituelles anecdotes véhiculées, voire inventées peut-être, surtout par le grand voisin francophone.

M. Guy Lemaire a été un guide passionnant, tenant la clé de quelques grottes à mystères. (ib)

● Ce soir au Club 44, cinéma belge: à 17 h 30, «Falsch» de J.-P. et Luc Dardenne et 20 h 30, «Golden Eighties» de Chantal Ackermann (1983).

Souvenons-nous de Pettavel!

Charles Thomann paraphe l'histoire

La «Chronique» rédigée par Charles Thomann est insolite et non insolente, même si le pasteur Pettavel qui l'a inspirée pouvait paraître lui-même insolent.

A voir et entendre les lecteurs qui défilent samedi après-midi à la Librairie «La Plume» pour avoir une dédicace de l'auteur, on sait que les anciens s'en souviennent avec nostalgie et admiration et que

les jeunes intéressés à l'histoire régionale, ont découvert un pan inédit et insoupçonné.

Rares sont les écrits historiques qui dégagent autant de chaleur humaine et si belle reconnaissance. Charles Thomann fut donc félicité pour cette «Chronique» insolite de La Chaux-de-Fonds» (Editions d'En Haut, La Chaux-de-Fonds). (Imp)



Au Conseil général ce soir

Le menu de la séance de relevé du Conseil général, ce soir à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, est riche et varié. Une bonne dizaine de résolutions, interpellations et motions sont agendées. On parlera entre autres de la décision de l'Etat de ne pas adhérer à la Fondation du TPR, de locaux pour les jeunes, de problèmes de circulation, du marché immobilier et de l'aménagement de la place de la Carmagnole.

Pour autant que l'ordre du jour soit épuisé, une seule nouvelle interpellation, qui s'est ajoutée à la pile en souffrance, complète ce menu. M. Gérard Bosshart (lib-ppn) se préoccupe de l'ouverture de la patinoire, lorsqu'elle est réservée au patinage à glace, «aux clubs locaux ou extérieurs ou à d'autres professeurs», pour une plus libre et meilleure utilisation de ce centre sportif. (Imp)

Balle au front

Record du monde d'un ancien du FC



A l'occasion d'une manifestation officielle dans la halle Saint-Jakob à Bâle, l'ancien joueur de foot de ligue nationale (GC, Vevey et La Chaux-de-Fonds) Toni Ernst de Zürich, a amélioré le record du monde: «tenir en équilibre le plus longtemps possible un ballon de foot sur le front».

Le nouveau record est exactement de 31 minutes 43 secondes donc une amélioration de plus de 4 minutes.

Une deuxième performance du quinquagénaire, Toni Ernst, suffit pour une inscription dans «Le livre des records». Il a tenu en équilibre sur son front une balle de tennis, pendant 17 minutes 53 secondes.

Avec le jongleur biennois Paul Sahli, Toni Ernst, s'entraîne déjà pour un nouveau record. Les deux recordmen veulent essayer de jongler le ballon alternativement pendant plusieurs heures sans qu'il ne touche le sol. Toni Ernst a beaucoup de mérite suite à une grave opération, les médecins le condamnaient à une invalidité certaine. (Texte et photo sp)

Collision par l'arrière

Un automobiliste de la ville, M. C. B. circulait, hier à 11 h 50, rue du Dr-Coullery en direction nord. A la hauteur de l'intersection de la rue Numa-Droz, une collision par l'arrière se produisit avec la voiture de M. D. R., de la ville également, qui circulait dans la même direction. Dégâts.

avis urgent

Nous cherchons pour différentes entreprises:

Ouvrières

d'horlogerie

OK PERSONNEL SERVICE

☎ 039/23.04.04

Se connaître mieux

Lauréats et enseignants de Mons en concert

Ils sont venus de Mons, lauréats et enseignants du Conservatoire royal de musique. Ils sont bardés de diplômes, de prix, ont moins de trente ans pour la majorité d'entre eux. Ils ont derrière eux, déjà, des années d'études. Les voilà aujourd'hui sur scène, à l'aube de leurs carrières, déjà possesseurs de ce quelque chose qui nous fait dresser l'oreille. Vous ne les connaissiez pas encore, ils ont interprété dimanche au Conservatoire dans le cadre de la Semaine culturelle belge un long programme composé d'œuvres classiques et modernes, où l'on relevait trois compositeurs belges et la superbe maîtrise de la jeune pianiste Annick Garso, qui assumait avec musicalité l'écrasante responsabilité de tout le programme.

De Beethoven tout d'abord le trio op. 1 No 3 pour violon, violoncelle et piano, Beethoven encore très proche de Haydn.

Les auditeurs Romands, pour la plupart, découvraient Joseph Jongen, Grand Prix de Rome en 1897. La sonate pour flûte et piano, dans le sillage de Frank et Debussy, fut fort éloquemment illustrée par Marianne Delory flûte et Annick Garso.

Félix Mendelssohn, trio op. 49, volubile et tendre, précédait l'œuvre d'un contemporain belge Julien Ghyoros «Lettre» rhapsodie pour alto et piano. Philippe Pardonge, alto, en donna une subtile version toute d'intimité, tandis que le piano évoquait le bruit de la plume sur le papier.

D'Emile de Ceuninck pour terminer «Séquences», œuvre aléatoire dans la mesure où les cinq mouvements de la partition peuvent être joués dans l'ordre qu'auront choisi les interprètes.

Chaque mouvement de «Séquences» d'écriture post-sérielle (commande de la Radio romande, œuvre créée en 1982 à Neuchâtel) est caractérisé par une couleur: bleu, jaune, vert, gris, rouge. Les cinq interprètes, flûte, alto, piano, déjà cités, et Claude Vincent, violon, Jeanne-Marie Gilissen, violoncelle, ont immergé leur jeunesse dans l'œuvre dont ils ont eu l'intelligence intuitive. Le compositeur en fut ému.

Concert fort apprécié, les jeunes interprètes ont fait honneur au Conservatoire de Mons. D. de C.

Cachet du lieu respecté

Inauguration de l'abri de la protection civile aux Planchettes

Samedi matin, on inaugurerait officiellement l'abri de protection civile, situé aux abords de la place du pavillon des Fêtes des Planchettes.

A cette occasion, la population intéressée a eu la possibilité de visiter les locaux et d'y prendre un apéritif offert par la commune. Auparavant s'est déroulée une courte cérémonie officielle. Au nom des autorités locales, le président de commune, M. A. Calame, a salué M. F. Matthey, conseiller d'Etat, ainsi que les responsables cantonaux et communaux de la protection civile.

Il a ensuite retracé en quelques mots l'histoire de l'abri. Il y a quelques années, la commune planchottière n'était pas tellement favorable à la protection civile et n'a donc pas fait figure de pion-

nier. Cependant le chef local de l'époque, M. P. Boillat avait sensibilisé les autorités en précisant notamment que si la commune construisait un abri à ce moment-là, elle bénéficierait de subventions importantes. Le Conseil communal s'était alors mis au travail. Le législatif planchottier avait ensuite accepté le projet, en précisant le lieu de la future construction. Plus tard en revanche, la demande de crédit avait passé à une très faible majorité, ce qui avait poussé quelques citoyens à lancer un référendum pour «prendre la température» auprès de la population. Le oui a été accordé.

La construction s'est déroulée dans de bonnes conditions, en parfaite entente avec les entrepreneurs. La commune a bénéficié de gestes appréciés. M. Calame a

encore remercié l'ancien directeur des Travaux publics, M. G. Amstutz, qui a suivi les travaux de très près et qui, aidé de bénévoles, a judicieusement arrangé les environs de l'abri. Ainsi, le cachet du lieu a pu être respecté; le coup d'oeil est valable et ne défigure rien.

Il appartient ensuite à M. F. Matthey de prononcer quelques mots. Il a précisé que jusqu'en 1978, les communes rurales étaient exemptes de protection civile. La commune des Planchettes ne s'y est donc pas pris si tardivement pour construire un abri. En outre, a ajouté M. Matthey, on comprend qu'une commune de deux cents habitants ne s'engage pas volontiers pour des frais importants, malgré les subventions. L'effort entrepris a été bien saisi et la population dans son ensemble peut être remerciée. M. Matthey a souhaité encore que l'Etat ait toujours les moyens de faire des gestes pour les communes qui en ont besoin. Le conseiller d'Etat a poursuivi en signalant que la réserve vis à vis de la protection civile était générale, mais que cependant on sentait une évolution de cet état d'esprit à travers des exemples tels que Tchernobyl, Schweizerhalle, ou les catastrophes naturelles de Suisse centrale. Actuellement, la menace militaire est moins grave que ces événements-là.

Il convient donc de poursuivre l'effort entrepris par exemple par la création d'un centre cantonal d'instruction pour la protection civile et les secours, en cas de catastrophe et d'urgence.

La cérémonie officielle s'est terminée par la remise des clés à M. Ph. Strahm, chef local de la protection civile. (yb)



Les autorités communales ont reçu le conseiller d'Etat Francis Matthey. (Photo yb)

Dépouillement et harmonie

Exposition de J.-P. Gyger à La Plume

Peintre loclois qui a déjà eu les honneurs du Grand-Cachot-de-Vent, a exposé à Paris, Neuchâtel, Yverdon, Berne et ailleurs, Jean-Pierre Gyger est actuellement à la Galerie La Plume.

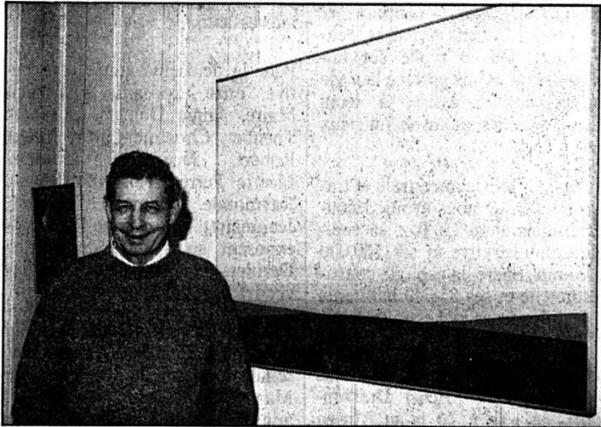
Lors du vernissage de vendredi dernier, M. Pierre Von Allmen a présenté l'artiste: plages lumineuses empreintes de poésie, sens de la composition, des valeurs, absence d'anecdote; «cette peinture propose la beauté sur la terre» a conclu l'orateur.

Avec un panorama de près de 50 toiles - huiles, aquarelles et lavis - J.-P. Gyger donne la clé pour entrer chez lui, dans ses harmonies. On retrouve les paysages bleus, simples lignes et zones hori-

zontales; on plonge subjugué dans les dégradés de tons, et en particulier dans des lavis aux nuances grises paradoxalement si colorées, si éloquentes. Il y a d'autres travaux encore, formes abstraites géométriques où les jaunes, verts, ocres, prennent le dessus. «J'ai eu envie de changer, de sortir des bleus» dit Jean-Pierre Gyger. Il utilise une technique d'épargne à l'aquarelle qui donne naissance à des tons en tension, riches et profonds.

C'est l'artiste du dépouillement, qui chasse l'anecdote et ne tombe pas dans la simplicité banale; les formes sont là en plans successifs, en construction. Elles laissent place au rêve. (ib)

● Jusqu'au 31 décembre.



Jean-Pierre Gyger veut chasser loin l'anecdote pour rejoindre l'harmonie des lignes et des couleurs. (Photo Impar-Gerber)

CELA VA SE PASSER

Paris au temps des courtisanes

Mathilde Hager, comédienne a travaillé avec Barrault, Rouleau et le Théâtre du Soleil dont elle reste un compagnon de route. Elle évoquera ce soir, mardi 15 novembre, 20 h au Lyceum (Loge 8), le Paris de la fin du XIXe «De Napoléon III à Marcel Proust, Paris au temps des grandes courtisanes». La soirée est ouverte au public. (DdC)

L'informatique à la commune

Le chef du centre informatique communal, M. Marc Chevillard,

donnera mercredi 16 à 20 h 30, au centre, rue du Collège 32, une conférence sur «l'informatique dans l'administration communale de la ville de La Chaux-de-Fonds». (Imp)

Développement rural au Portugal

Les Eglises protestantes évangéliques réformées (EPER) profitent mercredi du passage de M. Maximino P. Guedes, directeur d'un projet de développement rural au nord du Portugal (Valdozende) pour l'entendre au presbytère Farel, Temple-Allemand 25. Invitation à tous. (Imp)

Vous le savez? Dites-le nous...
☎ (039) 211 135

Rien ne va plus

L'avenir du Casino-Théâtre en jeu

Sacrée bête à chagrin que ce casino-théâtre. Quand ce n'est pas le bâtiment qui s'enfoncé c'est l'intérieur qui se dégrade et qu'il convient de remettre en état et de rafraîchir. Si ce n'est ni l'un ni l'autre ce sont ses occupants - locataires de la commune - qui se débâtent. C'est le cas pour l'exploitant du cinéma, ce le sera bientôt pour le tenancier du restaurant. Il s'agit de prendre au sens premier la traditionnelle formule du croupier: «Rien en va plus.»

En fait, tout s'est fort bien passé durant plus de trois décennies à partir de 1951, année durant laquelle Victor Huguenin reprit l'exploitation du restaurant du Casino et presque immédiatement celle du cinéma attenante.

Les choses se sont singulièrement compliquées au moment où il s'est retiré. Pour l'établissement public tout d'abord avec la succession de tenanciers qui n'ont fait que passer et pour le cinéma ensuite où, à force de discussions

un nouvel exploitant a été trouvé. C'était au printemps 1987.

CURE DE JOUVENCE

Le bâtiment a déjà demandé plusieurs travaux de reprise en sous-œuvre. De sorte que depuis une douzaine d'années on peut raisonnablement estimer qu'il a fallu enfouir un million. L'intérieur de la bâtisse a été partiellement revu l'année dernière. La commune d'abord a accordé un crédit de 236.400 francs afin de transformer

et remettre en état divers locaux dont la salle du café-restaurant. Grâce à cette somme le foyer du premier étage a aussi connu une cure de jouvence.

De son côté la nouvelle société partenaire de la commune, chargée de l'exploitation du cinéma, s'est occupée de l'amélioration du confort de la salle avec la pose de 270 sièges provenant du cinéma Plaza de la ville voisine. Car son propriétaire, Vincent Esposito, est aussi celui qui s'est déclaré intéressé à l'exploitation de la salle obscure du Locle. Il avait aussi doté celle-ci d'une nouvelle sonorisation et d'un nouvel écran.

RELÂCHE PROLONGÉE

En fait, les choses en sont restées là. On s'attendait au renouveau du cinéma du Locle. Or, depuis les vacances d'été celui-ci affiche «relâche». Heureusement que la programmation du ciné-club du Locle empêche les appareils de projection de se gripper.

Toutefois, le nouvel exploitant, V. Esposito n'était pas seul à agir dans cette affaire. Associé à M. Meier, chargé de la mise en place des nouveaux fauteuils par la société Transkino, il n'a donné aucune nouvelle à Victor Huguenin qui est lui propriétaire des installations de projection. Incroyable imbroglio qui n'arrange en rien la marche du cinéma. Ce d'autant que M. Huguenin n'a jamais reçu contre la vente des machines qu'il avait installées. Il menace maintenant de saisir le Tribunal cantonal. Du côté de la commune on



Terrasse déserte, abandonnée aux allures tristes.

(Photos Impar-Perrin)

LE RESTAURANT DANS LA DÈCHE

relève que M. Esposito n'a jamais tenu ses promesses. Il s'engageait en effet à programmer au Locle des films récents, assurait qu'il leur accorderait la publicité qui convient et pensait même assurer la promotion de cette nouvelle salle - bien qu'il en possède une bonne vingtaine en Suisse romande - en faisant jouer des premières.

Rien de tout cela et la population se retrouve le bec dans l'eau. La commune d'ailleurs aussi si l'on se réfère à son rapport de fin avril 1987.

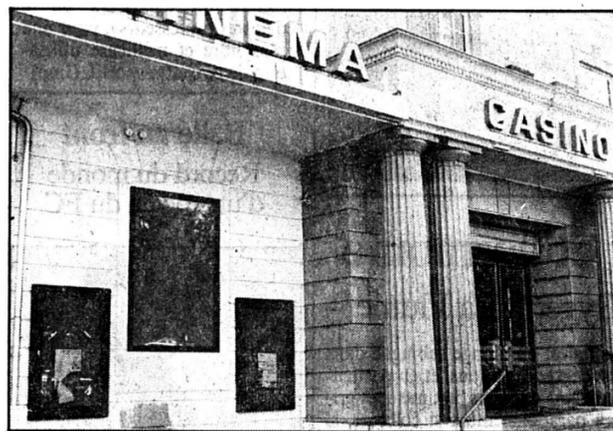
A cela, et toujours pour le déboire du casino-théâtre s'ajoute la mauvaise marche des affaires du restaurant repris depuis le 1er mai de l'année dernière par deux jeunes Loclois. Leurs espoirs, non dénués d'ambitions et d'idées novatrices ont été rapidement déçus.

Même si l'établissement est encore ouvert, il est en sursis. L'un des partenaires a déjà quitté le bateau. L'autre explique que «plus le temps passe, plus il s'enfoncé. Il a parfaitement tenu la com-

mune, propriétaire des lieux, au courant de sa situation.

«Plus vite je pourrai arrêter, mieux ce sera» relève-t-il totalement désillusionné.

Du côté de la commune on envisage la suite du Casino sous la forme d'une location globale comprenant le restaurant et le cinéma. A ce propos le président de la ville, J.-P. Tritten confirme qu'une offre allant dans ce sens est parvenue à l'exécutif. De celle-ci pourrait dépendre l'avenir du Casino-Théâtre du Locle qui bat actuellement de l'aile. JCP



Plus de programmation, les vitrines sont désertes.

Nature et traditions boliviennes

Séance de «Connaissance du monde»

Pour sa troisième séance de la saison, Connaissance du monde, dans le cadre des activités des Services culturels Migros, a choisi d'offrir au public la possibilité de découvrir la Bolivie, sa nature, son folklore et les rites sacrés des Indiens.

Il en fut ainsi, hier soir, à la Salle des Musées, au Locle, où Michel Drassouchoff, explorateur et talentueux cinéaste, a projeté un film d'une exceptionnelle qualité, tout en l'accompagnant d'un passionnant commentaire. Deux heures durant, les spectateurs ont passé des 4000 mètres d'altitude des Hauts-Plateaux, aux sommets culminant à plus de 6000 mètres, avec d'inoubliables images du Titicaca, s'agissant du lac navigable le plus haut du monde.

La beauté de la nature n'a toutefois pas fait oublier le combat de l'homme qui essaie de survivre dans ces contrées presque désertiques, notamment les Indiens qui s'accrochent aux pentes érodées des montagnes. Ce sont les descendants des bâtisseurs du Tihuanaco,

les Aymaras, qui ont subi le joug successif des Incas, des Espagnols, puis de la bourgeoisie née de l'indépendance. Leurs traditions et la magie sont le sujet même du film dont la réussite est le fruit de plusieurs mois de recherches et de tournage, après que Michel Drassouchoff ait gagné la confiance et l'amitié des Indiens Aymaras, peuple rural, fier et replié sur lui-même. Nous avons partagé leur vie communautaire, assisté à leurs fêtes paysannes, aux rites religieux de Copacabana.

C'est la Bolivie ancestrale et traditionnelle que nous avons découverte, mais aussi La Paz, sa capitale administrative et ses 700.000 habitants, Sucre, la capitale constitutionnelle et ses 85.000 habitants et les immenses richesses naturelles de son sous-sol. (sp)

● La Bolivie, magie et traditions indiennes, avec Michel Drassouchoff, ce soir à 20 h au Musée international d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds.

PUBLI-REPORTAGE

Fourniture, dépannage et entretien de machines à laver



Au bénéfice d'une longue expérience professionnelle, Robert Pizzotti, mécanicien-électricien, offre depuis le 1er septembre 1988, ses services pour la vente, le dépannage et l'entretien de machines à laver de toutes marques. Il est en mesure de conseiller judicieusement ses clients pour l'achat de machines de haute qualité, tout en assurant la rapidité et l'efficacité d'un service après-vente qu'il veut impeccable. Robert Pizzotti collabore étroitement avec les entreprises Perrotet et Siegenthaler & Choffet et en tout temps, il vous renseignera mieux encore sur l'éventail de ses services.

Jean-Jacques Huguenin 25 - Le Locle - ☎ (039) 31 65 40.

Art et artisanat

Exposition à Martel-Dernier

Art et artisanat à Martel-Dernier. Onze artistes et artisans exposent leurs œuvres depuis vendredi dernier jusqu'au 27 novembre prochain. L'occasion de découvrir une palette de techniques artistiques intéressante.

Pour la deuxième année consécutive, onze exposants - Francis Maire, Annie Dubach, Elisabeth Theubet, Christine Carey, Yvette Robert, Jacqueline Gonseth, Licette Perret, Roselyne Boillat, Raymonde Jeanmairet, Claude Jeanmairet et Jeanine Maire - exposent au Collège de Martel-Dernier. Le vernissage a eu lieu vendredi en début de soirée.

Après les souhaits de bienvenue du peintre Francis Maire, le conseiller communal des Ponts-de-Martel Jean-Claude Jeanneret a adressé quelques mots aux exposants et aux amis présents autour

d'eux. «Grâce à vos œuvres, vous donnez une empreinte artistique indéniable», a-t-il relevé. Les priorités économiques et politiques font que trop rarement des budgets sont prévus pour la culture. «A-t-on perdu le sens de l'art de nos ancêtres? C'est une question essentielle. A vous d'y répondre les premiers. A vous de nous rendre le sens de l'art, de la bienfaisance, du beau. C'est à vous de vous battre pour le faire reconnaître», a encore souligné Jean-Claude Jeanneret.

Autour d'un noyau de quatre artisans-artistes de Martel-Dernier, cette rencontre propose à chaque fois des exposants nouveaux. Ainsi peinture, verre gravé, peinture sur soie, poterie et céramique, peinture sur bois, tissages, tableaux de laine, clowns et masques, cuivre et bougies, fer forgé, lampes et bougeoirs sont autant de techniques et d'objets présentés.



Onze artistes-artisans exposent à Martel-Dernier.

(Photo Impar-Chuard)

C'est une exposition qui vaut vraiment le déplacement. Et Noël approchant, on peut aussi y trouver des idées originales de cadeaux. (cc)

● A voir jusqu'au 27 novembre. Heures d'ouverture: de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, samedi et dimanche de 13 h à 21 h, fermé le lundi. Entrée libre.

FRANCE FRONTIÈRE

Accordéon et chants au Russey

Radio Val de Morteau, dont l'audience dépasse largement les frontières du canton, doit en partie son rayonnement à la qualité de ses programmes musicaux. Elle a vocation notamment pour faire connaître les talents du cru. Les ondes constituent à cet égard un excellent vecteur mais de surcroît, R.V.M., organise également des concerts publics comme dimanche dernier au Russey (Doubs). Le programme, mis sur pied en grande partie par Jean Louis Schweikardt, regroupait des artistes suisse, mortuaciens et bisontins, sans oublier la chorale du Russey «La Perdriole», associée à ce spectacle, au cours duquel l'accordéon était à l'honneur.

Le nombreux public, dont une importante représentation helvétique, a pu applaudir pour commencer la chanteuse Jocelyne, accompagnée à l'accordéon par Jean Monnin et Jean Knapp de Mor-

teau. Ce fut ensuite le tour de Séverine Michaud, 12 ans, jeune prodige de l'accordéon à développer son talent, et faire honneur à son maître Gilbert Schwab. Les auditeurs applaudirent dans la foulée Maryline Bourgeois et Bruno Thiébaud, tous deux professeurs d'accordéon et d'orgue électronique à Besançon.

Après l'entracte, «La Perdriole» interpréta quelques chants du répertoire traditionnel et de variétés, avant de céder le micro à l'Echo des Montagnes du Locle. Pour clore le programme, Gilbert Schwab développa sa virtuosité dans l'interprétation du musette suisse.

Ce concert d'automne, par la variété et la densité musicale et vocale des artistes a conquis un auditoire dont le tympan sera encore longtemps bercé par le souvenir de ces séduisantes mélodies. (pra)

Le «Carnet du Val»

L'équipe de Radio Val de Morteau vient d'éditer un intéressant mémento concernant toute la région.

Outre la grille des programmes de cette petite radio, figurent dans cette brochure une foule de renseignements et d'adresses, de la superficie du canton aux médecins, des horaires des trains et d'autocars, des associations régionales aux offices religieux. Bref, tout ce qu'il faut savoir sur tout!

De Villers à Montlebon, de Morteau aux Gras, chacun pourra sous forme pratique, avoir sous la main moult indications sur le quotidien de la région.

Et les initiateurs de ce «Carnet du Val» ont trouvé une astuce pour rendre attractif l'achat de leur brochure! On a des idées à RVM! (dn)

ÉTAT CIVIL

LES BRENETS, (octobre)
Naissance
Chapatte Valène, fille de Chapatte Jean-Marie René et de Chapatte née Durussel Nathalie.

Mariage
Favre-Bulle Jean Xavier Maurice et Aeschlimann Marianne.

NAISSANCE

GAÉTAN
a le plaisir d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

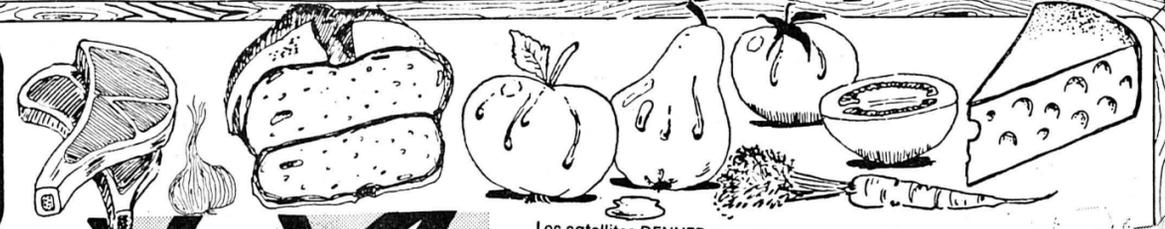
LÉNAÏC

le 14 novembre 1988

Maternité de l'Hôpital
du Locle

Marie-Claude et Jean-Claude
FOURNIER
Cardamines 24
2400 Le Locle

DENNER SUPERDISCOUNT



Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Viande fraîche de premier choix

Côtelettes • entremêlées 9.50
de porc kg

• maigres kg 10.50

Filet de porc 19.50
kg

Golden Del. TT
du pays, Cat. 1
Sachet portatif
de 2,5 kg ~~5.75~~ 4.25 **1.70**
prix du kg

Tartare
Fromage fines herbes
96 g ~~2.40~~ **2.-**

• Saucisson neuchâtelois
• Saucisson vaudois
100 g ~~1.34~~ **1.09**

Pâtes pour biscuits de Noël 400 g
naturellement de Leisi
• à l'anis ~~2.95~~ **1.80** • à la cannelle
• pour Brunli ~~4.50~~ **2.75**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Toujours frais + toujours avantageux

divers



APPELEZ...
...nous vous
répondrons!

- Electricité générale
Vente - Installations
Agencements de cuisines
MICHEL BERGER 31 30 66
Succ. Frédy Bula
- CONTI & CIE** La Claire 1
Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres bois
et bois-métal, escaliers, boîtiers
et cabinets de pendulettes 31 41 35
- CLAUDE JEANNERET**
Plâtrerie - Peinture
Envers 39 31 37 61
- Qureshi Vidéo-Centre**
Place du Marché 2400
Le Locle 31 84 36
VIDEO - TV - HI-FI - VIDEO-CLUB
- NARCISSE TONDAT & Fils**
Tous systèmes de chauffages
Installations sanitaires
Envers 55 31 35 04
- Installation sanitaire - Ferblanterie
Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
Envers 17a



DRING
DRING!

En toute saison, **L'IMPARTIAL**
votre source d'informations

POISSONNERIE

La Grande Marée...

☎ 039/31 66 90
Passage du Centre - Le Locle
Poissons frais, fruits de mer, crustacés. 60654

LE RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets, vous propose :

ses deux truites maison Fr. 14.-, ses
cuisses de grenouilles Fr. 7.- la dou-
zaine, et tous les soirs, sa fameuse
fondue chinoise à gogo Fr. 18.-

A votre disposition salles pour ban-
quets et mariages.

Veuillez réserver au (039) 32 10 91.
Fermé dimanche soir et lundi.

Facilité de paiement: American
Express, Eurocard, Eurochèque, Visa,
Diners Club, Chèques français. 60483

Bibliothèque
des Jeunes
Le Locle

mercredi 16 novembre à 14 h 30
Edith Montelle racontera des histoires
« autour de la nourriture ». Ce specta-
cle s'adresse aux enfants à partir de 5
ans et bien sûr aux adultes. 60632

A vendre
**Ford Escort
RS 1600 i**
1983
☎ 039/31 57 53 60649

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

Amitiés, rencontres

Rompez immédiatement avec
votre solitude! Inscription gratuite.
☎ 021/634 07 47 003659

Le mot mystère

Définition: récit, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent
dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne
vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à
droite et de haut en bas. **Solution: Page 10**

M	H	E	F	I	E	I	G	O	L	O	L	I	H	P
O	T	E	L	I	S	E	C	N	O	I	T	I	D	E
R	M	R	I	L	C	N	T	O	I	L	E	T	L	S
A	E	I	A	N	I	T	O	S	C	T	E	L	E	E
L	H	E	S	P	E	A	I	I	I	A	U	N	L	S
E	P	M	P	H	F	G	M	O	T	N	S	C	I	I
L	O	O	H	R	F	O	R	E	N	I	A	S	I	M
L	S	T	E	A	U	D	R	O	B	R	D	M	E	R
I	O	E	N	S	R	U	I	I	I	A	E	U	U	O
E	L	S	O	E	T	T	L	M	T	M	T	E	R	H
V	I	R	M	N	A	I	I	A	O	I	V	O	U	E
R	H	E	E	S	T	T	I	I	G	A	C	M	N	R
E	P	V	N	E	E	R	R	S	P	O	E	M	E	
M	A	E	E	R	E	E	E	E	S	U	C	E	R	E
E	S	U	E	L	U	B	A	F	R	S	O	N	G	E

A Aventure
B Bâton
C Cocasse
D Dataire
Droite
E Edition
Emaillé
Emerveillé
Erudition
F Fabuleuse

G Génie
H Hormis
I Humaniste
Humour
I Imiter
M Mémoire
Mine
Miracle
Morale

N Nulle
O Omis
P Part
Phénomène
Philologie
Philosophe
Phrase
Poème
R Récit
Récusé

S Saveur
Sensation
Sensibilité
Songe
T Tigre
Toile
Tome
Truffé
V Verset

offres d'emploi

sadamel

Nous engageons pour entrée immédiate
ou à convenir

un constructeur
en mécanique

ayant quelques années d'expérience dans la
construction de petits ensembles mécani-
ques.

Faire offre ou se présenter à **Sadamel SA,**
Jardinière 150, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 45 26 17944

Le Home médicalisé La Résidence désire engager

un animateur diplômé

(ou un candidat bénéficiant de plusieurs années de pratique
dans le domaine de l'animation des personnes âgées) pour la
création d'un nouveau service d'animation.

Ce poste conviendrait à une personne ayant des aptitudes pour
collaborer avec le personnel soignant et pour diriger une
équipe d'animateurs dès l'ouverture des nouveaux services
du home.

Salaire et avantages sociaux selon les normes du statut du
personnel du Home médicalisé.

Date d'entrée en fonctions: janvier 89 ou à convenir.

Le candidat doit adresser son offre manuscrite avec curriculum
vitae, copies de diplôme et de certificat, photo-passeport à la
direction du Home médicalisé La Résidence, Billodes 40,
2400 Le Locle.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez
vous adresser à: M. Ph. Guntert, directeur.
☎ 039/31 66 41 60650

L'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier
cherche pour date à convenir:

une infirmière enseignante

intéressée par l'encadrement du nouveau personnel
infirmier ainsi que l'encadrement des élèves en soins
infirmiers.

Nous souhaitons une personne au bénéfice:

- d'un diplôme en soins infirmiers;
- d'une expérience professionnelle en qualité de soi-
gnante;
- une expérience pédagogique serait appréciée (une for-
mation pédagogique peut être envisagée);
- d'un dynamisme, d'esprit créatif, capable d'initiatives
autonomes.

Nous offrons une activité:

- dans un établissement en évolution dans le domaine
des soins infirmiers (conception de soins en élaboration);
- en collaboration étroite avec la nouvelle Ecole française
de soins infirmiers du canton de Berne;
- à temps partiel ou à discuter;
- dans un environnement calme et agréable à une demi-
heure de Bienne et Neuchâtel.

Les offres de service avec les documents d'usage sont à
adresser à **Ch. Hirschi-Bauer, infirmière-chef,**
Hôpital du district de Courtelary,
2610 Saint-Imier. 12363

Judokas en fête

A Couvet, tournoi du Judo-Club du Val-de-Travers

Les trois sections du Judo-Club du Val-de-Travers (Couvet, Fleurier, Les Verrières) que préside l'entraîneur Joseph Della-Ricca se sont retrouvées samedi à Couvet pour leur traditionnel tournoi.

Salle de gymnastique surchauffée, ambiance survoltée, combats acharnés (dans le respect des règles du judo): les judokas mettaient en pratique des heures d'entraînement. Une fête pour ces jeunes valloisiers encouragés par leurs parents.

Voici les résultats:

Moins de 25 kg: 1. Karine Dubois; 2. Christelle Tuller; 3. Anouk Malek; 4. Cyril Grogg.

Moins de 28 kg: 1. Stéphane Frey; 2. Muriel Perrin; 3. Baptiste Riethmann; 4. Gilliane Borel.

Moins de 31 kg: 1. Florant Faire; 2. Marc Walti; 3. Maurice di Tora; 4. Julien Auclair.

Moins de 34 kg: 1. Sophie Mairy; 2. Anouk Jelmini; 3. Samuel Paris; 4. Gregory Zbinden.

Moins de 37 kg: 1. Mélanie Rub; 2. David Palizzi, Christian Leuba.

Moins de 43 kg: 1. Cindy Reymond, Joëlle Ciurléo; 3. Valérie Grogg; 4. Nicols Gross.



Sous l'œil de l'arbitre. L'un des multiples combats de la journée.

Moins de 48 kg: 1. Jérôme Vient; 2. Christophe Pellaton; 3. Patrick Locatelli; 4. Thierry Fatton.

Moins de 53 kg: 1. Karin Stauff-

fer; 2. Sonia Fatton; 3. Sylvie Aeby; 4. Sarah Cimador.

Moins de 59 kg: 1. Antonio Russo; 2. Laurent Locatelli; 3.

Patrick Grosclaude; 4. Jean-Bernard Lambelet.

Open: 1. André Héritier; 2. Nicolas Della-Ricca; 3. Yury Marcuzzo; 4. Antonio Russo. (jic)

(Impar-Charrère)

VAL-DE-TRAVERS

Un début à tout

Séance du Conseil général de Noiraigue

Le Conseil général de Noiraigue siégeait vendredi soir. Pour la première fois de la législature, deux des objets soumis à l'ordre du jour ont permis aux radicaux et au Groupement néraoui de s'entendre. Le Groupement néraoui proposait, par voie de motion, la création d'une commission d'urbanisme. Cela permettrait de débroussailler le terrain, et le Conseil général n'aurait alors plus qu'à trancher.

Le Conseil communal n'y est pas opposé, mais rappelle qu'il faudrait modifier le règlement de commune, lequel devrait alors être sanctionné par l'Etat et cela prendrait du temps. Plus peut-être que l'arrivée du nouveau règlement d'aménagement communal, qui prévoit une telle commission.

- Etes-vous sûr que le nouveau règlement arrivera très vite? demandait-on sur les bancs du Groupement néraoui.

- Avant trois mois! assure Rémy Hamel.

Bernard Hamel (radical) trouva une ouverture dans les positions tranchées: «Ecrivons au service de l'Etat pour connaître la date

d'arrivée du nouveau règlement tant attendu. Et si dans un mois, lors de la prochaine réunion du Conseil général, nous ne l'avons pas reçu, nous soutiendrons la création d'une telle commission extraordinaire.»

Le Conseil général, unanime, a accepté cette idée de commission, qui pourrait éclairer beaucoup de monde.

PREMIÈRES ESCARMOUCHES

Un échange de terrain de 970 mètres carrés entre un propriétaire privé et la commune a donné lieu aux premières escarmouches. Le président de commune, Rémy Hamel, rappela qu'une convention d'échange de terrain avait été signée en octobre 1987. En contrepartie, la commune cède au privé une parcelle d'une même surface qu'elle acquiert auprès d'un agriculteur. Surface pour laquelle la commune n'a pas signé de promesse de vente.

Cette tractation ne plaît pas au Groupement néraoui. Armand Clerc l'a fait savoir. Le rapport du

Conseil communal est trop succinct. Il voudrait connaître le contenu de la convention signée. Il réclame aussi un plan de quartier. Le conseiller général s'étonna encore que l'on puisse donner en échange une parcelle qui n'est pas encore achetée. Le président de commune expliqua que le changement de propriétaires se fait au moment de la vente autour d'une table entre propriétaires, commune et notaire. «Cela évite de payer deux fois les lods.»

Après une suspension de séance pour permettre à l'exécutif de remettre des photocopies au législatif (convention et plan de quartier), la discussion a repris. Armand Clerc (Groupement néraoui) proposa de reporter ce point à la prochaine séance.

Finalement, sa proposition fut rejetée. Au vote, les sept radicaux ont accepté l'échange et le Groupement néraoui s'abstint.

Autre point litigieux à l'ordre du jour, la vente d'une parcelle de terrain au Champ-de-la-Pierre. Or, si une construction s'érige dans ce secteur, le reste des terrains, en

maines privées actuellement, ne pourra plus être relié par la route. La Commission financière, après une vision locale, proposait de surseoir à la vente.

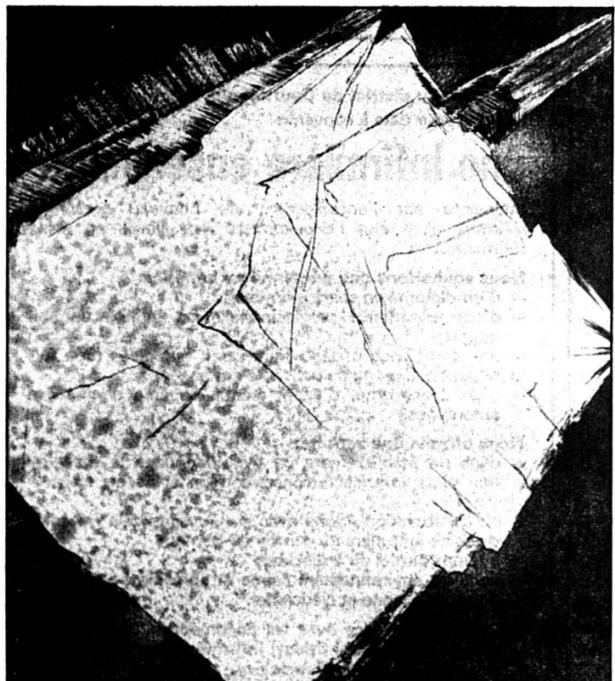
L'exécutif demandait un crédit de 15.000 francs pour financer les frais d'étude d'un bureau d'ingénieurs civils pour l'infrastructure d'une partie du lotissement «Champ-de-la-Pierre». Certaines villas vont être habitées très prochainement, mais elles ne sont pas reliées aux services publics. Armand Clerc trouve le rapport du Conseil communal peu clair et voudrait connaître l'étendue du mandat du bureau d'ingénieurs.

Finalement, ce crédit a été accepté à l'unanimité.

Armand Clerc dit avoir relevé 21 erreurs dans le procès-verbal de la dernière séance. Il mit à disposition ses notes personnelles pour la correction.

Enfin, le public fut prié de ne pas enregistrer les débats du Conseil général et de diffuser la cassette dans le village. Cela n'est pas autorisé. (fc)

Môtiers: exposition Didier Strauss



«Le creusement va jusqu'à la moëlle». (Photo Impar-Charrère)

Didier Strauss expose ses gravures et ses peintures à la Galerie Golaye, de Môtiers. Ce dessinateur en génie civil vit à Boveresse. Il n'en est pas à sa première exposition. Chaque fois, le trait s'affine, le propos s'approfondit.

J.-J. Cléménçon, directeur du Gymnase de Neuchâtel, a su dire la démarche de l'artiste: «Les questions rongent l'homme. Le trait du graveur plonge ferme dans la masse et c'est la fibre osseuse que l'on découvre, car le creusement va jusqu'à la moëlle.»

«Avec Strauss», a encore ajouté J.-J. Cléménçon, «il faut toujours retourner à l'horizon, à la lumière étrange où monte la lumière. Là-bas se distingue les points bleus d'une Ville mystérieuse, la Terre promise peut-être. Là-bas, dans le secret des formes, malgré les rives incertaines, la femme est une terre lointaine et inconnue (...).» (jic)

● Galerie Golaye, Môtiers, exposition ouverte du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 décembre.

Aux urnes, citoyens...

Les Bayards: votation communale les 3 et 4 décembre

Le 17 octobre dernier, le législatif des Bayards décidait de vendre l'Hôtel où il tient ses séances à un habitant du village, M. Henri Fatton, pour la somme de 200.000 frs. Arrêté combattu par un référendum. Les citoyens se rendront aux urnes les 3 et 4 décembre pour trancher. Rodolphe Keller a lancé ce référendum afin que la population puisse se prononcer. Au fond de lui-même, il regrette la vente de cet immeuble communal qui abrite un café-restaurant et hôtel. De nombreux Bayardins partagent son avis. L'aurotiré, qui voit défilier les tenanciers, et qui devrait investir plusieurs centaines de milliers de francs pour restaurer la maison a préféré s'en débarrasser.

SIGNATURE NULLE

Pour combattre l'arrêté, il fallait 33 signatures. Rodolphe Keller en

a recueilli 37 sans forcer. L'une d'elles n'étant pas valable, le référendum a formellement abouti, mais avec 36 signatures.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre, les électeurs donneront leur avis. Il diront oui ou non à la question suivante: «Acceptez-vous l'arrêté du Conseil général du 17 octobre concernant la vente à M. Henri Fatton, les Bayards, pour le prix de 200.000 frs de la parcelle bâtie No 2594 du cadastre des Bayards (Hôtel de l'Union), propriété de la commune?»

S'ils acceptent de conserver une parcelle de leur patrimoine communal, les Bayardins devront se donner les moyens de restaurer l'Union et de faire face de manière générale aux nouvelles charges régionales qui s'abattent sur les communes depuis quelques années. (jic)

Des torts considérables

Correctionnel de Neuchâtel: les conséquences de l'affaire FAVAG

Appelés à la barre, le directeur de FAVAG Bevaix et l'actuel directeur administratif ont évoqué hier les dégâts qu'a causés l'affaire. L'embargo, 14 mois officiellement, n'a été totalement levé que deux ans plus tard. L'affaire a isolé FAVAG de ses anciens partenaires, à commencer par Hasler qui lui a refusé des aides ponctuelles.

Pour Bevaix, l'obligation de développer d'autres processus avec d'autres produits a coûté 200.000 francs, sans compter les efforts de maintenance supplémentaires (deux postes). Sur

l'ensemble de la période, c'est bien d'un million de francs qu'il s'agit: tout un secteur en expansion a brutalement cessé.

Il y a en plus un manque à gagner de 400.000 francs, soit 16 appareils PDP invendus. Ces machines vieillissant rapidement, FAVAG dit qu'elle ne les aurait jamais achetées pour son seul stock. FAVAG, maintenant une grosse commande, croit agir pour entrer dans un nouveau marché: en fait elle signait un lourd tribut.

C. Ry

● Lire également en page 17.

Le crawl du tenancier

Association des piscines romandes à Neuchâtel

Entre l'usager et le tenancier d'une piscine, les rapports juridiques ne sont pas simples. Avec les accidents survenus à Uster (12 morts), les noyades qui arrivent encore ça et là, autant être au clair sur les responsabilités civiles et pénales de tenancier. Fondée en 76, l'Association des piscines romandes se réunissait samedi à Neuchâtel pour discuter de ces questions.

C'est La Chaux-de-Fonds qui institua le regroupement des propriétaires et tenanciers des établissements balnéaires, qu'ils soient privés, comme les hôtels, ou publics (syndicats intercommunaux, ou communes). En tout 72 membres que représentent les chefs des Services des sports, des municipaux, ou des exploitants privés.

L'assemblée générale comportait un débat sur la base d'un travail juridique, accompli il y a sept ans par Me Jean Koelliker.

«Délimiter clairement les responsabilités et tâche ardue», expliquait Henry Reymond, secrétaire permanent, inspecteur général de J+S dans le canton de Vaud et entraîneur de l'équipe suisse.

«Le tenancier, soit le directeur ou le gérant, n'est pas forcément le propriétaire des installations. Suivant les cas, le tenancier peut être un municipal, un chef de service, ou l'exploitant. Les lois de droit public régissent son activité: construction, hygiène, entretien sont sévèrement normalisés.»

BILLET D'ENTRÉE

Le billet d'entrée n'indique pas précisément la nature et le contenu du contrat entre le client et l'éta-

blissement. Il implique raisonnablement l'usage d'installations correctes, et bien entretenues. Sauvetage, surveillance et soins relèvent du mandat: celui-ci n'assigne pas le gérant à une prestation déterminée à l'avance. Le tenancier répondra de son personnel. Le propriétaire, lui, est sous le coup d'une responsabilité causale: en cas d'accident aux installations, il doit la réparation du dommage. Le propriétaire peut évidemment se retourner vers le constructeur, avant que la responsabilité de celui-ci n'arrive à extinction. Dans le cas d'Uster, le constructeur a pu être condamné pour la faute qui lui était objectivement imputable.

Pour le tenancier, son premier souci consiste à trouver le personnel responsable et qualifié pour toutes les tâches inhérentes à l'exploitation. Quant à la sanction des obligations, on trouve les indemnités de perte de gain, de perte de soutien de famille, indemnités pour tort moral, ce qui coûte, au pire des cas, plusieurs centaines de milliers de francs. C. Ry

NEUCHÂTEL

Dégâts

Hier à 6 h 50, M. M. H. de Morges circulait en camion chemin des Tunnels d'est en ouest. Au carrefour de Beaugard, il heurta une auto conduite par M. A. S. de Neuchâtel qui circulait de la rue de Maillefer en direction de la rue des Mille-Boilles. Dégâts.

Collision

Un automobiliste d'Areuse, M. J. B. circulait, hier à 16 h 55, faubourg du Lac en direction est. A l'intersection de la rue de l'Orangerie, une collision se produisit avec l'auto de Mme M. D. de Boudry qui circulait normalement rue de l'Orangerie.

Autorisations de pratiquer

La chancellerie d'Etat communale que, lors des séances du 2 et du 9 novembre 1988, le Conseil d'Etat a autorisé: M. Blaise Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin; MM. Olivier Flatt et Thierry Matthey, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeutes; M. Philippe Menétrey, à Cornaux, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmier.

Mme Isabelle Demierre, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacienne.

DÉCÈS

LA NEUVEVILLE
M. Albert Schertenleib, 1892.
NEUCHÂTEL
M. André Séchaud, 1916.
Mme Berthe Jeanneret, 1903.
M. André Hirschi, 1908.
Mme Marguerite Apothéloz, 1899.

lu par tous...
et partout

ANIME
 Association Neuchâteloise d'Information
 en Matière d'Énergie
Jeudi 17 novembre à 20 h 15
 Aula de l'Université de Neuchâtel
 Avenue du 1er-Mars 26
CONFÉRENCE D'AUTOMNE
 Des choix politiques fondés sur les
 «scénarios énergétiques»
 Présentée par M. Charles Spierer,
 membre du Département d'économé-
 trie de l'Université de Genève.
 ENTRÉE LIBRE 35019

A vendre
 magnifiques chiots
bergers allemands
 pure race (sans
 papiers), 2 1/2 mois,
 vaccinés, vermifugés.
 ☎ 039/44 17 90
 56040

depuis 1989
 vite résolues
dettés
 ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
 2072 NEUCHÂTEL
 038.33.6970 615

Gabus
 Ventes aux Enchères Internationales
 Genève, du 28 nov. au 7 déc. 1988
 Hôtel des Bergues - Hôtel Président



Anker «La jeune bernoise»,
 signé et daté 1872, h/1, 37x34 cm,
 est. 100000-120000

Peintures de Maîtres anciens et modernes
 (plus de 600 œuvres)

Anker, N. Berchem, Bosshard, E. Boudin, Buchet, A. Calame,
 Dufy, Foujita, Gimmi, Goya, Hodler, Manguin, T. Oguiss, Renoir,
 Segantini, Snyders, Turner, Vallotton, Vigée LeBrun, Vuillard...

Dessins - Gravures - Helvetica

Balthus, Fr. Boucher, Fragonard, Picasso, Soutter...

Sculptures

Bugatti, Daumier, Fontana, Giacometti...

Bijoux - Argenterie - Porcelaine - Mobilier

Asiatica - Archéologie - Haute Epoque

Livres rares et précieux

Incunables, livres illustrés modernes: Foujita...

Exceptionnelles reliures: P. Bonet, J. A.-Legrain...

Catalogue sur demande

Téléphones pendant les ventes

Hôtel des Bergues 022/31 50 50 - Hôtel Président 022/31 10 00, fax 31 22 06
 Huissier judiciaire: M^e Ch. H. Piguet

**Exposition des principales peintures
 à la Galerie**

tous les jours du
15 au 23 novembre
 Pré-vernissage



Galerie Pierre-Yves Gabus sa

Administration: 2022 Bevaix, Tél. 038/46 16 09, Fax 038/46 26 37

CHUT! LA NOUVELLE RENAULT 25.



Renault 25 2,8l V6 Injection, ABS, Fr. 37 750.-. Autres modèles avec moteur à injection, 2,2l (81 kW/110 ch) dès Fr. 25 490.-.

Mon pied effleure l'accélérateur,
 libérant les 112 kW/153 ch du
 puissant moteur V6 de 2,8 litres.
 C'est à peine si j'entends un
 murmure. Seuls les arbres défilant à toute
 vitesse m'indiquent que ce silence cache
 un sacré tempérament.

Hyperéquipée, ma nouvelle Renault 25
 me fournit toutes les indications utiles à

une conduite sûre et précise. L'instru-
 mentation est encore complétée par deux
 ordinateurs de bord dont l'un est même
 doté d'une voix synthétique. Le confort est
 digne des plus prestigieuses limousines:
 sièges réglables électriquement, lève-vitres
 électriques, commande à infrarouge pour
 verrouiller portières, coffre et couvercle du
 réservoir à essence. Tout un raffinement
 technologique au service du mieux vivre
 à bord.

Maniable et souple, elle se glisse à
 l'aise dans la circulation urbaine, dense en
 cette fin d'après-midi. Je suis un peu
 en avance à notre rendez-vous. Enfin elle
 arrive, chargée de paquets qui trouvent
 facilement leur place dans le coffre à
 volume variable. «Mais... tu as changé de
 voiture?», me fait-elle. «Chut! C'est la
 nouvelle Renault 25...», les six hauts-
 parleurs (4 x 20 W) de l'ensemble stéréo
 jouent son air favori.

**RENAULT
 DES VOITURES A VIVRE**

PASSEPARTOUT Assurance de voyages Mobilière Suisse. Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/29 13 33.
 Garantie 6 ans antiperforation. Renault préconise elf

002444

● **offres d'emploi**

Pour une entreprise industrielle de moyenne importance des
 Montagnes neuchâteloises produisant des articles de luxe de
 renom; nous cherchons un cadre confirmé comme

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF,
 COMPTABLE ET FINANCIER**

à même de prendre l'entière responsabilité d'un département
 et de diriger une petite équipe.

Nous offrons un poste intéressant, varié et laissant beaucoup
 d'autonomie à un cadre disposant d'une solide expérience
 dans une position similaire et pouvant s'intégrer à une jeune
 équipe de direction (moins de 40 ans) dans une entreprise
 dynamique et en expansion.

Les candidats bénéficiant de la formation et de l'expérience
 nécessaire (notamment: administration, personnel, finances,
 comptabilité, gestion et informatique), ayant des qualités de
 chef et aptes à travailler de manière autonome, avec préci-
 sion, efficacité et enthousiasme, sont priés de faire parvenir
 leurs offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae
 et de copies de certificats à:

B. Prince - Bréna 3 - 2013 Colombier.

prodor sa

Société de production du groupe **PIAGET**

cherche pour créer de nouveaux postes de tra-
 vail

**dessinateur
 technique**

pour l'établissement et la mise à jour des plans
 de construction de boîtes de montres et bijoux.

Le candidat sera au bénéfice d'un CFC et fera
 preuve d'un goût artistique assez affiné.

Il fera partie d'un petit team et devra maîtriser
 le DAO.

En cas d'intérêt, adresser vos offres manuscri-
 tes à la **Direction de PRODOR SA, 9bis, rue
 Le Royer, 1211 GENÈVE 24** ou téléphoner
 au **022/43 97 80, interne 302.**

001183

fersina
 FENÊTRES et PORTES
 en PVC

NOUS VOULONS VOUS AIDER A ECONOMISER DE L'ENERGIE ET DE L'ARGENT

- Réalisation moderne
- Conception de portes et fenêtres en PVC de haute qualité
- DEMANDEZ, sans obligation, LES RENSEIGNEMENTS OU LA VISITE DE NOS SPECIALISTES, au moyen du coupon-réponse ci-dessous, à retourner à

Fensa
 Rue de la Gare 8
 2024 SAINT-AUBIN
 Tél. 038/55 20 80

fersina
 FABRICANT OFFICIEL

Je suis intéressé par les portes fenêtres en PVC
 Envoyez-moi une documentation
 Je désire la visite de votre spécialiste, sans engagement
 Téléphonnez-moi à réception pour fixer un rendez-vous

Nom: Prénom:
 Adresse: NP-Lieu:
 Tél:

offres d'emploi

au printemps

Pour notre rayon électroménager

Nous cherchons

Vendeur(euse) confirmé(e)

Entrée en fonctions: début janvier ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel ☎ 039/23 25 01. 001000

La Chaux-de-Fonds

Nivarox-Far SA
Une société de SMH

cherche

une téléphoniste

temporaire pour entreprise située au Locle.

Horaire: environ 30 heures par semaine.

Exigences: allemand et anglais parlés.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs offres de service à:

Nivarox-Far SA,
avenue du Collège 10,
2400 Le Locle,
à l'attention de M. E. Rochat. 212

L'imprimerie Typoffset Dynamic SA cherche pour tout de suite ou date à convenir

courtier/prospecteur

Activités: Maintien des relations existantes
Recherche de nouveaux clients
Visite et contact avec la clientèle
Collaboration au marketing et au développement de nos produits

Profil souhaité: Connaissance et expériences des arts graphiques en général
Etre titulaire d'un CFC de la branche
Maîtrise du français (langue maternelle) et du Schwyzertütsch
Formation éventuelle

Les personnes intéressées adresseront leurs offres écrites avec curriculum manuscrit, copies de certificats et photographie à:

typoffset dynamic sa

2300 La Chaux-de-Fonds
Allée du Quartz 9
Téléphone (039) 2604 74/75 17947

PRECINOX SA
Votre partenaire en métallurgie

cherche pour son laboratoire:

laborantin(e) en métallurgie

Nous désirons engager une personne consciencieuse et ayant le sens de la collaboration.

Nous offrons une activité variée, dans le cadre d'une petite équipe:

- métallographie;
- tests et développement d'alliages;
- contrôle de qualité.

Place stable pour personne compétente.

Entrée immédiate ou à convenir. 17948

Siège et Usine
Bd des Eplatures 42
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 952 206 - ☎ 039/26 63 64

Mécanique de précision

HALDAC SA
Electro-érosion à fil

2613 VILLERET
cherche

mécanicien de précision

pour divers travaux de mécanique de précision et de micromécanique.

Nous offrons une place stable, un travail varié et à responsabilités au sein d'une petite équipe. Prestations sociales modernes et horaire variable. Entrée immédiate ou à convenir. Nous vous prions de prendre contact au 039/41 11 61. 56125

Bureau d'ingénieurs à Neuchâtel, cherche tout de suite ou pour date à convenir:

ingénieurs ETS

pour projets et surveillance de travaux de génie civil;

dessinateur béton armé
dessinateur génie civil

pour constructions industrielles, commerciales et routières.

Sous chiffres P 28-075472 Publicitas, 2001 Neuchâtel. 075472

Johanson s.a.

Nous sommes une entreprise jeune et dynamique spécialisée dans la fabrication de pièces en céramique pour l'électronique

Nous cherchons

1 aide mécanicien

Horaire équipe.
Pour régler nos machines automatiques et suivre la production.

1 aide mécanicien

Horaire normal.
Pour nos machines automatiques d'usinage centerless.

1 opératrice

pour nos machines automatiques à sérigraphier ainsi que pour nos machines manuelles.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Uniquement avec permis de travail valable.

Offres de service: manuscrites uniquement, avec prétentions de salaire, Mme Pellegrini, Johanson S.A., allée du Quartz 3, 2300 La Chaux-de-Fonds. 17738

Pour compléter notre collier de perles, notre société de cosmétique recherche

la perle

aimant la beauté et l'indépendance.

Nous vous offrons:

- un travail varié et dynamique
- un salaire fixe, primes, frais remboursés.

Voiture indispensable.

N'hésitez plus, téléphonez à notre responsable au (021) 691 81 41 pour fixer un rendez-vous dans votre région. 001307

Société en pleine expansion cherche pour tout de suite ou à convenir, une

collaboratrice

pour une activité motivante.

Nous vous offrons un travail varié dans votre région, dans une ambiance sympathique, avec des excellentes conditions de rémunération.

Vous qui avez une bonne présentation, qui possédez un permis de conduire, n'hésitez pas, prenez contact avec nous au 021/635 95 21 pour de plus amples renseignements. 003594

Si vous êtes employé de banque ou employé de commerce d'expérience bancaire, vous êtes la personne qui pourrait déjà nous intéresser.

Si en plus vous possédez déjà un bagage au niveau des titres, conseils en placement, bourse, devises, fonds passifs, déclarations d'impôts, alors là vous pourriez vraiment nous intéresser parce que nous vous proposons le poste de

Responsable du service des titres

Votre nationalité? Suisse

Votre expérience? Si possible de quelques années

Votre futur lieu de travail? La Chaux-de-Fonds

Vos ambitions? Réussir

Vous reconnaissez-vous dans cette annonce?

Alors n'hésitez pas, Olivier Riem attend votre appel. A bientôt.

Être OK c'est extra!

OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**

Bauer & Lovet SA

Tristar Outillage

Outillage, fournitures industrielles, machines -
Werkzeuge, Industriebedarf, Maschinen
Chemin du Château, bloc 19 (zone industrielle)
1219 Le Lignon-Genève - Téléphone 022/96 21 22

Nous cherchons

un représentant

pour la région de Neuchâtel et Jura.

Nous demandons:

une personne ayant une bonne présentation, une bonne connaissance dans le domaine de l'outillage, fournitures industrielles et sanitaires.
Aimant le contact avec la clientèle.

Nous offrons:

- un fichier clients très étendu, qui doit être développé;
- un véhicule est à votre disposition;
- participation à des foires commerciales;
- une rémunération selon vos ambitions.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre curriculum vitae avec les documents usuels ainsi qu'une photo à l'attention de M. Franceschi, Maison Bauer et Lovet, chemin du Château, bloc 19, 1219 Le Lignon. 038547

HEINZ U. FIVIAN
CONSEILS EN PERSONNEL - PERSONALBERATUNG

Boulevard de Pérolles 14, 1700 Fribourg, ☎ 037/23 10 12

Mon client tient une position de LEADER sur le marché des appareils de commande. Ses produits de haute qualité sont appréciés par une clientèle fidèle.

Nous sommes mandatés pour la recherche d'un

ingénieur de vente en Suisse romande

qui visitera la clientèle telle que: industries, artisans, ingénieurs.

Sa mission consiste à conseiller les clients, les informer des nouveaux produits, détecter les besoins du marché, observer la concurrence, etc.

Ce poste offre un champ d'activité indépendant à un candidat aimant une fonction polyvalente avec une formation de base électromécanique et une expérience dans la vente.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres de service, accompagnées des documents usuels.

M. H. Fivian donnera volontiers des renseignements complémentaires. 001818



A vos lattes!

Assemblée du Ski-Club à Dombresson-Villiers

Au seuil de la nouvelle saison, le Ski-Club Chasseral de Dombresson-Villiers et Le Pâquier, a tenu, la semaine dernière une ultime assemblée. Présidée par Claude Amez-Droz, elle était fort bien revêtue puisque 40 personnes étaient présentes à l'Hôtel-de-Commune.

L'admission de 9 nouveaux élèvera l'effectif à plus de 100 membres alors qu'un seul départ a été enregistré.

L'entraînement, commencé à sec en septembre dernier déjà pour les OJ a abouti à une première prise de contact avec la neige le dimanche 24 octobre aux Diablerets.

Le camp de Noël pour les jeunes de 6 à 12 ans se déroulera au Cha-

let des Lattes de Chuffort. Les cours OJ de ski de fond se dérouleront au Pâquier sous la direction de Léo Cuche, les cours alpins aux Bugnennets avec Philippe Matile du samedi 7 janvier au 11 février.

Le concours Brunette aura lieu aux Bugnennets samedi 28 janvier.

Un slalom le 25 février aux Bugnennets et un slalom spécial le 26 à la Serment permettront une confrontation des OJ de la Suisse occidentale.

Avant de conclure, l'assemblée a nommé plusieurs membres honoraires pour 25 ans d'activité.

Il s'agit de Sylvia Oppliger, Ernest Fallet, Gérard Gafner, André Liechti et Pierre Ducommun. (ha)

Pour des interventions efficaces

Cours du Réseau Nature aux Geneveys-sur-Coffrane

Le Réseau Nature du WWF, fondé il y a trois ans, regroupe les membres du WWF actifs en matière de protection de la nature, plus particulièrement dans leur commune. Pour gagner en efficacité dans ses interventions, le WWF suisse désire recouvrir chaque canton d'un réseau de contacts avec lequel il pourrait échanger des informations sur des projets d'aménagement locaux portant atteinte à la nature. Un membre par commune constituerait un bon effectif.

Pour motiver ses membres et les aider dans leur travail, le WWF suisse offre chaque année deux cours de formation. C'est ainsi que Les Geneveys-sur-Coffrane ont accueilli samedi 12 novembre une vingtaine de Neuchâtelois, de Vaudois, de Genevois et de Jurassiens.

Un exposé de MM. Didier Gobbo et Y. Matthey, biologistes du bureau d'études «Eco-Conseils» de Montmolin a sensibilisé les participants à la disparition des espèces et des biotopes. Les chiffres, alarmants, dévoilent qu'en Suisse 82% des espèces de batraciens et de reptiles sont menacées. Pour protéger la nature il faut la connaître, d'où la nécessité que chaque commune possède un inventaire de ses richesses naturelles.

Ce but n'étant pas encore atteint, les membres devraient pal-



La protection de la nature exige une bonne information.

(Photo Schneider)

lier au manque en reportant sur une carte les haies, les arbres isolés, les tas de pierres ou les prairies sèches si importants pour la faune. Une sortie sur le terrain a d'ailleurs permis aux participants de

reconnaître ces différentes structures paysagères.

M. Nussbaum, chef de l'Office de la conservation de la nature, a présenté les différentes lois et

décrets auxquels il est possible de recourir au niveau cantonal ou fédéral. Une table ouverte, fructueuse d'idées, a montré que ce n'est pas l'enthousiasme qui manque. (Imp-lme)

VAL-DE-RUZ

Balade en Valais

Centre de secours du Val-de-Ruz

La traditionnelle sortie du Centre de secours du district du Val-de-Ruz a emmené ses hommes au Valais, pays d'origine de l'épouse du commandant. A Sion, les pompiers visitèrent le Centre de renfort avant de monter à Haute-Nendaz pour une marche qui les conduisit à Isérables. Si cette journée fut une occasion de détente, la population n'avait rien à craindre car, deux hommes du Centre de secours de Neuchâtel assumèrent le service de piquet au local de Fontainemelon... (ha)

Renvoi

Soirées de l'Ecole des parents

L'Ecole des parents du Val-de-Ruz renvoie les deux soirées prévues les 16 et 23 novembre sur le thème «Dans mon jardin il y a un rêve», pour cause de maladie de la conférencière Micheline Guillaume. (comm)

Eaux usées

Dans sa prochaine séance, le Conseil intercommunal de l'Association des eaux usées du tout Val-de-Ruz devra se prononcer sur une demande de crédit de 40.000 francs pour le remplacement des bas du tourniquet de la STEP. Les deux autres demandes de crédits signalées ont déjà été votées. (fme)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Abburra, Christophe, fils d'Aldo et de Abburra née Sonderegger, Silvia Erika. - Biedermann, Benoît Alain, fils d'Alain Francis et de Biedermann née Prêtre, Marie-France. - Tissot Mélanie, fille d'Alain et de Tissot née dos Santos, Maria de Fatima. - Hirschi, Alexandre, fils de Thierry Michel et de Hirschi née Truffer, Nathalie Chantal. - Genton Xavier, fils de Philippe Pierre et de Genton née Lin Dominique Arlette. - Fürst Loïc, fils de Pierre Alain Germain et de Fürst née Caviezol Marianne. - Kuntzer Thibault Adrien, fils de Thierry et de Kuntzer née Krebs Chantal Annette Marguerite. - Soares Helson, fils de Carlos Alberto et de Soares née Primo Mariana. - de Lemos Bruce Fernando, fils de Manuel Fernando et de de Lemos née Ramalhao Maria Emilia. - Bussi Lauredan Nicole, fille de Aldo Agapito Alfonso Luigi et de Bussi née Jeanneret Nicole Gianna. - Joly Cassandre Méline, fille de Alexandre Maximilien et de Joly née Porta Catherine. (comm)

CELA VA SE PASSER

Cours de psychologie à Neuchâtel

L'Ecole des parents organise quatre cours de psychologie infantile, avec trois spécialistes.

● Mercredis 16, 23 et 30 novembre, et le 7 décembre, de 20 h 00 à 21 h 30: Isabelle Mussard psychologue parlera de la grossesse, l'accouchement et le nourrisson.

● Jeudis 12 et 19 janvier, Huguette Oppliger psychopédagogue parlera de l'enfant à partir de 3 ans. La même oratrice viendra les jeudis 26 janvier et 2 février pour parler de l'écolier.

● Les jeudis 23 février et 9 mars, Mireille Burnod psychologue entretiendra le public sur l'adolescence.

Ces quatre cours auront lieu à Neuchâtel, et les inscriptions s'adressent à l'EPLN, case postale 466, 2001 Neuchâtel. Renseignements complémentaires: Edith Faesch, ☎ (038) 25.87.17. (comm)

Enfants au Louverain

C'est aux enfants que le Louverain ouvrira ses portes le mercredi 16 novembre à 14 h 30. Le Ciné-Club présentera le film «Le Magicien d'Oz»; la rencontre sera suivie d'un goûter. (comm)

Vente de paroisse de Cernier

La traditionnelle vente de paroisse de l'Eglise réformée

évangélique aura lieu le samedi 19 novembre à la salle de gymnastique à partir de 10 heures.

La fanfare de Cernier «frapper» vos oreilles à l'heure de l'apéritif, alors qu'elles seront plutôt «caressées» par des effluves tziganes de 14 h à 16 h 30 grâce au duo Corinne Pellaton et Thierry Châtelain. (lme)

Expo aux Hauts-Geneveys

Une quinzaine d'artisans et de commerçants présentent au collège une exposition les jeudis 17 novembre de 18 h 30 à 23 h, vendredi 18 de 17 h 30 à 23 h et samedi 19 de 10 h à 24 h. L'animation sera donnée par la fanfare l'Ouvrière de Fontainemelon et le groupe trial du village. (ha)

Mini-expo à Fontainemelon

La «mini-expo» des commerçants ouvrira ses portes à la salle de gymnastique de Fontainemelon du vendredi 18 au dimanche 20 novembre.

L'arrivée de quatre nouveaux exposants a contraint les organisateurs à faire déborder l'exposition dans la salle de spectacle et dans le hall d'entrée.

L'animation sera donnée par la fanfare l'Ouvrière de Fontainemelon le vendredi à 19 h 30, par le duo de rock Tic-Tac le samedi.

Des bons d'achats de 400 francs seront tirés au sort toutes les quatre heures. (comm)

Le Boudry d'il y a 200 ans...

Veillée neuchâteloise comme au bon vieux temps, jeudi 17 novembre dès 20 heures, au Château de Boudry. Le professeur Maurice Evard fera revivre la vie publique de la cité en 1788. Maître de méthodologie d'histoire à l'Ecole normale, conservateur du Château de Valengin pendant dix ans, vice-président d'Espace économique et culturel du Val-de-Ruz, membre du comité de rédaction de la «Nouvelle revue neuchâteloise» et auteur de nombreux ouvrages historiques, Maurice Evard a fouillé dans les archives de la ville de Boudry.

Comptes, procès-verbaux, et divers documents d'époque lui ont permis de retracer la vie de certains artisans, le quotidien des autorités... Des personnages qui reviendront d'il y a 200 ans pour faire vibrer l'assemblée réunie pour cette Veillée devenue traditionnelle sous l'égide de la Société de développement. Les Amis de la scène feront revivre les fantômes, tandis que les vivants apprécieront le «Poussegnon», les noix - emportez votre casse-noix - et noisettes, le fromage, la taillaule, le thé à la cannelle ou un verre de vin. Avec Pierre-Laurent Haesler au clavecin et Valérie Winteler à la flûte traversière pour le décor musical.

L'entrée est fixée à 15 francs. Vu le succès de la manifestation, il faut mieux réserver sa place à la Librairie-papeterie du Vignoble, à Boudry. (comm-ao)

LITTORAL

Nature morte aux mille vies

Exposition du Photo-Club de Colombier

Une vingtaine de passionnés de l'image fixée par l'objectif composent «l'atelier 2013 Photo-Club de Colombier». Des amateurs qui ont parfois la patte du professionnel, malgré des conditions de travail difficiles (l'atelier n'a pas de laboratoire...).

Cette année, l'intendant de l'arsenal a mis à leur disposition le réfectoire de la caserne. Un espace qui a permis un excellent éclairage et une mise en place facilitée des meilleures photographies des membres. Couleurs, noir-blanc, paysages de Russie ou d'Amérique, photos de famille ou de petite amie, composition élaborée ou instant fugitif, le lac travaillé à

l'ancienne ou la nature en très gros plan... Le choix est vaste, les techniques nombreuses, les approches diverses, intéressantes, surprenantes parfois.

L'exposition 1988 a pour thème «Nature morte». Elle mérite une pensée... et un détour. Elle ne durera que 15 jours: inaugurée samedi soir, elle prendra fin le 27 novembre.

A. O.

● L'exposition d'Atelier 2013, Photo-Club de Colombier se tient à la cantine de la nouvelle caserne. Elle est ouverte du mardi au vendredi de 17 à 21 h, le samedi de 14 à 21 h et le dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.

Budgets adoptés

Commission scolaire de Neuchâtel

Présidée par J.-M. Nydegger, la Commission scolaire de Neuchâtel a reçu récemment une information du Conseil communal relative à un projet d'extension du Centre suisse d'électronique et de microtechnique, à Neuchâtel. Ce projet affect-

erait à la fin de ce siècle l'Ecole de la Maladière. D'autre part, elle a analysé et adopté les budgets scolaires 1989 et ceux du Service médical des écoles et de la clinique dentaire scolaire. Enfin, elle a accordé un congé de huit mois à

M. Rusca, instituteur afin de permettre à ce dernier de rédiger, dans le cadre d'une équipe d'enseignants romands, un livre de lecture destiné aux classes de deuxième année primaire. (comm)

(comm)

offres d'emploi

printemps

Nous cherchons pour notre SUPERMARCHÉ

caissière à mi-temps

Pour tous renseignements et rendez-vous, téléphoner au 039/23 25 01, bureau du personnel. 001000

Nous cherchons

un passeur ou une passeuse aux bains

pour la préparation avant placage, avec expérience ou à former.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à BRILLOR S.A., Parc 137, La Chaux-de-Fonds. 17962

Restaurant chinois LE HONG KONG

cherche

sommelier

tout de suite ou à convenir.

Téléphoner aux heures des repas au 039/28 25 17 17873

Nous cherchons

une personne de confiance

pour la vente de sapins de Noël durant 10 jours, devant un grand magasin à La Chaux-de-Fonds.

☎ 029/8 52 07 ou 037/55 13 04 le soir. 124350

Hôtel Mont-Calme, Aldo Berclaz-Vuille, 1997 Haute-Nendaz, ☎ 027/88 22 40

cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

sommelière ou sommelier

place pour la saison à l'année. (Sans permis s'abstenir).

Faire offre par écrit ou téléphoner dès 11 heures le matin. 067256

Restaurant à Tramelan

cherche une

sommelière

Congés réguliers, sans permis s'abstenir.

Offres sous chiffres 06-668416 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne. 012110

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

Prix « Super » pour la viande !



jusqu'au samedi 19 novembre



Porc:

Rôti

épaule **10⁵⁰**
kg ~~14.-~~

Ragoût

kg ~~13.-~~ **9⁵⁰**

Jambonneau

salé
pièce
env. 400 g
kg ~~8.-~~ **6.-**

MIGROS

Société coopérative MIGROS
Neuchâtel-Fribourg

offres d'emploi



**VILLE
DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

La Ville de La Chaux-de-Fonds engagera
en août 1989 plusieurs

apprentis

dans les professions suivantes:
**employé(e) de commerce
monteur-électricien
installateur sanitaire
horticulteur(trice)
forestier**

Les intéressés sont priés d'adresser leur candidature en
précisant la profession choisie, à l'Office du personnel, rue
de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 23
novembre 1988.

Les postulants voudront bien indiquer dans leur offre les
écoles suivies et y joindre leur dernier bulletin scolaire.

17710

Office du personnel

OSCAR REY

Chauffages centraux
Brûleurs à mazout - Gaz
Ventilations

cherche

monteurs en brûleurs

avec brevet fédéral

monteur ou mécanicien électricien

serait formé par nos soins.

Entrée: tout de suite ou à
convenir.

· Téléphoner ou écrire à:

OSCAR REY

2009 Neuchâtel
Vy-d'Etra 33
Tél. 038/33 26 57 - 58. 351

Nous cherchons: une aide de cuisine

Entrée immédiate ou à convenir.
Horaire complet.
Sans permis s'abstenir.

une employée de maison

pour début janvier ou date à
convenir. Capacité d'aider les
personnes âgées exigée.
Horaire complet.
Sans permis s'abstenir.

une personne remplaçante

à temps partiel.
Entrée immédiate ou à convenir.
Grande disponibilité et si possi-
ble avec véhicule.
Capacité d'aider les personnes
âgées exigée.

Renseignements au
039/41 25 65,
Maison de retraite Hebron,
2610 Mont-Soleil 55369



Participez à notre succès en devenant notre
futur

collaborateur

Vous habitez dans le canton, vous avez au
minimum 25 ans, vous êtes motivé, apte à sur-
monter les difficultés.

Nous vous proposons alors le travail qu'il vous
faut au sein de notre Service externe.

Avec une formation complète et un salaire
garanti dès le début.

Informez-vous sans tarder auprès de
VITA Prévoyance familiale
Roger GREMAUD, ☎ 038/53 54 49

ou écrivez à

Roger GREMAUD
Chef de vente VITA
Chemin de la Champey
2057 VILLIERS

002599



Vous qui recherchez le changement et le travail varié
contactez-nous!

Nous avons plusieurs offres à vous proposer si vous
êtes:

Mécaniciens de précision

pour de la mécanique fine et la réalisation de
prototypes.

Mécaniciens de précision

pour de la mécanique générale et fraisage ou
tournage CNC.

Mécaniciens en étampes

pour la réalisation d'étampes de boîtes, étampes
horlogères et moules.

Toutes les personnes intéressées sont priées de nous
faire parvenir les documents usuels ou de prendre
contact avec M. G. Forino.

584



Av. Léopold-Robert 65 **039/23 04 04**
2301 La Chaux-de-Fonds

NOUS CHERCHONS:

pour répondre à l'évolution de notre entreprise hor-
logère du

personnel féminin

Vous êtes consciencieuse, habile de vos mains et vous
avez une bonne vue. Vous bénéficiez peut-être d'une
expérience horlogère.

Les postes disponibles se situent dans nos ateliers du
Locle, route de France 61.

Nous vous offrons les prestations d'une entreprise
moderne avec l'horaire variable.

Permis de travail valable nécessaire.

Date d'entrée tout de suite ou à convenir.

Veillez nous adresser votre offre complète par écrit.
Vous pouvez téléphoner au (039) 31 61 31 - Mlle J.
Caille - pour obtenir d'autres renseignements.

MONTRES ROLEX S.A.
Route de France 61
2400 Le Locle

001704



gastronomie

Hôtel de la Combe-Grêle
2613 Villeret

OUBLIEZ POUR UN MOMENT VOS SOUCIS ET
PRENEZ UNE BRISE DE VACANCES DE REVE
POUR DEGUSTER LE MEILLEURS RECETTES DE

la cuisine
CHINOISE

Du 11 au 27 novembre 1988

Le super menu
HONG-KONG

POUR SEULEMENT FR. 49.-
(11 APERITIF ET 1 SAKE OFFERTS)
Tel. 039 41 27 51

SE RECOMMANDENT: RICHARD ET LUCIANA

RESERVEZ S.V.P.

ÉGALEMENT POUR LA SOIRÉE
DU 31 DÉCEMBRE

FJB: partie remise

L'élection du Conseil aura lieu le 21 décembre

Changement de programme au menu de la Fédération des communes du Jura bernois: si elle élira bien son bureau, le chancelier et la commission de gestion lors de la séance du 30 novembre prochain, l'Assemblée devra se réunir une nouvelle fois cette année pour le renouvellement du Conseil.

Ce 30 novembre, on procédera, comme prévu, à l'assermentation des nouveaux délégués de la Fédération. Et tant qu'ils n'ont pas été assermentés, lesdits délégués ne peuvent logiquement présenter de propositions de nomination, pour le Conseil.

Dès lors et notamment, vu que les candidatures doivent être portées à la connaissance de l'Assemblée au plus tard dix jours avant la date de l'élection (règlement d'organisation de la FJB, article 13/3), pas question de procéder au

renouvellement du Conseil en cette fin de mois.

Renseignements pris auprès de la préfecture du district, l'élection du Conseil aura donc lieu le 21 décembre, prochaine date bloquée pour une séance de relevé.

Une précision d'importance: les deux candidatures annoncées dans ces colonnes ne constituaient pourtant pas du tout des «pétards mouillés». Le député Hubert Boilat confirmera effectivement la candidature de Jean-Pierre Eichenberger, au lendemain du 30 novembre. Quant à Henri Pingeon, ex-député et délégué de la FJB pour Saint-Imier, il transmettra en temps voulu celle de Guillaume-Albert Houriet, député lui aussi.

Et sans jouer les devins à bon marché, on peut prédire que l'une ou l'autre de ces personnes encore sera présentée pour ce Conseil.

D. E.

Un cours inhabituel

Saint-Imier: la protection civile remplace les pompiers

Jeudi et vendredi derniers a eu lieu un cours de protection civile quelque peu inhabituel, à Saint-Imier. Les cadres de la section pionnier lutte contre le feu, une vingtaine d'hommes, ont été instruits sur les différents engins du Service de défense.

L'Assurance immobilière du canton de Berne (AIB) a exigé que la protection civile puisse utiliser correctement le matériel des pompiers, en cas de mobilisation de l'armée: il n'y aurait plus de pompiers puisqu'ils seraient tous sous les drapeaux.

Ce travail incombera dès à présent à la section pionnier lutte contre le feu de la protection civile locale.

Durant ces deux jours, le commandant du Service de défense, P. Lehmann, et son remplaçant D. Müller, ont instruit les hommes de la protection civile au maniement de l'échelle à arcs-boutants, échelle



Les participants au cours ont appris à maîtriser différentes situations.



(Photos car)

mécanique, chariot à tuyaux, camion tonne-pompe. Il a aussi été question des différents moyens d'extinction (eau, poudre, mousse).

A cette occasion, plusieurs feux ont été préparés. Ainsi, chacun a

pu se rendre compte qu'il n'est pas toujours facile d'éteindre un feu d'hydrocarbure, de métal ou de bois, même de petite dimension.

A l'issue de ces deux jours, les deux instructeurs se sont déclarés

particulièrement satisfaits du travail accompli par les hommes de la section pionnier lutte contre le feu, et par l'équipe de cuisine, qui a préparé d'excellents repas de midi.

(car)

TRAMELAN

Oui au pont des Lovières, oui au budget

Séance du Conseil général

Quarante deux conseillers généraux sur 45 étaient présents pour cette dernière séance de l'année que présidait M. Gottfried Buhler. On notait la présence du Conseil municipal au complet, de M. Danilo Giovannini comptable, du Dr B. Houriet et des ingénieurs Jobin et Girard ainsi que de M. J. C. Vuilleumier, gestionnaire communal. Tous étaient à disposition pour répondre à diverses questions concernant certains points de l'ordre du jour.

OUI AU PONT

Après audition d'un des principaux opposants à la construction du pont des Lovières, les conseil-

lers généraux donneront un préavis favorable au corps électoral, qui sera appelé à se prononcer sur cet objet. Nous reviendrons en temps opportun sur cette construction qui verra la commune y participer pour un montant de 650.000 fr seulement. Ouvrage qui permettra la suppression de trois passages à niveau.

Oui également au budget 1989. Lequel sera bouclé avec un excédent de charges de 1.340.000. A ce sujet, le comptable demandera à l'assemblée de mettre un frein à de trop gros investissements et d'entreprendre également un effort en ce sens, dans tous les secteurs. Seule le GTA laissera la liberté de

vote pour cet objet, les autres fractions donnant un préavis favorable aux citoyens.

LE SORT DES MOTIONS

Surprenante, la longue discussion concernant l'acceptation ou non des motions mises à l'ordre du jour, dont deux émanant du groupe pluriel (camping et colonne Morris) et l'autre du groupe GTA (règlement d'organisation) après une bonne discussion, on décida de... ne rien décider et la motion concernant le camping a été renvoyée. La seconde (colonne Morris) fut également renvoyée à la prochaine séance. Quant à la motion du GTA, elle sera elle refu-

sée par 24 voix contre 10. Seul le groupe socialiste s'est nettement manifesté contre cette motion alors que les autres fractions ne se prononçaient pas.

Finalement, c'est sans grandes discussions qu'à une forte majorité et après avoir entendu le gestionnaire J. C. Vuilleumier exposer le problème, la création d'un poste de concierge à plein temps a été décidée qui devrait selon la liste des travaux à effectuer être occupé au maximum. Mentionnons que la prochaine séance aura lieu dans la toute nouvelle salle de la Marelle le 30 janvier 1989 et non plus à la halle de gymnastique. (vu)

SAINT-IMIER

Deux artistes imériens à l'Expo Noël 1988

L'année 1987 a vu la célébration du centième anniversaire du Conseil général de Saint-Imier. A cette occasion le législatif a décidé, afin de marquer cet événement, l'acquisition d'œuvres d'artistes natifs de Saint-Imier. Ces œuvres sront donc le témoignage démocratique ancré depuis longtemps à Saint-Imier.

Le choix, sur proposition de la commission musée-bibliothèque, s'est porté sur deux créateurs reconnus à savoir Henri Aragon et Michel Wolfender.

S'il n'apparaît pas nécessaire de présenter M. Aragon, figure légendaire de notre village, il semble judicieux de décrire sommairement le cheminement de M. Wolfender.

Michel Wolfender est né à Saint-Imier le 3 novembre 1926. Après avoir obtenu sa maturité au gymnase de La Chaux-de-Fonds il poursuit ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève. En 1955 il travaille, en collaboration avec Adrien Holy, autre artiste imérien de renommée internationale, à la réalisation de fresques de l'Eglise de Grandfontaine.

Dès 1956, M. Wolfender vit à Paris où il suit des cours de l'Ac-

démie de la Grande Chaumière alors dirigée par André Lhote. En 1960 il se fixe dans le 14e arrondissement de Paris, travaille et enseigne à l'atelier de gravure Calvaert-Brun. Dès cette époque Michel Wolfender participe à de nombreuses expositions tant en France qu'en Suisse.

Il est temps de présenter les œuvres créées à nos concitoyens. M. H. Aragon a réalisé 4 dessins à l'encre de Chine illustrant des immeubles aujourd'hui disparus. M. M. Wolfender nous laisse admirer un paysage tout de sensibilité et de dépaysement. La remise officielle des tableaux se fera le mercredi 16 novembre 1988, à 18 heures, à la Salle des spectacles, par le président du Conseil général de l'époque M. Henri Pingeon à l'intention de la Municipalité de Saint-Imier qui sera représentée par le Maire John Buchs.

Les acquisitions seront accrochées aux murs de la Salle de spectacles où elles demeureront. Les habitants de notre Cité et d'ailleurs auront ainsi tout loisir de les admirer. (fd)

Les limites du développement économique

En juin dernier, au nom du groupe socialiste, M. Bruno Gyger interpellait les autorités à propos de la Commission de développement économique, appelée elle aussi à fournir un rapport annuel concernant son activité.

L'interpellateur posait une question qui n'a rien de négatif, ni de péjoratif. Elle résume les quelques interrogations posées, tout en souhaitant que le Conseil général soit informé. Il est demandé que cette commission présente, comme toutes ses équivalentes, un rapport annuel.

Les rangs socialistes s'interrogent sur l'état des travaux de la commission: existe-t-il des contacts positifs, des chances sérieuses de voir un jour de nouvelles entreprises s'établir à Tramelan? La commission a-t-elle suffisamment de moyens pour effectuer son travail (argent, temps, compétences)? Les voies de communications, le manque de locaux et de terrains,

une main-d'œuvre inadaptée sont-ils autant d'handicaps pour la localité? Enfin, l'interpellateur désirait connaître quels sont les contacts avec d'autres organes de promotion économique au niveau régional, cantonal et fédéral, ainsi que de quelle façon la promotion se fait-elle?

Enfin, M. Gyger demandait si la formation des jeunes est adaptée aux exigences actuelles, et si les possibilités de formation continue sont suffisantes?

Dans sa réponse, M. Jâmes Choffat, maire, entendait fournir quelques explications à l'interpellateur. On constate aujourd'hui que tous les locaux disponibles auparavant ne le sont plus. La commission remarque également que les terrains industriels des zones des «Brues» et de «l'Est du télési» ne sont pas accessibles pour le moment. Le premier est protégé (zone de captage), le second non

constructible sans de gros investissements.

Cependant, faisait remarquer M. Jâmes Choffat, selon le délégué au Développement économique du canton, des chances sérieuses existeront le jour où des locaux appropriés seront à disposition. Aussi, la commission prévoit de prospecter dans le secteur de l'industrie et des services. Il faut aussi être conscient que la situation de Tramelan exclut toute industrie lourde ou chimique. Il n'est pas question d'enterrer le projet puisque le temps et les compétences existent, alors que l'argent ne fera pas défaut. Si on manque de locaux et que la main-d'œuvre supplémentaire est inexistante, les handicaps sont pas plus grands pour Tramelan que pour le reste du Jura bernois. Du fait de l'agencement dans le domaine du sport et de la culture, les autorités sont convaincues que des jeunes s'installeront à

Tramelan si du travail leur est offert.

Le tunnel de Pierre-Pertuis et la Transjurane aideront sans doute à désenclaver Tramelan. Enfin, la commission estime que la formation des jeunes est aujourd'hui d'un très haut niveau et répond aux exigences. Quant à la formation continue, elle souffre d'un manque d'intéressés.

A la question de M. Gyger qui désirait savoir comment la promotion était envisagée, le maire lui répondait qu'un projet de construction d'une usine pilote est prêt à être réalisé.

Le terrain est trouvé (Champ-Fleuri), 4000 m² environ, et le coût se monte à environ 3,2 millions. Le financement est assuré sans l'intervention de la commune. A relever que les publications pourraient se faire en janvier 1989 et aussitôt qu'un étage serait loué, la construction pourrait débuter. Affaire à suivre... (vu)

POST-SCRIPTUM

Pas si simple

Une fois n'est pas coutume. A une question précise, réponse précise, ce qui ne signifie pas qu'une solution est trouvée. Bien sûr que les installations sportives et culturelles permettront au village de conserver une population de jeunes. Mais il n'y a pas de miracle: si on veut une population stable, si on veut attirer chez nous des jeunes, il n'y a que l'offre d'un travail intéressant qui peut entrer en considération. Avoir du plaisir à se lever le matin pour exercer son métier est le phénomène le plus important pour un individu, comme pour l'entreprise. Aujourd'hui, on ajoutera non seulement le plaisir d'être au travail, mais sur

tout le fait d'en avoir. Et puis, faire venir des nouvelles industries, ce n'est pas si facile que cela: faut-il encore leur offrir quelque chose d'attrayant.

Sommes-nous prêts à faire certaines concessions? N'y a-t-il pas un risque à considérer ces avantages comme des faveurs qu'on mériterait également? Et puis, que fait-on pour aider les entreprises qui, en difficultés momentanées, procurent du travail à des centaines de citoyens depuis de nombreuses années? Pas si simple que cela, car les autorités ne font pas ce qu'elles veulent. Il faut se con-

former aux nombreuses lois en vigueur qui, souvent, ne tiennent pas compte de certaines particularités régionales et suivre aussi le mouvement politique qui, lui, est parfois plus électoral qu'industriel...

Certes, Tramelan ne dispose pas de terrains en suffisance, et comme le signalait Jâmes Choffat à Mme Leni Robert, conseillère d'Etat, la politique écologique du canton ne facilite pas l'attribution de nouveaux sites qui seraient pourtant tout à fait adaptés aux besoins actuels et ne gêneraient nullement l'épanouissement du village.

En consultant le No 30 de la revue trimestrielle de la CEP, on constate que Tramelan n'offre aucun m² à l'industrie, alors que les villes et villages de Moutier, Court, Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier, Cormoret, Cortébert se mettent sur les rangs en offrant du terrain à des prix compétitifs. Il ne faut pas rêver, Tramelan doit faire un effort, nécessitant un certain prix.

Selon le recensement du 31 décembre 1987, 4468 personnes s'acquittent des factures pour une infrastructure prévue pour une population de plus de 6000 habitants, un sujet qui devrait donner à réfléchir.

Jean-Claude VUILLEUMIER

GRAND CONSEIL

La fin du vote par procuration?

Une interpellation de Frédéric Graf

Frédéric Graf, député socialiste de Moutier, a déposé hier, sur le bureau du Grand Conseil, une interpellation concernant la suppression éventuelle du vote par procuration. Suppression au niveau cantonal, ou, à défaut, au niveau communal. Les enseignements de «l'affaire» de Moutier...

Frédéric Graf introduit son intervention en soulignant que les dernières élections municipales de Moutier ont rappelé les abus dont le vote par procuration peut être la source. Et le parlementaire prévôt d'espérer une application stricte des dispositions légales concernant cette matière.

Plus avant, le député socialiste juge que le vote par correspondance et le vote anticipé suffisent aux besoins des personnes empêchées de se rendre personnellement aux urnes durant les heures

d'ouverture du bureau ad hoc. Dès lors, Frédéric Graf demande tout d'abord au Conseil exécutif de lui dire quels sont les autres cantons qui ont généralisé le vote par procuration. Par ailleurs, il aimerait savoir s'il existe des motifs importants au maintien de ce mode de vote dans le canton de Berne.

Si de tels motifs existent effectivement, Frédéric Graf demande au gouvernement s'il s'opposerait à ce que la loi soit modifiée, pour permettre aux communes d'abolir le vote par procuration, dans les scrutins en matière communale s'entend.

Une manière officielle, donc, de tirer les enseignements de l'affaire vécue en ville de Moutier, et qui a causé suffisamment de problèmes pour qu'on souhaite ne pas la voir se reproduire.

D. E.

Le dernier hiver d'André Ducommun

Le député socialiste et tramelot André Ducommun quittera le Parlement bernois à la fin du mois de février prochain. Entré au sein du Grand Conseil en 1986, il quitte ce législatif pour des raisons professionnelles.

Francis Dätwyler, de Saint-Imier, secrétaire de l'Association régionale Centre-Jura devrait succéder à André Ducommun, sur la base des résultats des dernières élections au Grand Conseil.

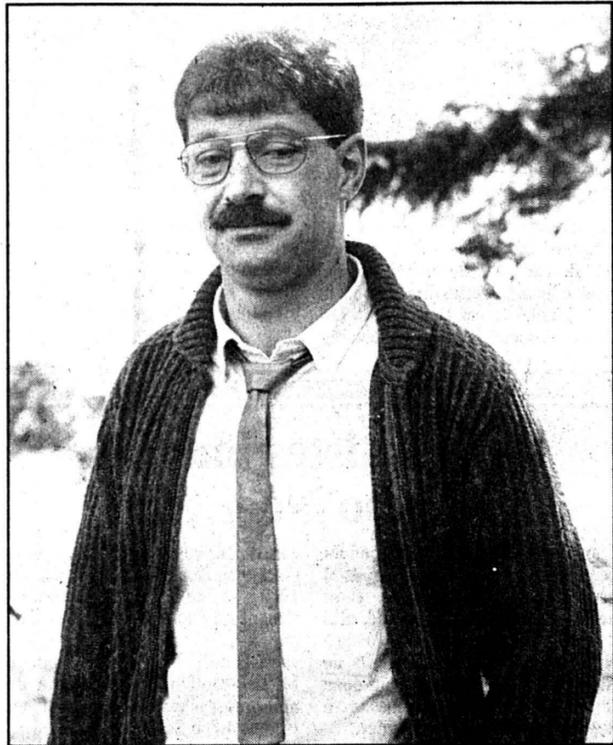
(de)

Elections communales 88

Une première à Saignelégier

La mairie brigüée par un socialiste

Originaire de La Courtine, établi depuis 17 ans dans la commune de Saignelégier, Jean-Marie Miserez, âgé de 37 ans, est enseignant, membre du ps depuis 76 et parlementaire depuis huit ans. Qui est-il, ce socialiste de 1988?



Amener un vent nouveau à la commune est l'objectif de l'homme et de son parti. Des trois thèmes de leur campagne électorale (aménagement du territoire, finances, information), Jean-Marie Miserez relève l'importance du dernier, arguant du fait que la commune (les élus actuels travaillant pour elle, s'entend), n'est pas assez encline à la transparence, à la communication avec le citoyen.

«Impartial»: c'est la première fois que les socialistes de Saignelégier briguent la mairie?

Jean-Marie Miserez: A ma connaissance, oui, et ça fera cinquante ans que le premier conseiller socialiste a été élu aux Franches-Montagnes et à Saignelégier. 50 ans de socialisme ça peut vouloir dire quelque chose, ça peut nous inter-

premier. On a participé progressivement au Conseil en y renforçant notre présence. Il y a huit ans, on s'était lancé dans les élections à la majorité (vice-présidence et présidence des assemblées gagnées en 88). Cette fois on passe à l'étape suivante. C'est d'autant plus évident qu'on y aille, à cette mairie, que la place est à prendre.

Vous n'auriez pas pu vous présenter plus tôt?

— La question s'était posée il y a quatre ans, mais je vivais un changement dans ma vie professionnelle, puisque j'ai pris la classe spéciale. C'était une surcharge, je ne pouvais accepter. Ça se présente cette fois différemment. J'ai huit ans de Parlement derrière moi, assez d'expérience dans ma classe; je peux mener de front une

activité professionnelle et une activité politique.

Vous avez des chances contre le pdc?

— Ah je n'y vais pas pour la galerie! Si j'y vais c'est parce qu'on a des chances que les soient les adversaires. Aux dernières élections, on a eu 30% de l'électorat. Certes, le pdc est fort et ce qu'on ne maîtrise pas, ce sont les alliances éventuelles dans le cas d'un deuxième tour. Mais je n'exclus pas le soutien d'une majorité de la population. Après 150 ans de majorité radicale et pdc, j'ai l'espoir que la population dirige sa sensibilité ailleurs. L'électeur a peut-être envie de donner sa chance à l'autre car, à laisser toujours aux mêmes le soin de conduire les affaires, on peut penser que l'usure n'apporte pas la nouveauté.

Propos recueillis par
Pascale Stocker

Les choses de la cité, les dossiers à étudier le passionnent aujourd'hui mais chaque chose est venue en son temps. A partir de ses choix politiques ou de vie, il lui faut travailler à fond, sans se disperser, donner le temps nécessaire. A la question «depuis combien de temps êtes-vous socialiste?», la réponse fuse, tout sourire: «Ah moi, depuis tout p'tit!». En fait, son engagement au ps date de 1976. Mais pourquoi cet enseignant s'est tourné vers le socialisme? «Moi», répond-il, «je suis né dans un milieu ouvrier. On était six gosses à la maison. Mon père n'avait pas de formation précise, pas de brevet. Pour l'anecdote, mon premier salaire était plus élevé que le sien. Lui, était et est encore un syndicaliste.

J'ai beaucoup entendu parler à la maison de syndicalisme, de condition ouvrière. J'ai aussi passé une bonne partie de mes vacances d'étudiant à travailler à l'usine. J'ai compris ce que c'était et j'ai aussi mieux compris mon père, son engagement syndical», — ce père

dont l'objectif est que son fils fasse «autre chose».

A l'usine Jean-Marie Miserez prend aussi conscience de la difficulté des relations humaines, de la parole étouffée qui envenime tout. Cette prise de conscience ne s'est pas effacée. Enseignant aujourd'hui, libre de son expression et de ses idées — «un ouvrier, dit-il, critique difficilement son patron ouvertement» — il apprécie le droit à la parole. Et d'ajouter: «Et ce ce n'est pas parce que je ne vis pas tous les jours à l'usine que je ne dois pas savoir ce qui s'y passe». Ce qu'il demanderait aux jeunes mûrs pour la chose publique? «de quel parti qu'ils soient, de chercher à comprendre ce qu'il se passe autour d'eux».

Si selon lui, un maire et son équipe de conseillers doivent déléguer, s'attacher l'aide de collaborateurs extérieurs compétents dans des domaines très spécifiques (ex: l'aménagement du territoire), ses engagements politiques et professionnels se concilient également. Traitant du vaste problème de l'éducation, (sujet d'actualité du fait de la nouvelle loi scolaire en ce moment en consultation), il dit notamment: «On croit souvent qu'au niveau communal, les moyens sont moindres, mais en fait si on regarde bien, c'est quand même du ressort communal d'ouvrir une classe, de compléter la bourse ou les moyens financiers qu'on offre aux parents pour que leurs jeunes puissent accéder à une formation. On a souvent le sentiment que la commune n'a pas son mot à dire dans ces problèmes, moi je prétends que la commune est un lieu où l'on peut très bien définir des objectifs éducatifs. Exemple: le cas des devoirs surveillés. La nouvelle loi répartit leur prise en charge comme cela: 1/3 pour l'Etat, 1/3 pour la commune, 1/3 pour les parents... je ne suis pas d'accord de faire payer les parents. L'école est gratuite, c'est un principe. Faire payer les parents est associatif.

En ce domaine, la commune est souveraine. (...) et je dis que pour cela, même au niveau communal on peut avoir une influence sur le domaine éducatif.» (ps)

Emanation toxique

Incident dans une usine de Delémont

Un petit incident sans gravité aucune s'est produit hier en début d'après-midi, dans l'entreprise Black & Decker Overseas, à Delémont, qui a repris il y a quelques années les activités d'ELU S.A., et fabrique des moteurs d'appareils à découper le bois.

A la suite vraisemblablement d'une surchauffe, un bain de trichloréthylène s'est décomposé et a provoqué une émanation de fumée due à la formation d'acide chlorhydrique dans le local de 15 mètres sur 20 mètres dans lequel il était installé.

Les ouvriers avaient constaté avant midi que ce bain de dégraissage de pièces métalliques était d'une efficacité douteuse. Ils se proposaient d'y remédier dès le début de l'après-midi. A leur retour, ils ont constaté que le local était envahi de vapeurs et qu'une fumée blanche s'échappait d'une fenêtre.

L'alarme fut immédiatement donnée.

Arrivés sur place, et munis de masques à gaz, les pompiers des premiers secours commandés par le major Sausser ont déployé un rideau d'eau à l'extérieur, devant les fenêtres du local, ce qui a permis de piéger le gaz toxique. Si la toxicité de celui-ci est indéniable, elle

ne représente des dangers qu'en cas d'émanations de forte quantité. Or, il ne s'agit ici que d'une émanation particulièrement faible. Selon l'adjoint au Service de la santé publique, M. Peter Anker, il ne présentait aucun danger.

Le travail n'a pas été interrompu dans les autres ateliers de l'entreprise. Au milieu de l'après-midi, il a été procédé à la vidange du bac en cause, qui a ensuite reçu un nouveau bain et le travail a pu reprendre dans de bonnes conditions.

L'analyse du contenu restant dans le bain permettra de déterminer les causes exactes de l'incident; mais on pense qu'il s'agit d'une surchauffe. Aucune des personnes présentes n'a été incommodée et il n'est même pas nécessaire de faire subir à quiconque un examen médical, vu la très faible quantité de solvant en cause.

A preuve de ce peu de gravité, on relèvera que le trichloréthylène est également un narcotique dont les émanations en quantités dangereuses provoquent des maux de tête et une envie de sommeil. Or, aucun ouvrier de l'entreprise ne souffrait de tels symptômes. Les dégâts provoqués par l'incident sont par conséquent insignifiants.

V.G.

Les risques de l'indépendance

Un Jurassien en Nouvelle-Calédonie

Dans deux articles (éditions des 7 et 11 novembre), nous avons évoqué quelques aspects de la vie d'Elie Hennet, un jeune Jurassien qui a épousé une Calédonienne et est allé s'installer sur le «Caillou». Ce dernier volet traite de la situation politique.

On sait que la France a mis sur pied un référendum au terme duquel la Nouvelle-Calédonie pourrait accéder à l'indépendance dans une dizaine d'années. L'idée de l'indépendance ne recueille pourtant pas l'unanimité dans l'île. Des 45% de Mélanésiens, près du tiers est favorable au maintien de relations étroites avec la France. Celle-ci consent en effet des sacrifices financiers importants, aussi bien en fournissant du personnel technique qu'en assumant par exemple les soins médicaux (transfert des cas graves à Sydney), tout en prélevant des impôts dérisoires (2% du revenu environ).

Les risques de l'indépendance sont aussi considérés comme élevés même par des Mélanésiens. Les différentes tribus et contrées sont en effet loin de nourrir des points de vue identiques.

RISQUES POUR LA FRANCE

D'autre part, on peut s'étonner que la France manifeste la volonté d'accorder l'indépendance, au risque de devoir céder à une telle décolonisation dans d'autres territoires d'outre-mer comme la Guyane ou la Polynésie. Le déplacement des pôles économiques en direction du Pacifique ne plaide pas non plus en faveur d'une telle évolution.

Le mouvement indépendantiste du FNLS semble d'ailleurs conscient de son infériorité numérique. Comment en effet expliquer autrement le boycott des urnes qu'il a pratiqué, sinon par le désir d'empêcher qu'on puisse interpréter les résultats comme la preuve de sa situation minoritaire?

Certains sont même d'avis que les revendications nationalistes ont surtout pris naissance depuis l'avè-

nement socialiste en France et qu'elles ont été renforcées par la présence de nombreux enseignants ou cadres agissant dans ce but.

La Nouvelle-Calédonie est assurément un paradis pour les touristes qui y sont d'ailleurs fort bien acceptés. Mais ceux qui auront la chance de la visiter auront bien du mal à y découvrir une quelconque conscience nationale et seront étonnés du peu de formation politique des militants indépendantistes.

On doit aussi retenir que les calédoches, à l'image des pieds noirs d'Algérie, craignent d'être abandonnés par la métropole dont ils comprennent l'importance du soutien financier actuel. Ils pourraient craindre également qu'il soit procédé à une redistribution des terres, particulièrement de celles des grands propriétaires.

COLLABORATION

Il apparaît enfin pour de multiples raisons, dont le droit coutumier n'est pas la moins importante, que la Nouvelle-Calédonie n'a pas les moyens de vivre en parfaite indépendance, sans soutien financier extérieur. L'application au travail n'est de loin pas la qualité premières des autochtones.

Si les visées indépendantistes, à la faveur de l'adoption du référendum en France, devaient prendre de l'ampleur et s'affirmer, il serait indispensable que des mesures d'étroites collaborations soient mises sur pied, afin que la France accompagne le pays dans ses premières années d'indépendance. Des craintes demeurent quant à une telle possibilité, à un point si fort qu'elles expliquent que l'idée même de l'indépendance ne fait guère de progrès dans les différentes communautés qui composent la mosaïque calédonienne, mélanésienne et celle des diverses races du Pacifique dont des ressortissants se sont établis sur le «Caillou» depuis plusieurs années.

V.G.

FRANCHES-MONTAGNES

Saison prometteuse

Assemblée du Ski-Club de Saignelégier

Une trentaine de membres ont pris part à l'assemblée d'automne du Ski-Club, tenue sous la présidence de M. Roland Juillerat.

Principale préoccupation du club, le désintéressement des jeunes à l'égard du ski de fond si bien que la relève commence à faire défaut. Enthousiasme néanmoins à la veille d'une nouvelle saison forte puisqu'elle sera marquée par l'organisation de deux grandes compétitions, le 1er Tour des Franches-Montagnes et surtout une étape de la Semaine suisse de fond avec la participation des meilleurs fondeurs du monde.

Après la lecture du procès-verbal rédigé par Mlle Christelle Chopard, le président a commenté l'activité estivale marquée par le grand travail fourni à l'occasion du Marché-Concours avec la construction de chars et l'exploitation de la buvette. Le responsable du fond, M. Raphaël Marchon a commenté le programme d'entraînement suivi depuis le mois d'août: le mardi à 20 h 15, en salle; le mercredi à 14 h, pour les OJ; le jeudi à 20 h, au Centre de loisirs; le dimanche, à 9 h 30, à la Halle-cantine. Tous les intéressés sont cordialement invités, les enfants seront les bienvenus.

Le club a participé avec trois équipes au Déca-Centre et à la course du Comptoir de Delémont,

dont il était l'invité d'honneur, avec une délégation de 35 athlètes.

Plusieurs membres font partie des cadres du Giron jurassien: les juniors Christophe Frésard et Philippe Schwob; les seniors Christian et Jean-Philippe Marchon, Marco Frésard; les OJ Laurence et Joanne Schwob, Virginie Affolter, Jérôme Châtelain.

M. Germain Brossard, caissier, a commenté la situation financière. L'activité de la prochaine saison sera particulièrement chargée et attrayante: loto, le samedi 17 décembre; concours régional, le 7 janvier; 10e Tour des Franches-Montagnes, le 5 février; 11-12 mars, sortie du club dans les Alpes; 19 mars, étape franc-montagnarde de la Semaine suisse de fond avec la participation des meilleurs fondeurs et fondeuses du monde qui s'aligneront dans une épreuve de relais spectaculaire.

Le club a enregistré trois démissions et les admissions de MM. Patrick Leuenberger de Soulece, ancien masseur de l'équipe nationale, et Vincent Froidevaux des Breuleux.

M. Jean Gyger a fait état des études entreprises en vue de la réalisation d'un téléski à Muriaux, puis les participants ont pu procéder à l'essayage des nouvelles vestes, fort seyantes, qui habilleront les membres du SC Saignelégier dès l'hiver prochain. (y)

Des mordus aux commandes

Le cinéma des Breuleux en plein essor

Bien qu'appartenant à la commune, le cinéma Lux des Breuleux est géré par une commission formée de jeunes gens véritablement mordus de 7e art. Régulièrement, la commission se réunit pour le choix des films. Elle s'occupe également de la publicité et de la projection en fin de semaine.

De ce fait le Cinéma Lux jouit d'une audience toujours plus large et les séances sont bien fréquentées, les films projetés étant récents et de haute valeur artistique. Contrairement à ce qui se passe sous d'autres horizons, où l'on assiste à des fermetures de salles, le cinéma des Breuleux est loin d'être dans les chiffres rouges.

Dans le but d'atteindre un public encore plus large, et aussi pour son plaisir, la commission a récemment fait l'acquisition, avec l'aide de subventions, de dons faits par diverses entreprises et en y allant même de ses petits sous, de tout un appareillage vidéo capable de projection sur grand écran. Elle dispose également d'un banc de montage complet. Conscient de l'attrait que peut exercer le cinéma sur toute une jeunesse, le Conseil communal a mis gracieusement à disposition les locaux nécessaires au montage des cassettes. La plupart des membres de la commis-

sion ont suivi des cours de prise de vue donnés par M. Pierre-Alain Frey, réalisateur professionnel.

Le but de cette opération est de réaliser, chaque mois, un montage de l'actualité locale et régionale et de la présenter aux spectateurs lors de chaque séance. Sous l'appellation de PERISCOOP, la clientèle du cinéma Lux aura l'occasion d'assister aux événements qui se sont déroulés sur le territoire communal.

Lors du dernier Week-End, les spectateurs eurent le privilège de se faire présenter un montage, qui sous le titre de «Communales 88» donnait le programme des candidats aux élections qui doivent se dérouler en fin de mois.

La commission a ainsi l'intention de présenter, chaque mois, un montage de 10 minutes et sur grand écran, des événements, concerts, spectacles, manifestations sportives, fêtes ou encore personnages étant susceptibles d'être filmés.

Cette initiative qui mérite le soutien de la population est peut-être appelée à un développement réjouissant et laissera des archives visuelles dignes d'intérêt. D'ores et déjà M. Benjamin Stebler et sa jeune équipe méritent nos encouragements. (ac)

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Problèmes à Delle

Grève de la SNCF

Le trafic ferroviaire vers la France subira jusqu'à demain matin quelques perturbations, dues à une série de grèves lancées dimanche soir par les principaux syndicats de cheminots français.

Ainsi, la SNCF ne garantit pas le service par le point frontière de Delle, à indiqué à l'ATS le porte-parole de la direction d'arrondissement des CFF à Lausanne, Sébastien Jacobi. (ats)

Madame Lydie Choffat-Bühlmann:
 Monsieur et Madame Jean-Louis Wille-Choffat, enfants et petits-enfants,
 Monsieur et Madame Jacques Choffat-Bartoli, enfant et petit-enfant,
 Monsieur et Madame François Choffat-Haenny et enfants,
 Monsieur et Madame Roland Choffat-Hasler et enfants;
 Sœur Marie Choffat, St-Loup;
 Madame veuve Camille Choffat, enfants et petits-enfants;
 Madame veuve Rösi Choffat, enfants et petits-enfants,
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
 Marcel CHOFFAT**

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à leur affection, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 novembre 1988.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à l'Association neuchâteloise du diabète, ccp 23-5111-1 ou au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8.

Domicile de la famille:
 M. et Mme Jean-Louis Wille-Choffat
 Les Allées 40.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le cœur d'une maman est un trésor
 que Dieu ne donne qu'une fois.

René Sauser et Ruth Jacot:
 Sandrine et son ami Alain;
 Maurice et Nelly Sauser-Dubois:
 Dominique, Christian, Sarah, Céline et Laetitia Sauser;
 Didier, Patricia et Pierre-Eric Jacot;

Les descendants de feu Louis Treuthardt-Gattoliat;
 Les descendants de feu Adolphe Sauser-Bärfuss,
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
 Clémentine SAUSER
 née TREUTHARDT**

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, à l'âge de 77 ans après une cruelle maladie.

Maman et grand-maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 novembre 1988.
 199, rue du Nord.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 16 novembre, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: LES BULLES 46
 2309 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Service médical de soins à domicile, ccp 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'Impartial

Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.,
 La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
 L'Impartial, rue Neuve 14,
 2300 La Chaux-de-Fonds.
 Tél. (039) 211 135 - Télex 952 114.
 Fax: Rédaction 039 - 285 852.
 Administration 039 - 281 419.
 Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:
 Rédacteur en chef: Gil Baillod.
 Secrétaire général: Roland Graf.
 Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt.

Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Mario Sessa, Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Michel Déruns, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cervino. - Magazine: Raymond Déruns. - Secrétariat régional nuit: Jean-Pierre Aubry, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

Publicité locale
 Bureau de L'Impartial:
 La Chaux-de-Fonds 039/211 135
 Le Locle 039/311 444

Suisse
 Publicitas

En toute saison,

L'Impartial

votre source d'informations

✝

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en Moi même s'il meurt, vivra; et tout homme qui vit et croit en Moi, ne mourra jamais.
 Jean 11, v. 25-26.

Madame Agnès Wicky-Gremaud:
 Madeleine et Thierry Pagot-Wicky, leurs enfants Anaëlle et Yoann
 Raymonde Wicky, son fils Nando, son ami Jean-Pierre Ghelfi, à Neuchâtel
 André et Catherine Wicky-Lauer, leur fils Olav, à La Neuveville
 Michel et Claude Wicky-Lapous, leur fils Alexandre, à Epalinges
 Monique et Patrick Erard-Wicky, leur fils Sven

Mademoiselle Simone Wicky, à Lausanne
 Mademoiselle Raymonde Wicky, à Monthey
 Monsieur Bernard Wicky, son amie Jacqueline Poinsignon, à Lausanne

Madame Séraphine Gremaud, à Broc
 Madame Josée Wicky, à Lausanne
 Monsieur et Madame René Perret à Lausanne
 Monsieur et Madame Primo Cavallet, leurs enfants, à Pully

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
 Marcel WICKY
 Employé CFF**

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-fils, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui lundi, dans sa 67e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1988.

LA MESSE DE SÉPULTURE SERA CÉLÉBRÉE EN L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LA PAIX, JEUDI 17 NOVEMBRE, À 7 HEURES 45, SUIVIE DE L'INHUMATION.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: rue du Tertre 9.
 Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser à Caritas Neuchâtel, ccp 20-5637-5 ou à la Paroisse de Notre-Dame de la Paix, ccp 23-4099-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES LOGES

Adieu belle montagne, adieu belle campagne.

Simone et Marcel Vauthier, à Cernier:
 Marlyse et Pierre-André Challandes et leurs enfants, à Bagdad et Fontainemelon,
 Maryclaire et Sylvain Langel et leurs enfants, à Cernier;
 Robert et Yvette von Allmen-Magnin et leurs enfants, à Neuchâtel:
 Denis von Allmen, à Neuchâtel,
 Christian et Dany von Allmen et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys;
 Robert von Allmen, à Vilars;
 Lily Jacot, à Gorgier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
 Armand VON ALLMEN
 cantonnier retraité**

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 90e année après une courte maladie.

2208 LES LOGES, le 14 novembre 1988.

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Le culte sera célébré jeudi 17 novembre à 13 h 30 en l'église de Fontaine.

Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

REMERCIEMENT

Une présence, un message, une fleur, un don.
 Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent

MONSIEUR EDOUARD STEHLÉ

Merci de votre amitié.
 Merci de nous avoir réconfortés.
 SES ENFANTS, PETITS-ENFANTS ET FAMILLE.

L'esprit est tout.

La famille et les amis de

**Madame
 Irène FROIDEVAUX**

font part de son décès.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, mercredi 16 novembre à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Famille Serge Humbert
 Grand-Rue 5b
 1522 Lucens

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Verena Schaerer;
 Paul Schaerer;
 Heidi et Antonio De Jésus-Schaerer et leur fils Anthony;

Les descendants de feu Fritz Berner,
 ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame
 Juliette SCHAERER
 née BERNER**

leur chère sœur et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 59e année après une cruelle maladie supportée avec beaucoup de courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 novembre 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 16 novembre à 15 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 150, avenue Léopold-Robert.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA BOULANGERIE J.-P. FREYBURGER
 AINSI QUE LE PERSONNEL
 ont le regret de faire part du décès de

**Madame
 Juliette SCHAERER**

maman de leur collaborateur et collègue Paul Schaerer.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de famille.

L'ENTREPRISE THEBEN S.A.
 a le regret de faire part du décès de

**Madame
 Maddalena NASILLO**

fidèle et dévouée collaboratrice,
 dont elle gardera un souvenir ému et reconnaissant.

**Réception
 des
 avis
 mortuaires:
 jusqu'à
 22 heures**

L'AMICALE DES
 CONTEMPORAINS 1905
 fait part du décès de

**Monsieur
 Marcel
 CHOFFAT**

membre du comité.
 Elle conservera de ce membre le meilleur des souvenirs.

IN MEMORIAM

**Louis
 PAPAUX**

1986 - 15 novembre - 1988

Cher époux et papa,
 deux ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

TON ÉPOUSE, TES ENFANTS, TA FAMILLE ET TES AMIS.



IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32 et Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h.
Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

Club 44: 17 h 30, Falsch; 20 h 30, Golden Eighties (Guilde du film).
Corso: 18 h 45, 21 h, Bagdad café. (12 ans).
Eden: 20 h 45, Poltergeist III. (16 ans); 18 h 30, L'explosion du plaisir. (20 ans).
Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Qui veut la peau de Roger Rabbit? (Pour tous).
Scala: 16 h 30, 21 h, Un monde à part. (12 ans); 18 h 45, L'étudiante. (12 ans).

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture provisoire.
Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.
Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Conservatoire: 20 h 15, récital de piano, R. Colin.
Cité universitaire: 20 h 30, spect. de danse «Objet Fax».
Jeunes Rives: 20 h 30, cirque Aladin.
Plateau libre: 22 h, Vitamin X.
Pharmacie d'office: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 21 h.
Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, L'ours; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, L'étudiante; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Drôle d'endroit pour une rencontre.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Qui veut la peau de Roger Rabbit?.
Bio: 15 h, 20 h 45, L'ami de mon amie; 18 h 15, Quatre aventures de Reinette et Mirabelle.
Palace: 15 h, 20 h 45, La bête de guerre; 18 h 30, Héros.
Rex: 15 h, 20 h 30 (fr.), 18 h 15 (vo angl), Good morning Vietnam.
Studio: 14 h 30, 20 h 30 (fr.), 17 h 30 (vo angl.), La dernière tentation du Christ.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence,

☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Un monde à part.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan: patinoire, ma, 10-11 h 45.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51, Dr Meyer ☎ 032/97 40 28, Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage (degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 31 octobre au 7 novembre 1988

- La Chaux-de-Fonds:	+ 1,6° (2761 DH)
- Le Locle:	+ 2,1° (2662 DH)
- Littoral neuchâtelois:	+ 4,1° (2328 DH)
- Val-de-Ruz:	+ 3° (2523 DH)
- Val-de-Travers:	+ 1° (2855 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE MARDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Info SSR
6.03 Couleur Café
7.00 Info SSR
8.00 Info SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
10.00 Info SSR
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal neuchâtelois
12.30 Info SSR
14.00 Secteur Privé
15.00 Info SSR
16.30 Hit-parade
17.00 Info SSR
17.50 Pyjama vole
18.00 Info SSR
18.30 Journal neuchâtelois
19.00 2001 puces
20.00 Clapotis / Coup d'envoi
Lorsque l'on veut, en poésie, décrire de jolies oreilles, ont dit qu'elles sont finement ourlées. Cette image évoque tout à fait le climat que vous offre Dominique dans Clapotis. Dès 20 h, une programmation musicale pastel, entourée de la voix la plus intimiste de la station, bref de quoi vous donner envie de partager une ambiance particulière.
22.30 Cocktail FM
24.00 Musique de nuit (Hector)

italiani. 20.05 Musique de chambre. 22.00 Les mémoires de la musique. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens: que signifie pour l'identité d'une commune la fermeture d'une fabrique? 21.00 Résonances populaires. 22.00 Victoire de la guitare. 23.00 Ton-Spur.

France musique

8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Les muses en dialogue. 13.30 Magazine du chant choral. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Musique de chambre. 20.30 Musique ensembles. 22.30 L'univers non tempéré. 24.00 Club d'archives.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 C3 ou reportage sportif.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Bonjour M. le maire: S. Romy, de Sorvilier. 10.30 Gospel story. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30, 19.00 Nos vieux tubes. 18.30 Activités villageoises. 19.30 DJ rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion.

La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 14.40 Animalement vôtre. 15.05 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille venie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle: Histoire édifiante de Blanche-Neige et des sept nains. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 11.45 Billet de faveur. 12.05 La criée des arts et spectacles. 12.45 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.30 Per i lavoratori

offres d'emploi

Nous cherchons:
nettoyeuse
de 7 h 30 à 12 heures;
veilleuse de nuit
4 jours, du lundi au vendredi.
☎ 038/57 10 50. 075563

Confort accru avec les panneaux isolants IPO!

Nous cherchons des partenaires menuisiers charpentiers couvreurs plâtriers, peintres venant du commerce comme dépositaires de nos panneaux isolants IPO éprouvés, calorifuges et insonorisants, pour galetas et plafonds de cave.

Etes-vous intéressé à une bonne coopération? (aussi en consignation)

Si possible quelques notions d'allemand!

Appelez IPO SA!
8304 Wallisellen
01/8303759 ou
01/8303751 2938

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de vacance, un poste de **bibliothécaire-documentaliste**

est à repourvoir à l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique (ONDP), rue de Champréveyres 3, à Neuchâtel.

Exigences:
- titre d'enseignement primaire ou secondaire, de bibliothécaire ou de documentaliste;
- aptitudes à animer des groupes, à rédiger, qualités pédagogiques;
- aptitudes pour le travail administratif.

Le candidat sera chargé principalement du choix de la documentation audiovisuelle, du dépouillement des revues, de l'animation de groupes, de l'élaboration de documents.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: 1er février 1989 ou à convenir.

Les places, mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur de l'Office neuchâtelois de la documentation pédagogique, 038/22 32 70 ou 22 39 25.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel d'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 novembre 1988. 000119

Recherchons tout de suite

Mécaniciens de précision
Mécaniciens étampes
Aides mécaniciens
Opérateurs
sur machines de production
Pointeurs
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23 04 04 584

Bureau d'ingénieurs civils à Genève, cherche un

ingénieur civil
diplômé EPF ou équivalent

Connaissances requises:
- expérience en statistique et dimensionnement des structures en béton armé;
- bonne formation dans le domaine de la géotechnique et des fondations.

Ce poste présente des possibilités d'avenir pour une personne à l'esprit ouvert et désireuse d'élargir son expérience.

Offres à adresser sous chiffres X 18-32222 à Publicitas, 1211 Genève 3. Réponse assurée. 322222

URGENT! Cherche:

sommelière

débutante acceptée. Congé: mercredi et samedi après-midi, dimanche.
Frontalière acceptée.
☎ 039/63 11 13

GENÈVE - Cherchons

coiffeur(euse) débutant(e)

Congé le samedi. Bon salaire. Chambre indépendante à disposition.
Tél. le soir 022/46 06 97. 61207

URGENT Cherche

sommelière

congé samedi et dimanche, mi-temps ou plein temps.
☎ 039/41 11 48 ou 44 17 75. 63037

BAR-RESTAURANT «LA PLACE»

cherche pour le 1er décembre

une sommelière
ou
un sommelier

2 jours de congé. Frontalier accepté. La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 50 41 17558

Médecin généraliste cherche pour début de l'année 1989:

aide médicale

à plein temps (à discuter).

Pour tous renseignements:
Dr méd. Guy de Wattewille
Grand-Rue 13 - 2606 Corgémont
☎ 032/97 11 67 122433

mini-annonces

à vendre

SALON, bar, bibliothèque. Fr. 500.-.
☎ 039/23 19 61 17943

4 PNEUS MICHELIN M+S 100, 135/13, avec jantes pour Fiat Uno.
☎ 039/23 66 36. 17945

PORTE-SKIS pour jeep Suzuki. Etat neuf. Fr. 200.-. ☎ 039/31 86 72 (12-12 h 45) 60629

JANTES SAAB, acier.
☎ 039/31 77 34 60648

UN AMPLI basse Peavey Im Mark IV, 1 colonne Marshall. 2 basses: Yamaha MB III B, Aria Pro II ZZB custom.
☎ 039/26 79 53, heures des repas. 17942

à acheter

J'ACHÈTE TIMBRES-POSTE, toutes quantités. Viens à domicile. Paiement comptant. ☎ 022/47 63 77 17938

Tarif réduit 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50) Annonces commerciales exclues

Suisse romande

- 10.25 Demandez le programme!
- 10.20 Imédias
Téléactualité: attention fragile!
- 11.00 Petites annonces
- 11.05 Sauve qui peut!
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 Les jours heureux (série)
Joyeux Noël.
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.45 Le bon plaisir
Film de F. Girod (1983), avec C. Deneuve, M. Serault, J.-L. Trintignant.
- 15.30 24 et gagne
- 15.40 Poivre et sel (série)
Poisson d'avril.
- 16.05 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
A s'arracher les cheveux.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 C'est les Babibouchettes!
- 17.20 Comic strip
- 17.45 Zap hits
- 18.05 La fête dans la maison (série)
Chaque Jo à sa place.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Tu crois pas si bien dire
Téléfilm de G. Fago, avec J.-P. Cassel, D. Darrieux, S. Bouy, etc.
Au chômage depuis un an, Robert Joffe rencontre aux studios de Billancourt le réalisateur de l'un de ses anciens succès...



A 21 h 40
Viva

Richard-Paul Lohse ou la couleur engagée.
Un même carré dans une succession rythmée de couleurs franches: l'irrationalité n'a pas sa place dans l'œuvre de Richard-Paul Lohse.
Photo: une œuvre de Richard-Paul Lohse.

- 22.35 TJ-nuit
- 22.55 Hockey sur glace
- 23.55 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 12.00 **Headline News**
En anglais
- 12.30 **Moneyline**
En anglais
- 13.00 **Espion à la mode**
Série américaine avec Jennifer O'Neill, Antony Hamilton, Richard Anderson et Mykel T. Willamson (50')
- 13.50 **Intervista**
Essais autobiographique franco-italien de Federico Fellini, avec Serge Rubini, Anita Ekberg et Marcello Mastroianni (1986, 112')
- 15.40 **Les géants de l'Ouest**
Western américain avec John Wayne et Rock Hudson (1969, 120')
- 17.35 **Le pays de l'arc-en-ciel; Rambo; Starcom**
- 18.35 **Cliptonic**
- 19.00 **La pluie d'étoiles**
- 19.30 **Espion à la mode**
Série américaine avec Jennifer O'Neill, Antony Hamilton, Richard Anderson (50')
- 20.24 **Ciné-journal suisse**



A 20 h 30
La comtesse aux pieds nus

Comédie dramatique américaine de Joseph L. Mankiewicz, avec Ava Gardner, Humphrey Bogart, Edmond O'Brien et Rossano Brazzi (1954, 128'). De très grands acteurs pour un film écrit et réalisé par Mankiewicz. Superbe.

- 22.35 **La chute de la maison Usher**
Film américain de Roger Corman avec Vincent Price, Marc Damon et Myrna Fahey (1960, 85')
- 0.00 **Robert et Robert**
Film dramatique français de Claude Lelouch, avec Charles Denner, Jean-Claude Brialy et Jacques Villeret (1978, 110')

France 1

- 7.40 **Club Dorothée matin**
- 8.30 **Télé shopping**
- 9.05 **Haine et passions (série)**
- 9.45 **Viva la vie**
- 10.20 **Drôles d'histoires (série)**
- 10.45 **Et avec les oreilles**
- 11.10 **C'est déjà demain (série)**
- 11.35 **On ne vit qu'une fois (feuilleton)**
- 12.00 **Tournez... manège**
- 12.30 **Le juste prix**
- 13.00 **Journal**
- 13.30 **Météo**
- 13.35 **La Bourse**
- 13.40 **Côte ouest (série)**
- 14.30 **Les nerfs à vif**
Téléfilm d'Y. Ciampi, avec D. Carrel, A. Turolla, M. Barrier, etc.
- 16.05 **La chance aux chansons**
Spécial Colette Renard.
- 16.30 **Ordinacœur**
- 16.50 **Club Dorothée**
- 17.50 **Chips (série)**
- 18.40 **Avis de recherche**
Avec Dorothée.
- 18.55 **Santa Barbara (feuilleton)**
- 19.25 **La roue de la fortune**
- 20.00 **Journal**
- 20.25 **Météo**
- 20.30 **Tapis vert**



A 20 h 40
La charge héroïque

Film de John Ford (1949), avec John Wayne, Joanne Dru, John Agar, etc.
En 1876 en Arizona. A quelques jours de son départ en retraite, un officier de la cavalerie américaine exécute un coup de main hardi.
Durée: 100 minutes.
Photo: John Wayne. (tsr)

- 22.30 **Ciel, mon mardi!**
- 23.50 **Journal**
- 24.00 **La Bourse**
- 0.05 **Météo**
- 0.10 **Livres en tête**
- 0.20 **Mésaventures (série)**
- 0.45 **Symphorien (série)**
- 1.10 **Histoire des inventions**
- 2.00 **Histoires naturelles**
- 4.05 **Musique**
- 4.15 **Histoires naturelles**
- 5.10 **Histoire des inventions**
- 6.00 **Mésaventures (série)**

a2 France 2

- 6.45 **Télématin**
- 8.35 **Amourusement vôtre (feuilleton)**
- 11.25 **Aline et Cathy (série)**
- 11.55 **Météo - Flash info**
- 12.00 **L'arche d'or**
- 12.30 **Les mariés de l'A2**
- 13.00 **Journal**
- 13.40 **Météo**
- 13.45 **Jeunes docteurs (série)**
- 14.30 **Bonjour la télé**
Les compagnons de Baal.
- 16.05 **Flash info**
- 16.10 **Du côté de chez Fred**
Parcs et jardins.
- 17.10 **Flash info**
- 17.15 **Graffiti 5-15**
La panthère rose - La petite merveille.
- 17.55 **Mac Gyver (série)**
L'enfant désiré.
- 18.45 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **Actualités régionales de FR3**
- 19.30 **Flash info**
- 19.35 **Tel père, tel fils (série)**
Body soit qui mal y pense.
- 20.00 **Journal**
- 20.30 **Météo**



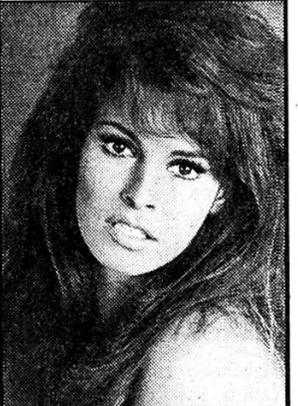
A 20 h 35
1788

Téléfilm de M. Faillevec, avec Jean-Pierre Bagot, Yvon Savary, Pierre Forget, etc.
L'histoire d'un petit village français, entre 1788 et 1789, à la veille et au début de la Révolution. Le grand bouleversement national, vécu à l'échelle d'une petite communauté rurale de paysans anonymes.
Photo: un extrait du film. (a2)

- 22.15 **Débat**
La Révolution française commence à Grenoble.
Les finances du royaume, malgré les emprunts successifs, de 1783 à 1787, du contrôleur général des finances Calonne, sont dans un état désespéré
- 23.30 **Journal**
- 23.50 **Météo**
- 23.55 **'strophes**
- 0.10 **Du côté de chez Fred**

FR3 France 3

- 10.40 **Le chemin des écoliers**
- 11.00 **Espace 3**
- 11.30 **Dabou Babou**
- 11.50 **Espace 3**
- 12.00 **12/13**
- 13.05 **La famille Astro**
- 13.30 **Allô!**
Tu m'aimes? (feuilleton)
- 14.00 **Regards de femme**
- 14.30 **D'Artagnan amoureux (série)**
- 15.30 **Télé-Caroline**
- 17.05 **Amuse 3**
- 18.30 **Questions pour un champion**
- 19.00 **Le 19'20 de l'information**
- 19.10 **Le journal de la région**
- 19.53 **Il était une fois la vie**
- 20.02 **La classe**
Avec Christine Roques.
- 20.27 **Spot INC**



A 20 h 30
Ambulances tous risques

Film de Peter Yates (1976), avec Bill Cosby, Raquel Welch, Harvey Keitel, etc.
Vers 1975, à Los Angeles, deux compagnies d'ambulances se livrent à une compétition acharnée pour s'assurer un maximum de clientèle.
Durée: 95 minutes.
Photo: Raquel Welch. (tsr)

- 22.20 **Soir 3**
- 22.45 **Programme régional à diffusion régionale**
- Demain à la TVR**
- 11.00 Demandez le programme!
- 11.10 Spécial cinéma
- 12.05 La véritable histoire de Malvira
- 12.20 Les jours heureux
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle
- 13.40 Mystère, aventure et Bouldegom

Suisse alémanique

- 16.15 **Schulfernsehen**
- 17.00 **Das Spielhaus**
- 17.30 **Schulfernsehen**
- 17.45 **Gutenacht-Geschichte**
- 17.55 **Heidi**
- 18.20 **Meine kleine Robbe Laura**
- 18.55 **Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell**
- 19.30 **Tagesschau - Sport**
- 20.05 **Ein Fall für zwei**
- 21.10 **Rundschau**
- 22.15 **Tips**
- 22.25 **Tagesschau**
- 22.45 **Sport**
- 23.15 **Zischtings-Club**

ARD Allemagne 1

- 15.05 **Sinha Moça die Tochter des Sklavenhalters**
- 15.30 **Nicht immer geliebt**
- 16.00 **Die Trickfilmschau**
- 16.15 **Der fliegende Ferdinand**
- 17.00 **Ambuteur Wildnis**
- 17.15 **Tagesschau**
- 17.25 **Regionalprogramm**
- 20.00 **Tagesschau**
- 20.15 **Die Montagsmaler**
- 21.00 **Report**
- 21.45 **Dallas**
- 22.30 **Tagesthemen**
- 23.00 **Die Schwärmer**

Allemanne 2

- 13.15 **Psychologie der Hoffnung**
- 15.00 **Weimar, oder die Zerstörung einer Republik**
- 16.00 **Die Fraggles**
- 16.25 **Kleiner Garten für kleine Leute**
- 16.30 **Sara, die kleine Prinzessin**
- 16.55 **Heute**
- 17.10 **Tele-Illustrierte**
- 17.45 **Schwarz auf weiss**
- 19.00 **Heute**
- 19.30 **Die Reportage**
- 20.15 **Miss Marple (film)**
- 21.45 **Heute-Journal**
- 22.10 **Anstösse**
- 22.40 **Leute mit Landschaft**

Allemanne 3

- 16.55 **Sturmflut**
- 17.10 **Ein weites Land und viele Völker**
- 17.30 **Telekolleg II**
- 18.00 **Sesamstrasse**
- 18.30 **Walt Disney Mickey und Donald zeigen**
- 18.55 **Das Sandmännchen**
- 19.00 **Abendsschau**
- 19.30 **Schauplatz Europa**
- 20.15 **Experimente**
- 21.00 **Südwest aktuell**
- 21.15 **Angst in der Nacht**
Film von M. Shane.
- 22.25 **Zusammenleben**

Suisse italienne

- 16.05 **Rivediamoli insieme**
- 17.35 **Per i bambini**
- 18.00 **La cascata d'oro**
- 18.25 **Tutti frutti**
- 19.00 **Attualità**
- 19.45 **Telegiornale**
- 20.20 **TTT**
- 22.00 **TG sera**
- 22.20 **Martedì sport**

RAI Italie 1

- 14.15 **Il mondo di Quark**
- 15.00 **Cronache italiane**
- 15.30 **Artisti d'oggi**
- 16.00 **Big**
- 17.35 **Spaziolibero**
- 18.05 **Domani sposi**
- 19.40 **Almanacco del giorno dopo**
- 20.00 **Telegiornale**
- 20.30 **TG I-Sette**
- 21.20 **Biberon**
- 22.30 **Notte rock**
- 23.30 **Per fare mezzanotte**
- 24.00 **TG I-Notte**
- 0.15 **Materiali didattici**

Sky Channel

- 14.30 **Mobil motor sports news**
- 15.00 **The cisco kid**
- 15.30 **Bailey's bird**
- 16.00 **Eurochart top 50**
- 17.00 **The DJ Kat show**
- 18.00 **The monkeys**
- 18.30 **I dream of Jeannie**
- 19.00 **Family affair**
- 19.30 **Gemini man**
- 20.30 **The little Ark**
Film by J.B. Clarke.
- 22.25 **NFL American football 1988/89**

À PROPOS

FR3 est en train de réussir un beau tir groupé. A raison d'un braconnage hebdomadaire (le mercredi à 20 h 30), ce sont quelques-unes des plus belles perles du patrimoine théâtral qui tombent chaque semaine dans les filets de la Trois.
L'initiative est réjouissante et mérite d'être mise en exergue. Sans pour autant jouer les pleureuses de tragédie, il faut reconnaître que le théâtre est plus que jamais menacé d'implosion sur les écrans TV.
Rares en effet les directeurs de chaîne qui courent le risque de faire craquer les planches aux heures de forte audience. Sauf, bien sûr, lorsque le théâtre consent au show-biz

et à l'auto-célébration - c'est-à-dire à devenir, lui aussi, télégénique; à l'occasion, par exemple, de la remise des Molières, avatar à peine plus digeste de la Nuit des Césars. Le plus souvent, le lever de rideau n'est autorisé qu'en toute fin de soirée, dans le créneau confidentiel de magazines fantoques, rasoirs et soporifiques.
Contrairement aux chaînes concurrentes, FR3 ne craint pas la prise de risque. Et ouvre grandes les fenêtres de ses programmes au théâtre. En choisissant (deuxième raison d'applaudir) de présenter des intégrales, plutôt que des versions édulcorées et fragmentaires

de telle ou telle représentation. Une manière opportune de répliquer au sempiternel refrain des autorités cathodiques: «Quand j'entends le mot théâtre, je sors ma paire de ciseaux!».
Résultat: un toilettage sommaire qui oblige le consommateur un tantinet exigeant à toutes sortes de restrictions, du régime basses calories au jeûne prolongé.
Autant dire que l'effort conjoint de la Trois et de la Sept (la chaîne à vocation culturelle) comble un vide indéniable et permet aux plus gourmands de caler leur fringale.
Grâce à une série de plats de tout premier choix. Au menu du mois,

un cycle Pirandello (dramaturge italien et bâtisseur de choc du théâtre contemporain).
L'occasion de revoir certaines de ses pièces majeures, comme Henri IV, dans la version encore toute chaude du TNP de Jean Vilar (dont on avait presque fini par oublier qu'il était d'abord et surtout un comédien magnifique avant de devenir le père fondateur du Festival d'Avignon).
En guise de supplément, pour ceux qui en redemandent, Pirandello est à nouveau à l'affiche, ce mercredi sur FR3, toujours à 20 h 30.
Thierry Mertenat

À VOIR

La Révolution commence à Grenoble

Les finances du royaume, malgré les emprunts successifs, de 1783 à 1787, du contrôleur général des Finances Calonne, sont dans un état désespéré. Les agents du fisc, les fermiers généraux se réservent une large part des impôts collectés pour le roi. Le plan proposé par Calonne, puis par

son successeur l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, de contraindre l'aristocratie au paiement de l'impôt, est bien entendu repoussé violemment. Les Parlements prennent la tête du front du refus et déclenchent des manifestations. Les mesures royales prises à l'encontre des parle-

ments, sont mises en échec à Paris et en province. A Grenoble, la foule monte sur les toits et lapide la troupe.
Une assemblée générale des municipalités du Dauphiné se tient au château de Vizille, le 21 juillet 1788, et déclare que les décisions qui touchent à l'impôt ne pourront

être prises que par les États généraux convoqués pour mai 1789.
Pour son premier film historique, Maurice Faillevec a réussi une œuvre originale sans costumes somptueux ni comédiens connus. Des images superbes. A ne pas manquer (ap)
● A2, ce soir à 20 h 35

Comme la Monarchie est belle sous la République



Taillée pour le général de Gaulle, la Constitution de la Ve République ne devait pas lui survivre. Trente ans après, elle se porte bien. François Mitterrand qui fut de ses pourfendeurs, l'habite et s'y trouve à l'aise. Il lui arrive même d'en faire l'éloge; pas au point tout de même de s'associer à la célébration de son trentième anniversaire.

On le comprend. Emboucher la trompette sur l'événement de 1958 lui vaudrait quelques ironiques ripostes: «Que ne disiez-vous pas, Monsieur le président, de cette

malheureuse constitution! Et qu'était-ce donc ce «coup d'Etat permanent» fomenté par de Gaulle et qui devrait perdre la République?»

Sic transit... S'il fallait regrouper à l'avant des vaisseaux ceux qui naviguent après avoir voulu les brûler, les ponts seraient trop petits. Après tout, comme on dit, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas. Edgar Faure, qui fut expert en cela, disait: «Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent». C'était un sophisme, il peut encore servir.

Mais on attend toujours le premier politicien qui avouera son erreur. Mitterrand a écrit trois cents pages contre la Constitution. Il n'en écrira pas une pour regret-

ter de l'avoir fait. L'humilité n'est pas le fort des princes. «Tout le monde, disait la Bruyère, se plaint de sa mémoire, personne de son jugement».

par Louis-Albert ZBINDEN

A tous égards la démocratie l'emporte sur la dictature, sauf sur un point qui lui échappe: l'autocritique. Etrange. Aurait-on peur? Reconnaître une faute grandit plutôt, quand c'est librement. Et c'est ici, face au matérialisme athée, que l'on se dit chrétien!

LE ROI DE LA RÉPUBLIQUE

Célébrer la naissance de la Ve République, les chiraquiens auraient pu s'en charger, à défaut

de Mitterrand. Ils furent discrets. On se demande pourquoi. Depuis l'échec de Chirac, la morosité les tient. Ils n'ont plus de ressort. Debré a montré son nez à la télévision. C'était peu, surtout que l'émission-anniversaire était plutôt tendancieuse.

On voulut prouver que le président de la République, sous la Cinquième, a des pouvoirs considérables, et parfois discrétionnaires, en tout cas supérieurs à ceux d'un roi constitutionnel. C'est l'évidence. A côté de Mitterrand, la reine d'Angleterre est une cousette au chômage. Politiquement elle n'est rien, il est tout. Le bon plaisir. Au «bête-show» Mitterrand c'est Dieu.

Saint-Simon rapporte dans ses Mémoires que Racine, pour avoir cité devant Louis XIV le nom de Scarron, premier époux de Madame de Maintenon, fut sur l'heure banni de la cour. On ne le revit pas à Versailles.

Mitterrand n'a pas de ces humeurs ni de ces ostracismes, mais à le supposer allergique aux longs nez et aux bedaines, rien ne s'opposerait à ce qu'on ne voie plus à l'Élysée que des nez courts et des ventres plats. Du futile au grandiose, le domaine réservé est un domaine vertical.

Tout de même, il ne faut pas pousser. Les prérogatives du président, la Constitution dont il est le gardien, les limites par d'autres pouvoirs: Parlement, justice, et ces grands corps indépendants que sont le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel.

Et voilà comment la monarchie est si belle sous la République! A la place qui porte ce nom à Paris, un café-tabac a pour enseigne «Le Royal-Républicain»!

ON REPASSERA LES PLATS

Comment sera célébré le bicentenaire de la Révolution l'an pro-

chain, on l'aperçoit enfin. Jack Lang a présenté le programme. Ce sera une célébration éclatée dans le temps et l'espace. Aux diverses journées révolutionnaires de 1789 répondront des gestes qui les feront revivre. On plantera des arbres de la liberté, on fera partir des montgolfières, on reprendra la Bastille le 14 juillet, on redéclarera les droits de l'homme et du citoyen le 26 août...

Seule la nuit du 4 août sera laissée pour compte. A moins que d'ici là ne se trouvent des riches prêts à se dépouiller de leurs privilèges, comme ceux d'il y a deux siècles, spontanément, dans une sorte d'émulation généreuse: «J'abandonne mes chasses... j'abandonne mes péages!» Et l'Etat donnerait l'exemple en abandonnant ses vignettes! Ce serait beau. Ce ne serait pas fêter la Révolution, ce serait la faire.



La place de la Concorde qui fut place Louis XV avant d'être celle de la Révolution (photo Dukas)

Mort sur le trottoir

Je traversais la Concorde, qui fut place Louis XV avant d'être celle de la Révolution. Ah, si le pavé pouvait parler! Pour l'heure, il résonne de coups de marteaux. On emprisonne dans des coffrages de bois les plantureuses matrones qui symbolisent, aux quatre coins de la place, les huit plus grandes villes de France. S'agit-il de les laver?

Plus loin, aux Tuileries, le

bronze des odalisques de Maillol brille sous la pluie d'octobre. La plus belle est couchée. Elle est sous l'escalier de l'Orangerie, fatiguée, dirait-on, à la seule idée de l'escalader. C'est «l'hommage à Cézanne». Mais Cézanne est sur l'autre rive, au Musée d'Orsay. On y montre ses œuvres de jeunesse. Des gens se pâment. Facile, quand on sait à quelle grandeur conduit

l'ébauche, d'y lire les prodromes du génie! D'un inconnu, que ne dirait-on pas de ces fruits sans jus, de ces créatures sans grâce?

Revenons à la Concorde. La ville de Strasbourg, à l'angle de la rue de Rivoli, Juliette Drouet lui a servi de modèle. Pradier fut le sculpteur. Juliette, avant de les accorder à Hugo, eut pour lui des bontés. Histoire de pierre, affaire

de femmes, moins triste, Dieu merci, que celle que Chabrol raconte dans son dernier film, l'avorteuse guillotinée sous l'occupation.

Avant de mourir, l'avorteuse blasphème contre la Vierge, décrétant «pourri le fruit de ses entrailles». C'en était trop pour les intégristes. Après «La dernière tentation du Christ», ils sont allés cha-

huter le film de Chabrol. Des bombes lacrimogènes ont été lancées dans une salle de Montparnasse. Une panique a suivi, un homme est mort sur le trottoir.

NOS ANCÊTRES LES HELVÈTES

En Alsace, pas plus qu'ailleurs, une hirondelle ne fait le printemps, mais une cigogne oui. «Il faut donner une âme à l'Europe». D'un bec moins auguste la sentence aurait paru banale. Venant de Jean Paul II, elle fut reçue comme un scoop.

Le pape n'est pas un oiseau. Pourtant, avec sa robe blanche offert au vent, on le vit parfois près de s'envoler. Après quatre jours, il le fit en avion, salué par le protestant Rocard, et rendit l'Alsace à l'automne.

Les hommes politiques français auront beaucoup fréquenté les saintes personnes et les saints lieux au début de ce mois. Le même samedi, François Mitterrand a rencontré Jean Paul II à Strasbourg et visité l'abbaye de Saint-Jean d'Angely en Vendée. Le lendemain il honorait de sa présence l'église romane de Saintes en Saintonge. Le vingtième siècle sera religieux, avait prophétisé Malraux. Il a commencé.

La Saintonge, vieille province française du sud-ouest, entre Gironde et Charente, est un nom qui doit parler aux Suisses. C'est là que nos ancêtres les Helvètes voulurent émigrer après avoir brûlé leurs demeures. C'était en 58 avant Jésus-Christ. Ils n'allèrent pas plus loin que Bibracte. César les arrêta, les obligeant après les avoir étrillés à rentrer chez eux, où ils reconstruisaient leurs chalets plus beaux qu'avant.

Aujourd'hui encore, dans un pays où, de fer ou de terre, tous les chemins mènent à Paris, traverser la France d'est en ouest est une épreuve. Sauf au nord où la transversale partant de Lorraine est aisée, mais c'est encore pour rejoindre Paris, et c'est celle-là qu'il aurait fallu éviter, car ce fut la voie de toutes les invasions.

Il faut voir la Saintonge en automne avec ses vignes restées vertes parmi les chênes jaunis, ses petites rivières pas pressées d'aller à la mer, et ses vieilles pierres, dans les champs, dans les villes, dont on ne sait pas toujours si elles sont romaines ou romanes.

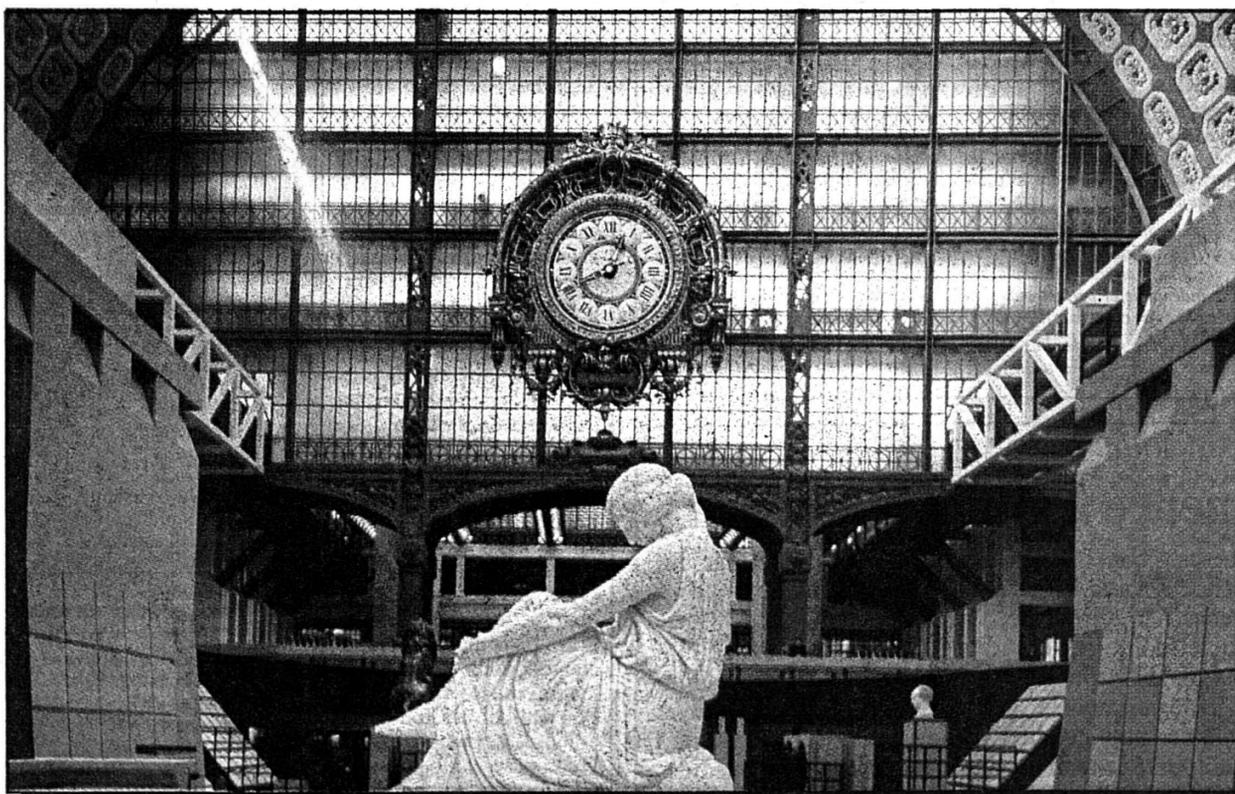
LE LOCLE SUR SEINE

Je regardais René Felber au pied du grand gobelin montrant la réception par Louis XIV des envoyés de Berne et Zurich, des stucs de l'ambassade, parmi des ministres, des sénateurs et la moitié du Quai d'Orsay, entouré de dames, de petits fours, des parfums de lavande comme il en sort des pochettes de excellences: il demeurerait paisible, simple, pareil à lui-même.

Il avait été question de Dakar, du sommet de la francophonie, de Moscou et de Chevardnadzé arrivé à Paris en même temps que lui. En me voyant René Felber me dit: «Comment va Le Locle?»

C'est lui qui aurait pu me le dire. Chevénement nous entendit. Avec lui ce fut le Doubs: «Gamin, j'y allais en excursion. De Villers-le-lac on traversait aux Pargot. On revenait avec des branches de chocolat Kohler. C'était beau, c'était bon!»

L.-A. Z



Au Musée d'Orsay, on y montre des œuvres de jeunesse de Cézanne

(photo Dukas)